



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

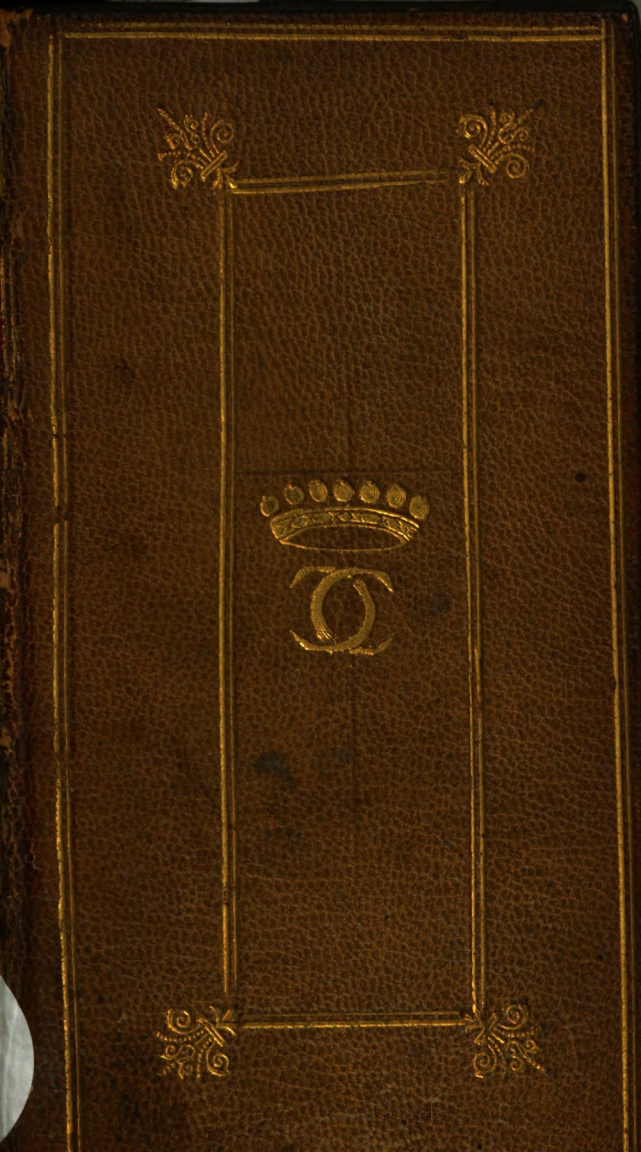
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

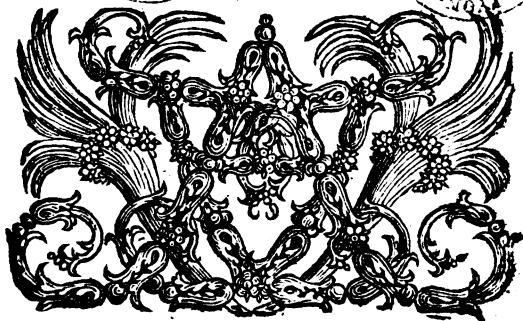


Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S. S.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamēti tabulis attribuit anno 1693.

MERCURE GALANT



August 1678.



A L T O N,

Chez THOMAS AMAULRY
ruë Merciere.

M. D C. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A
MONSEIGNEUR
LE
DAUPHIN.



ONSEIGNEUR,

*Je n'ay commencé à vous offrir
le Mercure qu'en tremblant. Je
n'ay continué qu'avec cette mesme
crainte respectueuse qui me faisoit
voir toute la temerité de mon en-
treprise. Si je me flatois jusqu'à*

à ij

E P I S T R E.

croire que vous y voyiez avec plaisir une fidelle peinture des grandes Actions du Roy, j'entrois aussi-tost dans la juste défiance que je dois avoir de moy-mesme, & je ne pouvois jetter les yeux sur la dignité de la matiere, que je n'eusse peine à me pardonner la foiblesse de mes Expressions. Mais, MONSIEUR, apres ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire encor depuis quinze jours, je perds la crainte qui m'arrestoit, & je ne puis m'empescher de travailler avec confiance, parce que vous m'avez fait la grace de m'assurer que je travaille à un Ouvrage qui vous divertit. En effet il n'y a rien de plus glorieux pour moy, que le détail où il vous a plu d'entrer sur tout ce qui regarde le Mercure. Vous n'auriez pas eu cette obligeante bonté pour ce qui vous auroit déplu, & je ne
me

E P I S T R E.

me hazarderois pas à vous le présenter tous les Mois , si vous ne m'y aviez enhardy par la favorable reception que vous luy faites. Elle ne peut estre connue sans m'attirer l'approbation du Public. Mais , MONSEIGNEUR , ce n'est pas le seul avantage que j'en reçois. Elle étouffe la malignité de la Critique. Personne n'ose condamner ce qu'on apprend que vous approuvez , & je me tiens assuré que si quelqu'un s'échape à le faire , ce ne sera jamais qu'en cachant son nom. Le plaisir de satisfaire sa jalousie , ne l'emportera point sur la crainte des reproches qu'on luy feroit s'il se faisoit connoistre , en se declarant contraire aux sentimens d'un aussi grand Prince que Vous. Quand je dis Grand , MONSEIGNEUR , je ne regarde point les privile-

ÉPISTRE.

lèges de vostre *Auguste Naissance*, je veux dire *Grand par Vous* mesme, & par ces merveilles-
ses qualitez que vous faites tous
les jours briller avec un nouvel
éclat. Je ne dis que ce qui est con-
nu de tout le monde. Il est rare
de voir un *Esprit* aussi éclairé que
le vostre, & des lumieres aussi
vives que vous en avez. Tout ce
que vous faites est un sujet con-
tinuel de surprise. Les dernie-
res *Courses de Bague* qui ont esté
honorées de la presence de Leurs
Majestez, ont rendu témoignage
de vostre adresse. Vous vous
estes montré infatigable dans cet
Exercice, & rien n'a paru plus
digne d'admiration que de vous
voir emporter le *Prix* sur ceux
mesmes qui l'avoient disputé plus
d'une fois dans ces sortes de *Cour-*
ses, avant que le Ciel vous eust
donné

ÉPISTRE.

*donné à la France. Mais, MON-
SEIGNEUR, j'entre insensi-
blement dans une matière, qui
toute inépuisable qu'elle est, de-
mande de longues reflexions pour
estre traitées avec un peu d'or-
dre. J'arreste l'empyement de
mon zele. Je n'en craindrois rien
si mes forces pouvoient égaler le
profond respect avec lequel je suis
& seray toute ma vie,*

MONSEIGNEUR,

**Vostre très-humble & très-
obeissant Serviteur, D.**

P R E F A C E.

Ceux qui veulent donner des Pieces pour le troisiéme Extraordinaire qui paroistra le 30. d'Octobre , sont priez de n'attendre point si tard. Comme il est d'un caractere plus petit que le Mercure , il faut plus de temps pour l'imprimer , & les premieres Feuilles sont déjà tirées. On peut s'instruire de ce qui regarde les Extraordinaires par les Préfaces des deux autres. Quelques-uns se plaignent de n'estre point dans le Mercure. Il faut qu'ils n'ayent pas lû l'Extraordinaire où ils se seroient trouvez. Messieurs de l'Académie de Troyes sont de ce nombre. Ceux qui envoient les Explications

P R É F A C E.

plications d'Enigmes dans les derniers jours du Mois, se devroient épargner cette peine, puis qu'ils sçavent que leurs Lettres ne peuvent arriver qu'après que le Mercure où l'on auroit parlé d'eux, commence à se débiter. La Guerre tient tant de place dans ce Volume, qu'on n'a même pû mettre tout ce qui la regarde. C'est pourquoy tous ceux qui ont envoyé des Ouvrages sur la Paix, ne doivent pas estre surpris s'ils ne les y rencontrent point. On prie ceux qui en enverront à l'avenir, de les faire extrêmement courts. On préférera ceux qui n'auront que tres-peu de Vers, & dont les pensées seront nouvelles. La matiere est assez belle pour faire trouver quelque chose d'extraordinaire. Il seroit à

P R E F A C E.

souhaiter qu'on observât la même chose dans toute sorte d'Ouvrages , c'est à dire qu'on tâchât de les faire courts , & d'y mettre l'agrément de la nouveauté, soit pour les pensées , soit pour le tour.





LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

 *omme je ne puis faire réponse, cher Lecteur, à tous ceux qui me font l'honneur de m'écrire touchant le Mercure, cet Avis suppléera au défaut, & y répondray du mieux qu'il me sera possible. Vous m'avez écrit de plusieurs Villes que vous ne receviez pas le Mercure tous les Mois à jour nommé, je vous répondray, qu'en Province il est presque impossible que cela soit, puis que le Mercure s'acheve bien d'imprimer tous les Mois le sixième; mais il se rencontre que le jour qu'il s'achèvera, le Messager, ou les commoditez qui les portent, seront parties la veille: & il y en a qui ne partent que tous les huit jours; ainsi vous voyez qu'il faut attendre à les envoyer à la huitaine, & cela retarde les envoies. Le Lecteur peut estre persuadé que l'on ne perd aucun temps à envoyer lesdits Mercures. La faute du retardement vient*
ans

LE LIBRAIRE

aussi souvent de l'épargne que plusieurs personnes font de les faire venir par des voitures longues pour épargner quelque chose sur la voiture. Cependant ceux qui prennent les commoditez les plus diligentes voyent bien qu'à deux jours plus ou moins tous les Mois, ils reçoivent leur Mercure ponctuellement, je veux dire ceux qui ont deux commoditez la Semaine ; pour les envoyer. Vous m'avez écrit que vous aviez reçu le Mercure dans vos Villes le 24. & que vous ne pouvez faire réponse, ce retardement ne provient que de l'épargne des ports, ainsi vous voyez que cela ne provient point de mon côté. Je vous prie encor derechef de ne me rien envoyer pour ce Mercure, que vous n'affranchissiez les ports, cela ne regarde point plusieurs Personnes de qui je reçois journellement des Pièces, qui ont soin de les affranchir : vous verrez (à quoy je me suis engagé avec vous tous les mois,) que cela m'est fort facile, puis que vous trouverez ce Mois plusieurs Livres nouveaux, où les véritables & bonnes Impressions ne se trouvent qu'en ma boutique à Lyon ou chez ceux où je les vend

AU LECTEUR.

vend en Province ou quelque Libraire de Lyon à qui je les associe de part avec moy. Je veux dire de tous ceux que j'imprime, comme toutes les Nouveantez de Monsieur Barbin Libraire de Paris, où les veritables ne peuvent sortir que de mon Impression.

Vous remarquerez qu'au commencement des veritables Impressions il y a le même chiffre qu'au Mercure, & l'Impression est fort aisée à distinguer l'une avec l'autre, puis que les autres Impressions ne se font qu'avec crainte, où il se passe plusieurs fautes, & mesme retranche la moitié des Histoires. En un mot ce n'est qu'un pur galimatias. J'ay esté obligé d'avertir le Public sur plusieurs plaintes que j'ay receu de ce qu'il avoit veu plusieurs Livres qui estoient dans mon Mercure avec plusieurs fautes. L'on continuera à donner toutes les Semaines le Journal des Sçavans pour cinq sols. Tous les Volumes de l'année 1677. se donneront toujours pour douze sols, & ceux de 1678. pour vingt; Les Extraordinaires aussi toujours trente sols.

LIVRES.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois d'Aoust.

Histoire des Amazones, 12. deux
vol.

Les Promenades de Livry, 12. 2. vol.

Merouïe Fils de France.

Alfrede Reyne d'Angleterre.

De l'origine des Romans de Monsieur
Huet, 12.

Traité de la Regale de M. Aubert, 4.

D. Juan d'Autriche, 12.

Memoire d'Hollande, 12.

Relation des Religieux de la Tra-
pe, 12.

Dissertation sur les Sibyles, 12.

Regles de l'Ame affligée, 12. figures.

Conversion du Pecheur par la peni-
tence, 12. figures.

TABEE



TABLE DES MATIERES contenuës en ce Volume.

	<i>vant-propos.</i>	Page 1
	<i>Lettre de Mr. l'Abbé de la Valt sur la Feste de la Bravade qui se fait tous les ans à Aix en Provence,</i>	8
	<i>Mort de Monsieur le Chevalier Dailly,</i>	20
	<i>L'Agent de soy-même, Histoire,</i>	21
	<i>Avanture arrivée à Gennes à un François,</i>	32
	<i>Mariage du Marquis Pallavici- ni,</i>	36
	<i>Monsieur Desmaretz Intendant des Finances,</i>	39
	<i>Epistre en Vers,</i>	43
	<i>Mort</i>	

T A B L E

<i>Mort de Monsieur l'Abbé d'Ag-</i> <i>ville,</i>	49
<i>Mariage de Monsieur le Duc de</i> <i>Rohan,</i>	50
<i>Histoire de l'Ordre de la Liberté</i> <i>des Cœurs,</i>	60
<i>Le Roy donne à Monsieur le</i> <i>Marquis de Bouflairs la Char-</i> <i>ge de Colonel General des Dra-</i> <i>gons.</i>	69
<i>Mort de Madame Daubray,</i>	70
<i>Abjuration de Mademoiselle des</i> <i>Gallais ,</i>	73
<i>Vers sur un Bouquet ,</i>	76
<i>Autres Vers sur des Fleurs ,</i>	77
<i>Lettre à la plus aimée & à la plus</i> <i>ingrate Personne du monde,</i>	79
<i>Prise de possession du Grand Prieu-</i> <i>ré de France , par Monsieur le</i> <i>Chevalier de Vendosme ,</i>	83
<i>Sacre de Monsieur l'Evesque d'Au-</i> <i>xerre ,</i>	89
<i>Arrivée de Monsieur le Com-</i> <i>te</i>	

DES MATIERES.

<i>te d'Estrées à Brest,</i>	91
<i>La Ressemblance, Histoire,</i>	93
<i>Conte en Vers,</i>	105
<i>Mariage de Monsieur le Comte de Paux & de Mademoiselle Gallard, Nièce de Monsieur le Premier President,</i>	107
<i>Mariages de Monsieur le Comte de Beaujeu Beaujolois, avec la Fille de Monsieur le Comte Daiguilly - Choiseüil ; & de Mr le Comte de Belet S. Quen- tin, avec Madame la Marqui- se de Villeneuve,</i>	109
<i>Rondeau à Monsieur le Duc du Mayne,</i>	113
<i>Madrigal à Monsieur le Mares- chal de Créquy, apres la Dé- faite des Impériaux sur le Pont de Rhinfeld,</i>	114
<i>Sonnet,</i>	116
<i>Autre Sonnet,</i>	117
<i>Réjoüissances faites à Ienville en Beauce,</i>	118. Ron

T A B L E

<i>Rondeau,</i>	120
<i>M. de Louvigny est reçu Duc & Pair au Parlement,</i>	121
<i>Dessain d'une Thèse dédiée à Monsieur,</i>	123
<i>Mort de Monsieur le Marquis de Meinieres,</i>	128
<i>Avanture d'une Belle morte d'amour,</i>	135
<i>Avanture d'une Nourrice morte de joye,</i>	142
<i>Le Fils de Monsieur Billard est reçu Conseiller au Parlement,</i>	144
<i>Reception de deux nouveaux Echevins,</i>	ibid.
<i>Courses de Bague faites à S. Germain,</i>	149
<i>Motet du Sieur Paolo Lorenzani chanté devant Leurs Majestez,</i>	153
<i>Article de la Guerre,</i>	ibid.
<i>Explication de la dernière Enigme</i>	<i>en</i>

DES MATIERES.

<i>en Vers du dernier Mois.</i>	217
<i>Noms de ceux qui ont expliqué cette premiere Enigme ,</i>	219
<i>Explication de la seconde Enigme en Vers ,</i>	220
<i>Noms de ceux qui ont expliqué cette seconde Enigme ,</i>	221
<i>Noms de ceux qui ont expliqué toutes les deux ,</i>	222
<i>Enigme ,</i>	224
<i>Seconde Enigme ,</i>	225
<i>Noms de ceux qui ont expliqué l'Enigme en Figure.</i>	227
<i>Madrigal ,</i>	233
<i>Feste de S. Louis celebrée par Messieurs de l'Academie ,</i>	ibid.

Fin de la Table.

Avis

Avis pour placer les Figures.

LA Planche qui contient sept Devises, doit regarder la Page 18

L'Air qui commence par *Ma raison veut que je me vange*, doit regarder la Page 39

L'Air qui commence par *Je ne viens plus dans ces Deserts*, doit regarder la Page 78

L'Air qui commence par *Non, non, disoit un Biberon*, doit regarder la Page 107

L'Air Italien doit regarder la Page 153

La Ville de Strasbourg doit regarder la Page 215

L'Enigme en Figure doit regarder la Page 230

L'Air qui commence par *Hastez-vous, amoureux Bergers*, doit regarder la Page 231

EXTRAIT



E X T R A

du Privilege du Roy.



PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le trente un Decembre mil six cens septante sept, Signé, Par le Roy en son Conseil, J U N Q U I E R R E S. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le
5. Janvier 1678. Signé ESTIENNE COUTEROT,
Syndic. Et

Et ledit Sieur D. Ecuyer , Sieur de Vizé , a
cedé & transporté son droit de Privilege à
Thomas Amaulry Libraire de Lyon , pour en
jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
30. Juillet. 1678.*



EXTRAIT

EXTRAIT DU PRIVILEGE
de Monseigneur le Vice-Legat
d'Avignon.

PAr grace & Privilege de Monseigneur l'Excellentissime Vice-Legat, il est permis à THOMAS AMAULRY Libraire de Lyon d'imprimer & debiter le Livre intitulé *Le Mercure Galand*, avec l'Extraordinaire dudit *Mercur* *Galand*, avec deffences à tous autres d'imprimer, vendre, ny debiter dans la Ville d'Avignon & Comté Venaissin aucun Exemplaire dudit Livre, même de ceux cy-devant imprimés, en tout ou en partie, que de l'impression dudit AMAULRY, pendant le temps de six années, à compter du jour que chaque Volume sera imprimé pour la premiere fois, à peine de six mil livres d'amende, ainsi qu'il est plus amplement porté à l'Original; & le present Privilege est tenu pour deuëment signifié en mettant un Extrait au present Livre. Signé FR. NICOLINI Vice-Legat. Datté du 16. Avril 1678. Enregistré par FLORENT Archeviste.

ADVIS;

A D V I S.

ON distribuëra le troi-
sième Extraordinaire
le trentième d'Octo-
bre de la presente année.



MERCURE GALANT.



Oicy, Madame, la
dix - huitième fois
que je vous écris, &
si mes Lettres vous
donnent toujours la même sa-
tisfaction, c'est sans doute parce
que vous n'en avez reçu aucu-
ne dans laquelle vous n'avez
veu quelque prodige de con-
duite & de valeur de nostre in-
comparable Monarque. Ce sont
des Tableaux si merveilleux par
eux-mêmes, que quelque in-

Aoust.

A

formes qu'en puissent estre les traits, on n'en sçauroit faire d'ébauche qui ne vous plaise. Quelle joye pour vous, si quelque habile pinceau vous les faisoit voir finis ! Les plus grands Hommes de l'Antiquité n'ont peut-estre pas fait en toute leur vie deux ou trois choses de cet extraordinaire éclat qui fait meriter le nom de Héros ; au lieu que la vie du Roy est une suite continuelle d'actions surprenantes qui le mettent au dessus de toute sorte de Titres. Ce nom de Heros qui a esté jusqu'icy la plus illustre récompense de la valeur, a pû suffire à des Conquérens que les Armes seules ont rendus fameux ; mais suffira-t-il à un Prince qui se fait encor moins admirer par ses triomphes, que par la modération avec laquelle il

il consent à les borner? On se ligue de tous costez contre luy, sans pouvoir en interrompre le cours. Assuré de vaincre par tout il s'oppose luy-mesme à luy-mesme; & pour donner à toute l'Europe le repos dont elle a besoin, il trouve de la gloire à cesser d'en acquérir. Quand il veut bien suspendre ses Armes, ce n'est point pour jouir luy-mesme de ce repos qu'il offre si généreusement à ses Ennemis. Il ne cherche à l'établir chez eux que pour mieux veiller au soulagement de ses Sujets. On en a vu des marques par la publication des Ordonnances dont je vous ay déjà parlé, & on en voit encore tous les jours par les soins que prend ce grand Prince de faire rendre la justice avec la plus entiere exactitude. Quoy

A ij

4 MERCURE

qu'il ne s'en repose que sur des Personnes d'une expérience consommée , & de la probité la plus reconnüe , il ne laisse pas souvent de la faire rendre en sa présence , & de travailler luy-mesme à examiner le fonds des affaires les plus difficiles. Sa grande pénétration fait qu'il en demesse sans peine ce qui paroist estre le plus caché ; plus habile qu'Alexandre , qui ayant entrepris de dénoüer le nœud Gordien , ne pût en venir à bout qu'en le coupant. Le Roy par ses profondes & vives lumieres, dévelopa une Affaire le dernier Mois qui n'estoit pas moins embarrassée que ce nœud ; & ce qui doit estre admiré dans un Grand Prince comme luy , c'est qu'il demeura au Conseil pendant huit heures de suite. Je ne dou-

te

G A L A N T.

re point que vous n'avez déjà
entendu parler de cette Affaire.
Elle est sçeuë de tout le monde.
Ainsi ce seroit perdre du temps,
que de vous expliquer en quoy
elle consistoit. Je vous diray seu-
lement qu'un Etranger, dénué
de toute sorte d'appuy, gagna
son Procès. Voyez, Madame,
si on n'a pas lieu d'attendre touz
de la justice de sa Cause, quand
on est assez heureux pour estre
jugé par le Roy. Il est certain
qu'il ne se laisse jamais prévenir,
& qu'aucune considération n'est
capable de l'éloigner un mo-
ment de cete droiture qu'il gar-
de en tout ce qu'il fait. La fer-
meté qu'il montre pour ses Al-
liez, en est une preuve. Elle est
devenuë l'admiration de toute
la Terre. Je n'exagereray point
en vous le disant. Je l'ay sçeu des

A iij

6 MERCURE

Païs mesmes où la gloire de Sa Majesté a causé depuis peu le plus de jalousie. C'est cet amas de gloire qui luy a suscité tant d'Ennemis qu'il ne songeoit point à se faire. Ils ont été étourdis du bruit de ses Armes ; & soit qu'ils n'en pussent souffrir le progrès , soit qu'ils craignissent qu'on ne les voulut tourner contr'eux , ils ont crû se devoir défendre avant qu'on eust fait aucun dessein de les attaquer. Cettematiere , toujourns inépuisable , me mene insensiblement trop loin. Je la quite , & remets à la fin de cette Lettre à vous parler de Paix ou de Guerre. Selon toutes les apparences , ce fera de Paix. Combien de Festes en seront la suite ! Il s'en est fait une à Aix en Provence , que je ne vous dois pas laisser ignorer.

Quoy

Quoy qu'elle soit d'une fort ancienne institution , elle a eu cette année des particularitez qui l'ont fait paroître toute nouvelle. Vous en trouverez la description dans la Lettre que je vous envoie. Elle a esté écrite à un galant Homme de cette Province par Monsieur l'Abbé de la Valt. Ce nom ne vous doit pas estre inconnu. Je croy vous avoir déjà dit que j'avois enfin découvert qu'il estoit l'Authéur de ces Belles Lettres sur les Enigmes qui sont au commencement de l'Extraordinaire de Janvier. La maniere aisée dont il sçait tourner les choses , ne vous peut promettre qu'une entière satisfaction de tout ce qui vient de luy.



MERCURE

A MONSIEUR DE ***

A Aix en Provence.

ON vous a dit vray, Monsieur, en vous disant que la Feste qu'on a de coûtume de faire icy la veille du jour où l'on solemnise celle de S. Jean, a esté remarquable cette année par des circonstances qui en ont fort augmenté l'éclat. Vous voulez que je vous en rende compte, & je me fais un fort grand plaisir de satisfaire vostre curiosité.

C'est un usage de la Ville d'Aix, que celui qui a remporté le Prix, abatant d'un coup de Fusil la teste d'un Oiseau, que l'on expose quelque temps auparavant, est déclaré par les Consuls & les autres Magistrats, Roy de la Feste, qui se
nomme

nomme icy la Bravade. Il choisit un Lieutenant & un Enseigne, qu'il propose à l'Hostel de Ville, & que l'on y accepte à la pluralité des voix. Ces trois Officiers levent chacun une Compagnie de Mousquetaires, & tous ensemble se rendent à la Place la plus considérable de la Ville, où le Parlement se trouve pour allumer le Feu de la S. Jean.

On m'a appris dans la fameuse Bibliothèque de l'Aurore, que cette Feste est une coutume introduite depuis l'an 1256. lors que Charles d'Anjou revint du Voyage de la Terre Sainte. La fidelité de la Ville d'Aix luy servit à rétablir l'ordre dans le Pais, & à faire obeir ses Voisins, qui avoient appelé les Génois & le Roy de Castille à leur secours. Il fut si content de celuy qu'elle luy presta en prenant les ar-

mes pour luy, que dès ce temps-là il établit le Prix & la Feste dont nous parlons, pour l'entretenir dans l'Exercice de la Guerre. Le temps, qui change toutes choses, a introduit seulement le Fusil, au lieu de l'Arc & des Fleches, & a augmenté d'année en année la sollemnité de la Feste par quelque nouvelle circonstance. Celles qu'elle vient d'avoir méritent bien d'estre publiées.

Le Marquis de Grignan ayant tué l'Oyseau, & s'estant montré digne, par la hardiesse & l'habileté qu'il eut à tirer son coup, d'estre fait le Roy à l'âge de sept ans, nomma des Enfans de qualité de son âge, le Marquis de Bouc pour son Lieutenant, & le Chevalier de la Garde pour son Enseigne. Ce choix fut reçu avec applaudissement à l'Hostel de Ville, & vous pouvez croire qu'on en attendit

tendit quelque chose de fort particulier. Le Marquis de Bouc est fils unique de Mr. le Premier Président de la Cour des Comptes, qui a toujours aimé la gloire & la dépense. L'Enseigné est fils d'une illustre Veuve Madame la Présidente de la Garde, qui sçait le monde à deux cens lieues de la Cour, autant que beaucoup de Femmes qui passent leur vie à S. Germain.

Que l'on se représente apres cela, si l'on peut ; toute la magnificence des trois Compagnies de ces petits Officiers : Il n'y avoit point de Mousquetaire qui n'attirast les yeux, & qui ne les retinist longtems, par ses manieres. L'Agreable assortiment de leur parure faisoit paroistre dans leur équipage toute la Galanterie dont il pouvoit estre susceptible.

Lors que l'on regardoit la Compagnie

pagnie de Grignan qui avoit le Rouge pour Livrée, les Plumes, les Rubans, & les Echarpes, dont les couleurs estoient relevées par la Dentelle d'or & d'argent, paroissoient autant de feux & de flammes. Elle avoit aussi pour Devise des Etincelles de feu, avec ce mot, Ignis præfaga futuri, pour montrer que la hardiesse, l'esprit, & l'adresse du Capitaine, qui n'estoient que des étincelles, produiroient un jour beaucoup de feu, & feroient un grand éclat dans le monde.

Le Bleu meslé au Blanc, & à toute sorte de Point dont les Habits estoient couverts, laissoit l'image d'une de ces admirables dispositions du Ciel, lors que les rayons du Soleil y embellissent la blancheur des nuages. Telle estoit la Compagnie fort nombreuse du Marquis de

de Bouc, qui avoit aussi pris le corps de sa Devise dans le Ciel. C'estoit l'Etoile du matin, avec cette ame, Splendescit ab ortu, pour dire que dès son enfance il brille déjà, & fait esperer qu'il soutiendra tout l'éclat de cette Famille. La maniere dont il est élevé fait connoistre qu'on n'oublie rien pour luy faire meriter l'avantage d'estre un jour le quatriéme Premier President en Provence qui en soit sorty.

Le Verd faisoit de la Compagnie de la Garde un spectacle semblable à celui de ces belles Prairies qui ont leur verdure émaillée de mille belles couleurs, ce qui servoit même de corps à sa Devise; & comme les Chevaliers sont élevés d'une maniere à ne devoir qu'à eux-mesmes tout leur merite, on avoit donné ce demy Vers d'Ovide
à

à cette Devise, Per se dabat omnia.

Après que les Compagnies se furent jointes au Palais, où l'on alla prendre le Roy, elles se mirent en marche dans les Ruës les plus considérables de la Ville. Le Roy saluoit à coups de Mousquet, le Lieutenant avec sa Pique, l'Enseigne avec son Drapeau, & ils s'en acquitoient tous d'un si bon air, qu'ils s'attiroient l'applaudissement de tout le monde.

Les Dames estoient sur les Balcons, & après avoir reçu les Salves, elles prodiguoient les plus beaux fruits de la Saison, & les plus excellentes Liqueurs, pour rafraîchir ces galantes Troupes.

Elles voulurent aussi que leurs Enfans eussent part à cette Feste. On en choisit une Compagnie de cinquante, que l'on habilla en Suisses,

ses, & qui, malgré ce déguisement, paroissoient autant de petits Amours. On n'avoit rien épargné pour les embellir. Ils estoient à la teste des Compagnies. On y avoit meslé un Personnage burlesque. C'estoit un Nain d'une figure fort extraordinaire. Il a un pied de barbe, & n'en a pas deux de hauteur. Il appartient à un Homme de qualité, qui avoit pris plaisir à le faire instruire à joüer de la Halebard. C'est un de ces Maistres, qui sçavent métamorphoser tout leur monde en habiles Gens.

Iamais on n'entendit plus de Tambours, plus de fifres, ny plus de mousqueterie. Le feu estoit aussi grand, qu'à quelqu'un de ces Sieges fameux que l'on a veus durant ce Regne.

La nuit donna une nouvelle décoration à cette Feste. Le Marquis de Grignan traita à table ouverte
toute

16 MERCURE

toute sa Compagnie, & le Repas fut suivy d'un Feu d'artifice de l'invention d'un Liegeois, qui faisoit un essay de celui où il espere estre employé, lors que la Paix sera publiée.

Cependant il y eut une agreable Representation de Misanthrope chez une belle Parente du Marquis de Bouc. Elle avoit voulu se charger de cette partie de la Feste. La Comédie fut suivie d'une magnifique Collation, & terminée par un Bal qui dura jusques au jour.

Tout estoit en Feste. L'Enseigne avoit chez luy une Symphonie admirable.

On pouvoit prendre part aux Divertissemens diférens que ces Officiers avoient preparez. Leur variété donnoit un nouveau ravissement. Les yeux qui avoient esté enchantez ce jour-là par mil-
le

le spectacles surprenans , trouvent de nouveaux charmes au Bal, dont ils furent plus contens que de tout le reste. On voit icy les plus belles Femmes qui soient dans le Royaume ; & la disposition qu'elles ont naturellement pour la Danse, sert infiniment à mettre en œuvre tout l'éclat de leur beauté.

Enfin, Monsieur, tout se passa avec une si entiere satisfaction de tout le monde, que depuis longtemps on n'avoit point veu une si belle Feste dans la Province. Il sera peut-estre mesme difficile qu'on y en voye jamais une semblable.

Les Devises dont il est parlé dans la Description de cette Feste , me font souvenir de ce que vous m'avez mandé de la part de vos Amies sur celles qu'elles ont trouvées dans ma Lettre du dernier

dernier Mois. Elles auroient souhaité de les voir gravées, & c'est un plaisir que je consens volontiers à leur donner. Faites leur examiner cette Planche. Elle contient les Devises de l'une & de l'autre Feste, je veux dire d'Aix & de Montpellier.

Si j'avois sçeu l'intérest que vous prenez à la mort de Monsieur le Chevailler Dailly, je n'aurois pas attendu si tard à vous donner des nouvelles de l'Occasion où il a péri pour le service du Roy. Il est vray qu'aucune Relation publique n'en a parlé, & je ne vous puis dire par quelle sorte d'oubly j'ay négligé moy-mesme de vous apprendre ce que j'en ay sçeu dès la fin de Juin. Voicy en peu de mots ce que porte la Lettre d'un Officier qui estoit présent à l'Action.

Monsieur

Pressé en 1678
et tous les ans



1
1
J
9



G A L A N T.



Monfieur du Quesne dont la réputation vous eft connue, ayant envoyé une Felouque à Colioure , apprit avec joye qu'il y avoit huit Vaisseaux Efpagnols devant Barcelone. Il réfolut auffi - tost de les aller brûler sous le Canon même de la Ville. Le succès de ce dessein dépendoit de la promptitude qu'on apporteroit à l'exécuter. Ainsi le 23. de May il fit force de voiles avec ses dix Vaisseaux & deux Brûlots ; mais il fut bien surpris , quand le 26. estant arrivé au Cap de Joüis à neuf heures du matin , il ne découvrit que deux Vaisseaux où il avoit espéré en trouver dix. L'un estoit Efpagnol , & mit pavillon au grand Mast. L'autre qui estoit un Vaisseau Marchand Anglois, se hâta de prendre le large , s'imaginant bien qu'après

l'Action de Palerme il espereroit inutilement qu'on luy fist quartier. Sur les deux heures apres midy , Monsieur du Quesne détacha trois Vaisseaux avec un Brûlot, accompagné de toutes les Chaloupes de l'Armée. Le Fleuron fut le premier qui alla mouïller par le travers de l'Espagnol sous le commandement de Mr. de Sepville, qui fit tres-bien son devoir. Il n'en faut point d'autre témoignage que ses blessures. Monsieur Derlingue montoit le Vaillant , qui alla mouïller de la mesme sorte , & fut suivy du Sans pareil. Monsieur le Chevalier Dailly le commandoit. Il eut le bras emporté d'un coup de Canon que l'on tira de la Ville, & mourut trois heures apres. Cependant ces trois Vaisseaux firent un si grand feu , que
la

la fumée du Canon couvrit le Brûlot. Ainsi il trouva moyen d'arriver sur le Vaisseau Enemy, qu'il brûla entierement. Ce ne fut pourtant qu'après une vigoureuse défense. Il avoit cinquante Pieces de Canon, & 250. Hommes fort braves. Quelques François prisonniers qui estoient dedans, se jetterent en Mer. On en prit cinq qui rapporterent que le Vaisseau s'appelloit la Génoise ; qu'il estoit arrivé de Naples la veille de Pasques, & que c'estoit par luy qu'on avoit reçu la premiere nouvelle de Messine abandonnée par nous aux Espagnols.

Il y a de la destinée en bien des choses. Si vous en doutez, ce que j'ay à vous dire vous en fera demeurer d'accord. Un Gentilhomme de Province, venu
nu

nu à Paris pour un Procès , s'estoit logé dans une Auberge dont le Maistre le connoissoit depuis dix ans. Il estoit bien fait de sa personne , agreable dans la conversation , & assez riche pour trouver des Partys fort avantageux , s'il eust voulu donner dans le Sacrement ; mais la liberté luy plaisoit , ou plustost son heure n'estoit point encor venuë, car quand elle frappe , il n'y a plus moyen de diférer. Sa Chambre donnoit sur la Ruë. L'impatiencede voir revenir un Laquais qu'il avoit envoyé en Ville , luy fit mettre la teste à la fenestre, & ses yeux furent agreablement arrestez par une belle Personne qui fit la mesme chose que luy dans le mesme temps. Elle estoit dans une Chambre opposée directement à celle du

Cava

Cavalier ; & un bruit de Peuple dont elle vouloit ſçavoir la cauſe , l'avoit obligée à ſe montrer. C'eſtoit une Brune d'une beauté ſurprenante. De grands yeux noirs pleins de feu , la bouche admirable, le nez bien taillé , & le teint auſſi vif qu'un y. Le Gentilhomme charmé d'une ſi belle Voifine , luy fit un ſalut qui luy marqua l'admiration où il eſtoit. Il luy fut rendu d'un air ſérieux, quoy que fort civil ; & la rumeur ayant ceſſé dans la Ruë , cette aimable Perſonne ſe retira au grand déplaiſir du Cavalier qui la regardoit de tous ſes yeux. La Porte de ſa Maiſon qui eſtoit aſſez petite , luy fit croire qu'il n'auroit pas de peine à ſ'introduire chez elle. Comme Voifin, & dans cette penſée il demanda à ſon Hoſte , qui elle eſtoit , & quelles

quelles pouvoient estre ses habitudes. L'Hoste luy apprit que depuis un an elle occupoit une partie de cette Maison avec sa Mere ; qu'elle avoit de la naissance & peu de bien ; qu'il n'y avoit rien de plus régulier que sa conduite ; que tout le monde en parloit avec grande estime, & qu'il n'y avoit que des propositions de Mariage qui pussent obliger la Mere à écouter des Gens comme luy. Le Cavalier trouva le party fâcheux. Il aimoit les belles Personnes, mais non pas jusqu'à vouloir épouser. Cependant il demeura ferme dans la résolution de visiter. Il prit la Mere par son foible, & luy ayant fait entendre qu'il luy venoit demander sa Fille pour un Amy qui en estoit devenu passionnément amoureux, il fut
reçu

reçeu favorablement. Il donna du Bien & une Charge considérable à cet Amy ; & comme il estoit Maistre du Roman, il l'embelit de tout ce qui le pouvoit rendre vray-semblable. L'Amy estoit à la Campagne pour quinze jours. Des affaires importantes l'y avoient mené , & il devoit luy écrire le succez de sa négociation. On fût content de tout, pourveu que les choses se trouvassent telles qu'on les proposoit. La Mere s'informa du Cavalier dans son Auberge. On luy dit qu'il estoit tres-riche , d'une des plus considérables Maisons de sa Province, & si fort en réputation d'Homme d'honneur, qu'on pouvoit s'assurer sur sa parole. Cependant il jouïoit un Rôle assez délicat ; mais comme il avoit de l'esprit, il ne s'en emba-

Amst.

B

raffoit pas. Il faisoit son compte de voir la Belle le plus longtemps qu'il pourroit sur le pied d'Argent, & croyoit sortir d'affaire par un Amy qui feroit le passionné pendant quelques jours, & romproit en suite sur les Articles, mais il fut la dupe de luy-même à force de voir. La taille de cette aimable Personne fut une nouvelle beauté pour luy, & il acheva de se perdre en l'entretenant. Sa douceur, son honnêteté, son esprit, tout l'enchantait. Il supposoit tous les jours quelque Lettre de son Amy qu'il faisoit voir à la Mere, & elle luy servoit de prétexte pour des visites qui ne le laissoient plus maistre de sa raison. La Belle ne s'engageoit pas moins que luy, & il luy disoit quelquefois des choses si passionnées, qu'elle estoit contrainte

trainte de le faire souvenir qu'il s'égaroit. Un mois entier s'estant écoulé sans qu'il amenast son Amy , la Mere qui craignit d'estre iouïée , le pria de ne plus revenir chez elle , tant qu'il n'auroit que des Lettres à luy montrer. Il se plaignit à la Belle de la cruauté de cet ordre. Cette charmante Personne luy répondit qu'elle vouloit bié luy avoüer que l'impatience de voir l'Epoux qu'on luy destinoit, n'avoit rien qui la tourmentast , mais qu'elle avoit ses raisons pour n'estre pas fâchée que sa Mere luy eust fait la défense dont il se plaignoit. Le Cavalier comprit ce qu'il y avoit d'obligeant pour luy dans cette réponse , & en sentit augmenter sa passion. Il n'osa pourtant continuer ses visites le lendemain ; & ce jour passé sans voir

ce qu'il adoroit, luy parut un fiele. Il voulut se faire violence pour en passer encor quelques uns de la mesme sorte, afin de s'accoutumer à se détacher ; mais le supplice estoit trop rude pour luy, & l'habitude déjà trop formée. Apres de longues agitations, l'amour l'emporta sur l'aversion qu'il avoit toujours eüe pour les engagemens qui pouvoient tirer à conséquence. Il retourna plus charmé qu'auparavant, où il connut trop qu'il avoit laissé son cœur ; & pour arrester les plaintes qu'on commençoit déjà de luy faire, il débuta par une Lettre de son Amy qui arrivoit ce mesme jour, & qui devoit venir confirmer le lendemain toutes les assurances qu'il avoit données

nées pour luy. Cette nouvelle fut reçeuë diversement. Autant que la Mere en montra de joye, autant la Fille en eut de chagrin. Il fut remarqué du Cavalier qui s'en applaudit, & qui eut la rigueur de la préparer à la reception de l'Epoux qu'on luy promettoit depuis si longtemps. Elle ne se sentoît pas le cœur assez libre pour se réjouir de son arrivée, & passa la nuit dans des inquietudes qu'il feroit difficile de se figurer. L'heure de la visite estant venuë, le Cavalier entra le premier. La joye qu'il fit paroître de ce qu'il estoit enfin en état de tenir parole, fut un nouveau sujet de chagrin pour cette belle Personne, mais ce chagrin n'approcha point de la surprise où elle se trouva, en voyant entrer apres luy un hom-

me à manteau , & auffi Bourgeois par fon équipage que par fa mine. La Mere le regarda , la Fille rougit , & il ne fe peut rien de plus froid que la civilité dont elles payerent le falut qu'elles en reçurent. Le Cavalier eftoit dans un enjouement extraordinaire , & leur dit cent chofes plaifantes fur le férieux avec lequel elles recevoient une Perfonne qu'il croyoit leur devoir eftre fi agreable. L'Homme à manteau le laiffa parler longtemps fans l'interrompre , & ayant enfin demandé fi on ne vouloit pas dresser les Articles, il fut fort furpris d'entendre dire à la Belle qu'il n'y avoit rien qui preffast , & que la chofe luy eftoit affez d'importance pour luy donner le temps d'y penfer. Cette réponse , & la maniere d'édai-
gneufe

gneuse dont elle regardoit l'Époux prétendu qu'on luy avoit fait attendre depuis un mois mirent le Cavalier dans des éclats de rire , qu'il luy fut impossible de retenir. Ils furent tels, que la Mere & la Fille commencerent à s'en fâcher ; mais il n'eut pas de peine à faire sa paix , & elles ne rirent pas moins que luy quand il leur eut appris qu'il estoit luy-mesme cet Amy dont il leur avoit parlé , & que celui qu'ils voyoient estoit un Notaire qu'il avoit amené pour dresser le Contract de Mariage. Jugez de la joye de la Belle , qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une si agreable tromperie , & qui s'estant laissée insensiblement prévenir pour le Cavalier , ne souffroit plus qu'avec peine qu'on parlast de la marier avec son

Amy, quelque honnête Homme qu'elle pût le croire. Les Articles furent signez, & la grande Cérémonie se fit un des derniers jours de l'autre Mois.

Voila, Madame, ce que le hazard produit quelquefois. Je connois un Cavalier voyageur, qui auroit peut-estre pris un pareil engagement, si on voyoit les Femmes en Italie avec la même liberté qu'on les voit en France. Il a passé une partie de l'Hyver à Gennes. Les réjouïssances du Carnaval y sont grandes; Il les voulut voir, & alla pour cela dans la belle Ruë qu'on appelle *Strada nuova*. Elle est pavée de marbre de diverses couleurs, & bordée de hauts Portiques aussi de marbre, qui forment deux autres Ruës, couvertes de Palais très-somptueux. Il s'y promenoit accompagné

compagné d'un Génois qui s'étoit engagé à luy faire voir les divertissemens de cette Saison. Ils consistent en de pompeuses Mascarades, & en divers Jeux magnifiques, en faveur desquels le beau Sexe est dispensé pendant quelques apresdînées de la retraite qu'on luy fait garder dās les autres temps. Les jeunes Demoiselles ont permission de se mettre à leur fenestres pour voir ces Jeux. Elles y paroissent dans leurs plus superbes ajustemens. L'or, l'argent, & les pierreries, y brillent en confusion, & relevent admirablemēt l'éclāt qu'elles tirent de leur beauté. Il se fait alors une infinité de combats galans entre ces belles Personnes & les Cavaliers qui courent les Ruës, les uns masquez, les autres sans masque. Ces combats

B. v.

se font à coups d'œufs qui ont esté vuidez & remplis d'eaux de senteur. Le Gentilhomme François ne pouvoit se lasser de voir cette profusion de richesses qui soutenoit avec tant de faste le titre de Superbe que la Ville de Gennev s'est acquise. Apres avoir jetté quelque temps les yeux de tous costez , il les arresta sur un Balcon où estoit une jeune Demoiselle toute charmante. Elle s'apperçeut de son attachement à la regarder ; & soit que la personne du François luy plût, soit qu'elle voulust récompenser la préférence qu'il sembloit luy donner par ses regards sur toutes celles de son âge , elle luy jetta plusieurs œufs dont elle avoit fait provision. Il en demeura tout parfumé , & jamais il n'avoit fait tant de révérences qu'il en fit pour

pour remercier la Belle de cette faveur. Il se tint toujours en lieu où il la pût voir tant qu'elle parut au Balcon ; & quand elle s'en retira, la Feste fut finie pour luy. Les charmes de son visage, & la maniere obligeante dont elle l'avoit distingué des autres, touchèrent tellement son cœur, qu'il conjura son Amy avec des empressements extraordinaires, d'imaginer un moyen qui luy pût donner l'avantage de l'entretenir. Vous jugez bien, Madame, que s'il eust pû se faciliter quelque accès chez elle, cette connoissance auroit eu des suites ; mais les Loix du País ont une severité qui ne souffre aux Hommes aucune communication avec le beau Sexe, & il faut se contenter de voir quand l'occasion de quelque Feste en donne

le

le privilege. Ce que je vous ay dit des ajustemens où l'or & les pierreries sont prodiguées, est une chose commune parmy ceux de cette Ville, où tout le monde se pique d'estre somptueux. Cela vous paroïtra par les presens qu'un Illustre Génois a faits en se mariant depuis quelques mois. Il est de la Maison des Pallavicini, Neveu du Cardinal de ce nom, & a épousé la Princesse de Venafro, Fille de la Princesse Rossane, à laquelle il envoja ce qui suit.

Une Corbeille de Filigrane, avec douze Bourses, & trois mille Ecus d'or.

Une autre Corbeille dans laquelle il y avoit un tres-beau Collier de perles; deux Bracelets à deux tours de perles semblables à celles du Colier; une Paire de Pen-

Pendans d'oreilles de diamans, avec deux perles tres-grosses faites en poire ; & deux autres Bracelets de diamans.

Trois Bassins remplis de seize Habits de draps d'or , avec de superbes broderies ; & deux autres, l'un de dentelles d'or , d'argent & de soye , & l'autre de Points d'Angleterre & de Venise. Je ne vous parle point des autres Bassins pleins de Rubans, de Coifes, d'Eventails , & de Gants de toutes les sortes , outre cinq Chapelets de pierres précieuses, & quantité de Médailles d'or & d'argent. Il envoya un Tableau de mille écus à la Princesse Rosane. Le Carrosse qu'il a donné à la Princesse sa Femme , est estimé dix mille écus , & l'on fait monter jusqu'à vingt mille la dépense qu'il a faite pour orner un
des

des trois Appartemens qu'il a fait meubler dās son Palais. Il y a une quantité surprenante d'argenterie. Tout cela, dit-on, luy coûte cent soixante & dix mille écus. La Princeſſe Roſſane luy a envoyé une Canne dont la pomme eſt toute garnie de diamans, & la Princeſſe ſa Femme une fort belle Montre enrichie auſſi de diamans avec ſon Portrait. Je ne doute point que la magnificence des Noces qui ſe ſont faites à Freſcati, n'ait répondu à ce que la richeſſe des préſens en a fait attendre. C'eſt une Feſte dont je vous laiſſe imaginer la beauté. Comme apparemment elle ne s'eſt pas faite ſans ſymphonie, elle me fait ſouvenir de l'engagement où je me ſuis mis avec vous de vous envoyer tous les mois des Airs nouveaux. En voy-
cy

cy un de la composition de Monsieur Gouët Maître de Musique des Dames Religieuses de Lonchamp. On m'a dit que les Paroles estoient de Monsieur de Lignieres.

AIR NOUVEAU.

M A raison veut que je me vange.
 La jenne Caliste me change,
 Je sçay qu'un autre Amant luy plaist ;
 Mais cette Bergere est si belle,
 Que toute infidelle qu'elle est,
 On me verra mourir pour elle.

Je vous manday en haste la derniere fois que Monsieur Desmaretz avoit esté reçu Intendant des Finances en la place de Monsieur Marin. Il est si généralement estimé, qu'on peut dire que toute la France luy a esté faire compliment sur le choix
 que

que Sa Majesté a fait de sa Personne pour cet important Employ. Quoy qu'il soit fort jeune il a toutes les lumieres qu'on luy pourroit souhaiter pour s'en acquiter avec gloire. Il n'y a pas lieu d'en estre surpris, puis qu'il les a puisées dans une source qui n'en peut communiquer que de tres-vives. Il est Neveu de Monsieur Colbert, & c'est sous ce Grand Ministre qu'il a étudié les Finances. Les principales Affaires qui les regardent, ont passé par ses mains dans les fonctions qu'il a faites de la Charge de Maistre des Requestes. Il a esté Rapporteur des plus difficiles, & on a toujours admiré la facilité avec laquelle on luy a veu développer ce qu'elles avoient d'épineux. Cette heureuse pratique des premieres Leçons qu'il

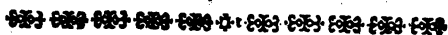
avoit

avoit prises, donne lieu de croire qu'il servira tres - utilement le Roy. C'est tout que de joindre beaucoup de zele à une haute capacité. On peut se reposer sur Monsieur Desnaretz de l'un & de l'autre. Vous sçavez qu'il y a déjà quelques années qu'il a épousé Mademoiselle de Becha-meil. Je ne vous dis point qu'il est obligeant , civil & honneste. Tant de Personnes qui ont tous les jours affaire à luy , rendent témoignage de ces veritez, qu'il seroit inutile d'ajouter rien à ce qu'on leur en entend publier.

Je ne vous puis encor envoyer l'Elegie du jeune Marquis. Il me la refuse sur le prétexte d'y vouloir mettre la dernière main. A vous dire ce que j'en croy , le nom d'Autheur l'épouvante , & il craint qu'on ne luy fasse un crime

crime d'avoir fait des Vers. Il est vray qu'il seroit à souhaiter que ceux qui n'en font que de méchans y renonçassent ; mais il me semble que pour estre de qualité , il n'en doit pas estre plus honteux de faire paroistre qu'on a de l'esprit. Je pourrois nommer quantité de Personnes considérables par leurs Dignitez & par leurs Emplois , sans en excepter mesme les Princes, qui se connoissant du talent pour la Poësie, n'ont point dédaigné de l'exercer. Ils n'avoient pas le scrupule qui arreste & nostre jeune Marquis , & un fort galant Homme que je connois. Il aime les Vers , en fait de tres-beaux , & voudroit s'abandonner à son génie , mais il est d'une naissance qui luy fait appréhender qu'on ne regarde cet
amuse

amusement comme une occupation indigne de luy. C'est là dessus qu'il a fait la Piece que vous allez voir.



A M O N S I E U R **

E P I S T R E.

R *Are & charmant Esprit, dont les
sçavantes veilles*

*Tous les jours au Public donnent tant de
merveilles ;*

*D'un rigoureux bon sens fidelle Secta-
teur,*

*Toy qui connois si bien le veritable hon-
neur,*

*Souffre que mon chagrin, sans que rien le
retienne,*

Appelle ta raison au secours de la mienne.

*L'Art de faire des Vers, cet Art doux
& charmant,*

*Où l'Esprit attaché s'exerce innocem-
ment,*

N'est

44 MERCURE

N'est-il venu des Cieux que pour la Po-
pulace,

Et n'a-t-on jamais vu de Nobles au
Parnasse ?

Dès mes plus jeunes ans charmé de ce
mestier

Fy perdis en secret de l'Encre & du Pa-
pier,

Je n'estois pas instruit des loix de la
Grammaire,

J'aimois déjà les Vers, & je brûlois d'en
faire.

L'heureux temps arriva, souhaité tant de
fois,

Où du Vers des Latins on m'expliqua
les loix.

Fier alors de sçavoir ajuster un Dactyle
Je n'esperois pas moins que d'égalier Vir-
gile :

Me flatant d'effacer la gloire de son nom,
L'imitois de ses Vers la cadence & le son,
Et j'avois sur le plan de sa vaste Enéide
Commencé les travaux d'Alexandre &
d'Alcide.

Heureux sans le chagrin d'un maudit
Precepteur

Qui ne put approuver mon indiscret ar-
deur.

Il

*Il m'en blasma souvent, la verge & la
ferule*

Reprimerent souvent ma verve ridicule.

*Ces maux, ny de plus grands que j'ay de-
puis soufferts,*

*Ne m'ont jamais rendu moins ardent
pour les Vers.*

*Ma Muse begayante estoit encor Latine
Quand je vis par hazard Bajazet de Ra-
cine.*

*Je le lus & relus, je m'en laissay charmer,
Je goustay nostre Langue, & je voulus
rimer.*

*Je quittay la Province, & pour former
ma veine,*

*Je suivis Apollon sur les bords de la Sei-
ne.*

*Le Monde cependant a blasmé mes des-
seins,*

P'ay servy de matiere a mille contes vains,

Chacunde mon étude ou se rit ou s'offence.

*Veillissez, me dit-on, plutost dans l'igno-
rance,*

*Que de joindre aux beaux noms qu'ont
porté vos Ayeux*

De Poëte & d'Auteur le titre injurieux.

*Dy-moy donc maintenant que tu sçais
mon histoire,*

Si

*Si je me deshonore en cherchant de la gloire ,
 Si suivant un panchant que le Ciel m'a donné,
 Je soüille par mes Vers le sang dont je suis né.
 L'ingénieux Horace & le fameux Virgile
 Qu'éloignoit de la Cour leur naissance servile,
 Se virent par leurs Vers estimez & chéris,
 Et du Maistre du Monde, & de ses Favoris.
 Romeentiere oublia leur indigne naissance.
 Plus d'un Roy suppliant brigua leur connoissance,
 Implora leur credit, & se fit un honneur
 D'avoir de tels Patrons aupres de l'Empereur.
 Ovide ne crut point mesme dans sa vieillesse
 Que le titre d'Auteur fist tort à sa Noblesse,
 Ny qu'un jour tant de Vers confiez au Papier,*

Pussent

Pussent le dégrader du rang de Chevalier.

*Ceux parmy les Césars dont on voit que
l'Histoire*

*Avecque plus d'éclat a consacré la gloire,
Pour monter au Parnasse & pour faire
des Vers,*

*Se déroboient souvent au soin de l'Uni-
vers,*

*Auguste le faisoit, le Grand Iule luy-
mesme*

*A parmy ses Ecrits laissé plus d'un Poë-
me.*

*Enfin nous avons veu ce fameux Cardin-
nal*

*Dont le vaste genie à l'Espagne fatal,
Fit voir en abaissant l'Autriche trop
hautaine*

*Vn cœur plus que Romain sous la Pour-
pre Romaine.*

*Accablé qu'il estoit de mille grands Em-
plois,*

A rimer cependant s'amuser quelquefois.

*Afin qu'aucun respect ne gesnast les suf-
frages,*

*Sous des noms empruntez il montra ses
Ouvrages,*

Et

*Et ne fit qu'imiter ce fameux Dictateur
Par qui Rome en Afrique établit sa
grandeur,*

*Dont les Vers tant de fois adoptez par
Terence*

*Ont contre cet Auteur armé la médi-
sance,*

*Et fait dire aux jaloux qu'avec tout son
Esprit*

*Sans le Grand Scipion Terence eust moins
écrit.*

*Tant d'Exemples fameux dont on feroit
un Livre,*

*Semblent rendre innocent l'emplois que
je veux suivre :*

*Mais sur un faux éclat je puis avoir ju-
gé,*

*Et les choses peut estre & les temps ont
changé.*

*Prononce sur ce point , je t'en fais seul
Arbitre.*

*Ton avis quelque jour me servira de Titre
S'il est vray que la loy d'un cruel point
d'honneur*

*Ait au Noble interdit le mestier de Ri-
meur,*

*L'y renonce, & je vais dans quelque Me-
stairie*

Passer

GALANT.

*Passer en Campagnard ma languissante
vie.*



Monsieur l'Abbé Daguille est mort depuis quelques jours, universellement regretté. Il n'y avoit personne à la Cour qui ne l'estimast. Il y sçavoit si bien vivre, & s'estoit acquis la réputation d'un si parfaitement honneste Homme, que ceux de ses Amis qui estoient broüillez avec d'autres, croyoient n'avoir aucun sujet de se plaindre de l'égalité qu'il gardoit pour les deux Partys, tant ils se répondoient du fond de son cœur. Monsieur le Marechal de Gramont, que les fausses apparences n'ont jamais esté capables d'ébloüir, avoit pour luy une considération tres-particuliere. L'honneur qu'il luy avoit fait de le nommer Execu-

Aoust.

C

teur de son Testament, en est une marque.

Je vous ay promis de vous rendre compte du Mariage de Monsieur le Duc de Rohan avec Mademoiselle de Vardes. Il faut vous tenir parole. Quoy que ces deux Maisons vous soient connuës , je répondrois mal à ce que je sçay que vous attendez de moy , si je n'entrois pas dans le détail de leur ancienneté & de leur noblesse. Il y en a peu en France qui l'emportent là - dessus sur celle de Chabot dont Monsieur le Duc de Rohan est sorty. Il ne faut que lire ce que Messieurs de Sainte Marthe en ont écrit. Renaud Chabot fut marié avec Isabelle de la Rochechoüart Heritiere d'Aspremont , de Brion, & de Clervaux , dont il eut Antoine

roine Chevalier de Malte , Grãd Prieur de France , & Jacques Seigneur de Jarnac & de Brion. Ce Jacques épousa Magdelaine de Luxembourg de Fiennes, & en eut Philippes I. Admiral de France ; & Charles qui a donné commencement à la Branche des Barons de Jarnac. Cette Branche s'est alliée de presque toutes les plus grandes Maisons du Royaume. Celle des Chabots n'a pas moins fait de bruit par le mérite & par tout ce qui pouvoit soutenir les avantages qu'elle avoit du costé de la naissance. Philippes I. Seigneur de Brion , Comte de Busançois & de Charny , estoit Favory de François I. Il fut Admiral de France , Gouverneur de Normandie, brave , spirituel , & laissa un Fils nommé François , qui

eut la Charge de Grand Ecuyer de France. Depuis ce temps-là tous ceux de cette Famille ont esté Chevaliers de l'Ordre, & sont entrez dans de grandes Alliances. Je serois trop long si je les nommois. Je vous diray seulement que Charles Chabot eut la Duché de Rohan de Marguerite sa Femme qui en estoit Heritiere. Vous sçavez combien cette Maison est Illustre. Elle est entrée dans beaucoup d'Alliances considérables, & entr'autres dans celles du Comte d'Alençon Frere du Roy Philippes de Valois, & de Philipes Roy de Navarre, dont sont sortis les Princes de Guimené, les Ducs de Montbazou, les Seigneurs de Gié, & depuis plus de sept-vingts ans, les Vicomtes & Ducs de Rohan, qui ont eu des Alliances

liances avec Charles II. & François I. Roys de France , & avec René Duc de Lorraine , & Jean de Baviere Duc des Deux-Ponts , Palatin du Rhin. Je ne vous parle point d'Alain Vicomte de Rohan , issu des anciens Comtes de Vannes , qui vivoit il y a plus de cinq cens ans , & qui épousa Constance Sœur unique de Conan Duc de Bretagne. Henry II. Duc de Rohan, Pair de France , Lieutenant General des Armées du Roy, mourut l'an 1638. de la blessure qu'il reçut à la Bataille de Rhinfeld, apres avoir donné en plusieurs occasions des marques de sa valeur, de son esprit, & de sa conduite. De son Mariage avec Marguerite de Bethune , Fille de Maximilian de Bethune, Duc de Sully , est sortie Marguerite

de Rohan, Heritiere de la Duché & du Nom. Elle épousa Charles Chabot Seigneur de Sainte Aulaye, & c'est d'où est venu Monsieur le Duc de Rohan dont nous parlons. Mademoiselle de Vardes qu'il vient d'épouser, l'a fait entrer dans la Famille du Bec-Crespin, qui tire sa source de Messire Guillaume Crespin, Chevalier, Connestable de Normandie. On a vu dans cette Maison un Connestable de France, un grand Seneschal de Normandie, un Archevesque de Narbonne, des Ambassadeurs, & plusieurs autres grands Personnages. Jean du Bec, Seigneur de Bourry, s'allia avec Marguerite de Roncherolles, Dame de Vardes, Fille de Charles de Roncherolles, Baron du Pont S. Pierre. Ils eurent

Char

Charles du Bec , Seigneur de Bourry & de Vardes , Chevalier des Ordres du Roy, Vice-Admiral de France , qui épousa Magdelaine de Beauvilliers - S. Aignan. De cette Alliance sortirent trois Fils & une Fille ; sçavoir , Charles du Bec, Baron de Bourry ; Philipès du Bec , Archevesque de Rheims, Duc & Pair de France , Commandeur des Ordres du Roy , & Maître de la Chapelle de Sa Majesté ; & Pierre de Vardes, qui a fait la Branche de Vardes. Je laisse toutes les Alliances de cette Maison, & ceux qui ont précédé René du Bec, Marquis de Vardes, Grand-Pere de Monsieur de Vardes d'aujourd'huy. Il estoit Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de la Chapelle, & fut marié deux fois ; l'une , avec Helene

d'O, Fille de Charles d'O, Seigneur de Franconville; & l'autre, avec Isabelle de Coucy, Marquise de Vervine, qui fut la dernière d'un Nom si celebre dans nos Histoires. Il n'eut point d'Enfans de ce second Lit, mais il en eut plusieurs du premier, & entr'autres Renée du Bec, qui épousa Monsieur le Marechal de Guébriant, & qui fut nommée Dame d'Honneur de la Reyne aujourd'huy regnante. Sa mort l'empescha de jouir de cette Charge. René du Bec son Frere, Pere de celuy qui vit aujourd'huy, estoit Marquis de Vardes, & Gouverneur de la Chapelle. Il épousa Jacqueline du Bueil, Comtesse de Moret, Fille aisnée de Claude du Bueil, Seigneur de Courfillon & de Marchere, & de Catherine de
Mon

Montecler. Il en eut deux Enfans. Le second estoit Monsieur le Comte de Moret, Lieutenant General des Armées du Roy, tué d'un coup de Canon au Siege de Gravelines en 1658. Et le premier qui vit encor est René - François du Bec, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine-Colonel des Cent Suisses de la Garde, Gouverneur d'Aigues-mortes, & Lieutenant General de ses Armées. Il avoit épousé Catherine Nicolaï Fille de Jean Nicolaï Premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de Marie Amelot. Elle mourut en 1661. apres avoir mis une Fille au monde; & c'est cette Fille, belle, spirituelle, & riche, que Monsieur le Duc de Rohan a épousée ces

derniers jours. Je ne vous dis
 rien de la Maison de Nicolai,
 parce que je vous en ay tres-am-
 plement parlé dans une de mes
 Lettres. La Cerémonie des
 Epouailles se fit à Saint Clou
 dans la belle Maison de Mon-
 sieur Delrieu Maistre d'Hostel
 ordinaire du Roy, en présence
 d'un tres-grand nombre de Per-
 sonnes de la premiere qualité.
 Mademoiselle d'Orleans & Ma-
 demoiselle de Valois s'y trouve-
 rent, & avec elles, Monsieur &
 Madame la Duchesse de Sully,
 Monsieur le Grand - Maistre,
 Madame la Princesse de Fu-
 stemberg, Madame la Princes-
 se d'Epinois, Madame la Com-
 tesse de Fiesque, Madame la
 Comtesse de Guiche, Madame
 & Mademoiselle Amelot, Ma-
 dame de la Stroche, Monsieur
le

le Prince de Soubize , Monsieur le Duc de Frontenay , & Monsieur le Chevalier de Rohan. Ces deux derniers sont Fils de Monsieur de Soubize. Ma dernière Lettre portoit que Monsieur le Duc de Villars étoit aussi marié. On avoit publié cette nouvelle sur quelques avances qui s'étoient faites, mais on n'a point achevé l'Affaire , & vous prendrez soin , s'il vous plaist , de détromper ceux qui auront cru ce que je vous en ay écrit.

Heureux qui peut conserver la liberté de son cœur ! Je vous ay déjà mandé qu'il s'estoit établi un Ordre nouveau sous ce titre. Voicy ce qui luy a donné lieu.



HISTOIRE

DE L'ORDRE

DE LA LIBERTE' DES COEURS.

LE y avoit déjà long-temps qu'un petit nombre de Cœurs disputoient obstinément leur Liberté contre l'Amour, résolus de la défendre jusqu'au bout, & de repousser ses plus dangereuses attaques.

*Helas ! dans quels perils un jeune cœur
s'engage*

Quand il ose tant résister ?

*Car si l'Amour peut un jour l'emporter,
Point de Quartier, on met tout au
pillage.*

Comme

Comme ces Cœurs fatiguez par les assauts continuels de l'Amour avoient beaucoup perdu de leurs forces , ils furent obligez de demander du secours à quelques autres Cœurs qui n'estoient point soumis à l'Amour, ou qui s'estoient affranchis de l'obeïssance qu'ils luy avoient quelque temps jurée ; car ils sçavoient bien que s'ils se rendoient leur genereuse resistance ne seroit pas un merite pour eux aupres de l'Amour , & qu'elle ne serviroit qu'à leur en attirer un traitement encor plus fâcheux.

*D'un cœur indifferant la plus belle action
Près de ce Vainqueur ne sert guere.
Il a peu de discretion,
Quand il a pouvoir de tout faire.*

Dés qu'ils furent fortifiez par l'arrivée de leurs Troupes auxiliaires,

liaires, l'Amour eut du dessous, & fut contraint de lever le Siege ; mais ces Cœurs qui n'ignoroient pas que leur Ennemy pourroit bien revenir à la charge , & qui avoient dessein de se mettre en estat de luy resister toujours , jugerent à propos de faire entr'eux une liaison étroite qui les engageast tous à leur defense commune. Ils n'en trouverent point d'autre moyen que d'établir un Ordre Militaire qui portât le nom de la Liberté, pour faire souvenir ceux qui en seroient honorez , de l'obligation où ils estoient de se defendre sans cesse contrel'Amour. L'Ordre fut donc appelle *Ordre de la Liberté des Cœurs*. Ils prirent pour Devise des Chaînes rompuës, & au dessus de la Devise estoit écrit *Liberté*, qui fut pris pour le Cry
de

de Guerre. Cela fait, on songea à établir un Grand-Maistre. Les Avis furent partagez. Les Hommes & les Femmes pretendoient également à la Grande-Maistrise. Les Hommes disoient que les Dames n'estoient gueres propres à conserver la liberté dans un Cœur.

*Quand une Dame a dequoy plaire,
Elle a beau crier, liberté,
Ses yeux nous disent le contraire,
Et l'on écoute moins sa voix que sa beauté.*

Mais les Dames leur répon-
doient.

Si de vos Cœurs la tendresse est extrême,

Et si nos yeux ont pouvoir de charmer,

Nous ne pouvons empêcher qu'on nous aime,

Mais

*Mais nous pouvons nous empêcher
d'aimer.*

Les Hommes. repliquoient à
cela.

*Le cœur le plus farouche enfin devient
traitable,*

*Un peu d'amour l'a bientôt adoucy,
Et dès que l'on se croit aimable,
On croit devoir aimer aussi.*

Si les Hommes eussent eu moins
de panchant à prèdre de l'amour
que les Dames à en donner , la
plus grande partie des voix au-
roit esté de leur costé, mais la fa-
cilité qu'ils ont à aimer n'estant
pas moins dangereuse pour la
Liberté , que le plaisir que les
Dames se font d'estre aimées,
l'on ne pût résoudre à qui l'on
donneroit la Grande Maistrise.
Pour sortir de cette affaire ; on
trouva un milieu, qui fut que les
Hommes.

Hommes & les Dames posséderoient alternativement cette Charge. Sitost que l'Election fut achevée, on fit les Regles qui suivent.

R E G L E S D E L' O R D R E
de la Liberté des Cœurs

I. Comme la fin que l'Ordre s'est proposée, est de faire une guerre continuelle à l'Amour, il est nécessaire d'avoir une grande quantité de Chevaliers en état de combattre. On recevra pour cet effet tous les Cœurs de ceux de l'un & de l'autre Sexe, de quelque âge, condition & qualité qu'ils soient, excepté ceux qui auroient atteint la soixantième année, parce que tous ces Cœurs qui sont sur le retour, ne font profession d'estre libres que faute de pouvoir estre amoureux, & de

68 M E R C U R E

de tels Chevaliers ne feroient gueres capables d'augmenter la puissance de l'Ordre.

*Les sentimens d'un Cœur sexagenaire
Sont foibles contre la beauté,
Les jeunes Cœurs n'écontent guere
Ce qu'il dit pour la Liberté.*

II. On y recevra la Jeunesse dès sept ans.

*La Liberté doit faire son possible
Pour entrer dans un Cœur dès ses plus
jeunes ans,
Car pour le rendre amoureux & sen-
sible
L'Amour prend toujours bien son
temps.*

III. On fera un Novitiat à la discretion du Grand Maistre, mais le temps de l'épreuve ne pourra estre moindre d'un an, car il n'est pas si facile de bannir l'Amour que le pensent ceux
qui

qui par dépit reclament la Liberté:

*La Maladie est obstinée ,
On n'en guerit pas aisément ;
Pour prendre de l'amour il ne faut
qu'un moment ,
Pour s'en défaire il faut plus d'une
année.*

IV. Les Freres & les Sœurs
pourront se marier si bon leur
semble.

*Le Mariage en un seul jour
Eteint la plus ardante flâme.
Pourveu qu'on n'aime que sa femme
On est seur d'estre sans amour.*

V. Les Chevaliers ne pour-
ront faire de Combats seul à seul
avec les Sujets de l'Amour , sur
peine d'estre chassés de l'Ordre.

*Dans les combats publics on se tire
d'affaire ,
Le succès en peut estre heureux ,
Mais*

*Mais pour le Cœur le plus severe
En teste à teste est dangereux.*

VI. Ils ne toucheront point aux dépouilles des Ennemis , au contraire elles leur seront rendues au même état qu'elles auront esté prises.

*Il ne faut point qu'on se hazarde
A garder rien de ce qu'on aura pris.
Petits presens , tendres écrits ,
Sont d'une dangereuse garde.*

Voila quelles sont les principales Regles de cet Ordre. Comme on se relâche facilement , je ne sçay s'il n'aura pas besoin d'estre reformé de temps en temps. A la verité d'aimables Soeurs avec des Freres qui ne le sont pas moins , ne sont gueres propres à faire la guerre avec l'Amour ; neantmoins il suffit qu'ils ayent eu la force d'établir
un

un Ordre Militaire destiné à ce seul employ , pour faire croire qu'ils en auront assez pour le maintenir.

Le Roy a donné à Mr. le Marquis de Boufflairs , Gouverneur de Fribourg, la Charge de Colonel General des Dragons , vacante par la mort de Monsieur le Marquis de Rannes. Il est Lieutenant General de la Province de l'Isle de France , & Grand Bailly de Beauvais. La Maison de Boufflairs est une des plus Nobles du Beauvoisis. Les Memoires de Monsieur Loisel & de Monsieur Louvet Avocat en font foy. Quand on est choisy dans un âge si peu avancé pour un Gouvernement aussi considerable que celui de Fribourg , & pour une Charge de l'importance de celle de Colonel General des Dragons,



gons, il ne suffit pas d'avoir un fort grand mérite, il faut de l'expérience & de la valeur, & que les occasions de faire paroître l'une aient esté assez fréquentes pour avoir fait acquérir en peu de temps ce qui n'est souvent l'ouvrage que d'un grand nombre d'années. Les récompenses que je vous marque sont tres-glorieuses. Elles viennent d'un Prince parfaitement éclairé, qui ne fait jamais rien que de juste; & elles disent plus à l'avantage de ceux qui en reçoivent de semblables, que toutes les louanges qu'on leur peut donner. Monsieur le Marquis de Boufflairs a épousé la Fille de feu Monsieur de Guenegaud Secrétaire d'Etat.

Vous aurez déjà appris la mort de Madame Daubray, Veu-

ve

ve de Monsieur Daubray Lieutenant Civil, dont le Pere avoit possédé la mesme Charge. Elle estoit Fille de Monsieur Mangot Conseiller d'Etat, & petite Fille de Monsieur Mangot Garde des Sceaux. Elle est morte avec beaucoup de résignation, dès le commencement de ce Mois, apres une longue maladie de langueur, pour laquelle tous les Remedes se sont trouvez inutiles.

Puis que le soin particulier que Monsieur de Lorme avoit pris de vous dans les premiers Voyages que vous avez faits à Bourbon, vous donne lieu de le regretter, j'adjoute à ce que je vous en ay déjà écrit, une particularité que vous serez bien aise d'apprendre, parce qu'elle est fort glorieuse à sa mémoire.

La

72 M E R C U R E

La curiosité l'ayant attiré en Italie , il avoit entendu parler trop avantageusement de Venise, pour negliger de voir cette grande Ville. Il y alla , & quoy que ce ne fust qu'en qualité de Voyageur , il y fut reçu avec le même honneur qu'on réd aux Ambassadeurs. On fit plus pour luy. Le Senat luy donna le titre de Noble Venitien , & luy voulut marquer par là l'estime qu'il faisoit de son merite. Vous sçavez, Madame , que ce Titre ne s'accorde qu'aux Personnes qui en ont infiniment. Feu Monsieur le Duc d'Orleans l'avoit choisy pour son Premier Medecin. Il étoit Sur-Intendant des Bains & Eaux Minerales de France , & avoit mis celles de Bourbon en vogue. Son Pere qui avoit esté Medecin de Marie de Medicis,

mourut

mourut aussi âgé que luy , c'est à dire ayant pres de cent ans.

J'ay à vous parler d'un autre genre de mort , en vous apprenant , que Mademoiselle des Gallais est morte à l'Herésie , & qu'elle a enfin suivy l'exemple de presque toute sa Famille, qui depuis seize ans a renoncé à l'erreur. Elle est de la Maison d'Horry , dont la Noblesse est connue depuis plus de trois Siecles dans la Province d'Angoulmois. Son Pere estant mort , le plus jeune de ses Freres qui estoit Page de Monsieur le Comte de Jarnac , embrassa la Religion Catholique. L'Abjuration qu'il fit, fut suivie de celle de Monsieur de la Courade son Frere aîné, & en suite de deux autres , d'une Sœur & d'une Tante. Mademoiselle des Gallais estoit de.

Aoust.

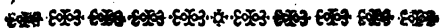
D

meurée avec une autre Sœur sous la conduite d'une Mere peu traitable sur les matieres de Religion, & elle ne trouva point d'autre moyen de se mettre en état d'estre éclaircie de ses doutes, qu'en se dévouant entièrement à Madame la Comtesse de Jarnac, Dame d'Honneur de Son Altesse Royale Mademoiselle. Elle ne pouvoit mieux choisir, cette Dame estant aussi illustre par sa pieté & par sa vertu, que considerable par sa naissance & par le rang qu'elle tient. Elle est de l'ancienne Maison d'Epagny. Monsieur le Comte de Jarnac est Lieutenant de Roy des Provinces de Xaintonge & d'Angoulmois. Je ne vous repete point que la Maison de Jarnac est une Branche de celle de Chabot, si connuë en France
par

par les services qu'elle a rendus. Je vous en ay déjà amplement parlé. Mademoiselle des Gallais ne fut pas plustost arrivée icy qu'elle proposa ses doutes au Pere Girou Jesuite. Les profondes lumieres qu'il a jointes aux favorables dispositions qu'il trouva dans son esprit, le firent venir aisément à bout du grand Ouvrage qu'il entreprenoit. Il luy donna une parfaite connoissance de ses erreurs, & elle les abjura quelque temps apres en presence de Madame de Jarnac & de plusieurs autres Personnes de qualité.

Il se fait toujours force Galanteries en matiere de Bouquets. En voicy un envoyé à une Belle par le Fils d'un Auditeur des Comtes de Dijon. Je vous ay déjà fait voir de ses Vers

D ij



B O U Q U E T.

Allez, heureuses Fleurs, on ce jour
vous convie.

Ne retardez pas un moment.

Pour aller sur le sein de l'aimable Sylvie.

Il vous faut de l'empressement.

*Que vostre sort est doux ! qu'il est digne
d'envie !*

*Vous ne pouvez avoir de plus charmant
séjour.*

*Les Zephirs enjoiniez vous baisseront sans
cesse,*

*Vous aurez avec vous les Graces & l'A-
mour.*

Les Ris & la Jeunesse,

Qui dans l'excès de leur tendresse

Vous caresseront tour à tour.

*Heureux, si comme vous je pouvois quel-
que jour,*

*Joûir du beau destin qui pour vous s'in-
teresse !*

*Mais, Fleurs, je vous retiens, allez le
temps vous presse.*

Portez à cette Belle avecque vos couleurs,

*Les hommages profonds du plus tendre
des cœurs.*

le

Je ne dois pas oublier ces autres Vers
qui ont esté faits à Rennes , sur ce
qu'une aimable Personne avoit mis
dans son sein des fleurs qu'elle venoit
de cueillir.

BElles Fleurs qu'en mourant vous me
donnez d'envie !

L'incomparable main qui vous cause la
mort ,

Vous donne pour Tombeau le beau sein de
Sylvie.

Ah , belles Fleurs , que n'ay-je un mesme
sort !

D'un sèblable Tõbeau j'aurois l'ame ravie,
Et quand je serois mort ,

Pour mourir mille fois je reprẽdrois la vie.

Une mort de cette nature , à
condition de revivre toutefois &
quantes , feroit assurément pré-
ferable aux langueurs conti-
nuellles de ces malheureux
Amans qui veulent souffrir sans
qu'on le sçache, & qui n'ont au-
tre soin dans leurs plaintes que
de recommander la discretion

D iij.

78 M E R C U R E

aux forests. Ecoutez celles d'un Berger que l'absence accable. L'Air & les Paroles sont de Mr. Robfard de Fontaines.

A I R N O U V E A U.

J*E ne viens plus dans ces Deserts
Inviter les Oyseaux à faire des
Concerts ;
Je cherche l'ombre & le silence ,
Pour me plaindre en secret des rigueurs
de l'absence.
Helas ! si je vous dis mes tourmens
amoureux ,
Vastes Forests solitaires Retraites ,
Au moins promettez moy que vous serez
discretes ,
Et cachez les ennuis d'un Berger mal-
heureux.*

Les uns sont tourmentez par l'absence , & les autres par le changement. La Lettre d'un Amant desesperé que je vous envoyay il y a trois mois , a esté tellement de vostre goust, qu'en ayant recouvré une seconde du mesme stile , je croy devoir vous

en faire part. Elle n'a point d'autre Subscription que,

Pour la plus aimée, & la plus ingrate
Personne du monde.

Vous avez enfin connu ma tendresse; mon cœur vous en a parlé, mes yeux vous l'ont fait entendre; mes soupirs vous l'ont exprimée; mes assiduités vous en ont convaincuë; vous m'avoüastes hier que vous m'aimez, & vous m'avez dit aujourd'hui qu'il faut cesser de se voir. Quel changement! quelle inconstance? Est-ce là cette foy qui devoit toujours durer? est-ce là cet amour qui ne devoit jamais finir? Ne sçavez-vous aimer qu'un jour, volage, & n'en donnez-vous pas des preuves moins violentes? Ay-je mérité par une extrême passion un traitement aussi injuste, & ne devez-vous pas une plus douce récompense à mes soins & à mes empressemens? C'estoit seulement pour mieux pénétrer dans les véritables sentimens d'un Cœur que vous ne possédez que trop, que vous m'avez flaté des apparences trompeuses d'une amitié sincère. Vous l'avez vu ce Cœur amoureux & enflamé. Il vous a plu sans déguisement, & vous

l'accablez de la nouvelle d'une si funeste séparation. Quels sont vos projets ? quelles sont vos irrésolutions ? ou plutôt quelle destinée est la mienne , & quel est mon aveuglement ? Quand ma passion ne commençoit que de naître, vous m'avez commandé de l'étouffer. Il estoit en mon pouvoir de le faire ; elle ne l'emportoit pas encore sur ma raison. Quand vous m'avez vu disposé à vous obéir, vous vous y êtes opposée. Vous avez rallumé cette passion par des espérances trompeuses. Vous l'en avez nourrie ; & quand enfin elle est à son dernier période , que tout conspire contre moy, que mon cœur & mon esprit sont d'intelligence avec vous pour me perdre, vous dites , Inhumaine , qu'il faut cesser de se voir. Hélas ! qu'il est facile à une Amante déguisée de tromper un Amant passionné. Je rapelle aujourd'huy l'air indifférent & la manière tiède dont vous m'avez découvert vostre feu. Ah que j'estois aveugle de ne pas connoître à ce peu d'empressement les secrets de vôtre trahison. Trahison ! Non , j'ay tort de vous accuser. Vous n'êtes point coupable d'une si noire perfidie. En effet , quelle gloire auriez-vous de passer pour une habile

Bile Fourbe ? Vous m'avez parlé de bonne foy. J'ay veu en vous ces manieres tendres qui touchent & qui persuadent , & j'aurois esté injuste si je fusse demeuré insensible à la chose du monde la plus douce & la plus charmante. Oüy , je n'en scaurois douter ; vous m'aimez toujours , quoy que vous m'avez dit , & ce n'est que pour mettre mon amour à l'épreuve que vous m'avez commandé de ne vous plus voir ; car enfin on n'annonce point une si fâcheuse nouvelle avec aussi peu de précaution , & d'un ton aussi modéré que vous avez fait. Eh , au nom de tout ce que vous avez de cher , ne me donnez plus de ces cruelles atteintes , elles sont mortelles pour moy. Si vous vous souvenez du moment de chagrin que vous me fistes , & que vous remarquastes dans le Carrosse, vous jugerez aisément par là de mon agitation. Une parole me changea. Pensez , je vous supplie , au trouble que me doit causer ce que vous venez de me dire. Mais que fais-je malheureux ! Je cherche encor à me flatter. Je m'égare dans ma passion. Mon amour me trahit , après avoir manqué d'apprévoyance. Il n'est que trop vrai , Cruelle , que vous ne m'aimez plus , on pour

D. V

mieux dire , que vous ne m'avez jamais aimé. Il ne m'en faut pas de preuves plus convaincantes. Me bannir d'aupres de vous est un ordre qui ne me laisse pas lieu d'en douter. Hé bien , j'y consens. Ma raison vient à mon secours , je chercheray à me guérir. Vostre exemple ne me sera pas inutile. Je feray mes plus puissans efforts pour vous arracher de mon cœur , chere Perfide. Mais hélas je les feray en vain ; car que peut-on sur un cœur qui n'est point à soy ? Rendez-le moy donc au moins , Infidelle , ce cœur entier comme vous l'avez reçu , & n'y laissez aucun caractère de la plus grande & de la plus belle passion qui fut jamais. Est-ce là , ma raison , le conseil que tu me viens offrir ? Lâche & foible raison , laisse-moy mon amour , tout malheureux qu'il est. On ne demande point un cœur qu'on a volontairement donné. On n'oublie jamais ce qu'on a aimé éperdûment , & c'est une lâcheté dont la seule pensée me tient lieu d'offense. Oüy , belle Ingrate , dans l'extrémité où vous m'avez réduit , je veux vous aimer éternellement , mais d'un amour tendre , respectueux , sincere ; & si c'est un crime de vous aimer & de vous voir, vous

ne

ne me verrez plus. Mon obeïssance me coûtera cher, il y va de ma vie, je mourray misérable, mais je mourray pour vous, & vous vivrez satisfaite.

Monsieur le Chevalier de Vendosme a presentement le Grand - Prieuré de France. Il en a pris possession depuis quelques jours, & les Cerémonies en ont esté faites avec beaucoup de solemnité. Je ne vous dis rien de sa naissance. Le Nom qu'il porte la fait connoître, & personne n'ignore qu'il a l'avantage d'estre fort de l'auguste Sang de Henry IV. Il s'en est montré digne par toutes ses actions, & a fait voir une valeur surprenante dès ses plus jeunes années. Je puis dire dès ses plus jeunes années, puis qu'il est encor fort jeune, & qu'il s'est signalé dès le Siege de Candie,

par

par mille marques qu'il y donna d'un courage extraordinaire. Il n'y a rien qui le puisse estre davantage que ce qu'il fit en s'attachant à combattre un Soldat des plus robustes. Il ne le quitta point qu'il ne luy eust arraché ses armes; & à le voir dans un âge si peu avancé, on eust dit que c'estoit David qui attaquoit Goliath. La suite de ses Actions n'a point démenty les premières; & dans toutes les Campagnes où il s'est trouvé avec le Roy depuis le commencement de cette Guerre, il a répondu à ce qu'il est né par tout ce qu'on peut attendre de la plus intrépide valeur. Il n'avoit voulu faire prier personne d'assister à la Cérémonie de sa prise de possession du Grand Prieuré de France. Cependant le jour où elle se devoit faire

faire estant arrivé , l'Assemblée ne laissa pas d'estre tres nombreuse , & l'Eglise toute remplie. Il fut reçu à la Porte du Temple par les Officiers de la Justice du mesme Lieu, & complimenté par le Bailly , qui le vint trouver jusqu'à son Carrosse. Monsieur le Chevalier de Vendosme en descendit pour entendre sa Harangue. Elle consistoit en de grands témoignages de joye de ce que les Fleurs de Lys venoient fleurir dans le Temple pour la troisième fois , & de ce qu'on le voyoit dans la mesme Dignité que Monsieur d'Angoulesme & Monsieur de Vendosme son grand Oncle avoient possédée. Quelque temps apres, cet Illustre Chevalier se rendit dans l'Eglise , revestu d'une Robe de tafetas noir. Il s'avança vers le
grand

grand Autel , se mit à genoux, tira son Epée , & la présenta au Prieur qui avoit l'Aube , l'Etole, & la Chape, & estoit assisté des Religieux Chanoines de cette Eglise. Le Prieur benit l'Epée suivant la coûtume, & la rendit en suite à Monsieur le Chevalier de Vendosme, en luy disant, outre les paroles essentielles, qu'il la prist pour s'en servir contre les Ennemis de la Foy. L'Epée fut remise dans le fourreau, & cela fait le Prieur commença la Messe. L'Epistre estant dite , Monsieur le Chevalier de Vendosme partit de la Place où il estoit , & se présenta à genoux devant Monsieur le Bailly d'Harcourt, en présence de plusieurs Commandeurs & Chevaliers , pour recevoir l'Ordre de Chevalerie. Il le reçut
avec

avec les cérémonies ordinaires ; en suite dequoy il retourna en sa place. La Messe finie , il fit ses vœux. On le revestit de l'Habit de l'Ordre, & apres qu'il eut été embrassé par tous les Commandeurs & Chevaliers qui estoient présens , on le conduisit dans le Refectoire des Religieux , où s'estant assis à terre , Monsieur le Bailly d'Harcourt luy donna un morceau de pain , avec un peu de sel & un verre d'eau , & luy dit que l'Ordre ne luy permettoit pas autre chose. Il faut vous dire , Madame , afin de ne vous laisser aucun embarras , que M^r le Bailly d'Harcourt est celuy que vous avez entendu appeler Chevalier d'Harcourt. Il n'est pas besoin que je vous parle des Actions extraordinaires qu'il a faites sur Mer en plusieurs

fleurs rencontres. Elles vous sont
 connuës , mais vous ne sçaviez
 peut-estre pas qu'elles luy avoiét
 fait meriter d'estre Grand-Croix
 & Bailly. Cette premiere Ceré-
 monie estant achevée, Monsieur
 le Chevalier de Vendôme qui-
 ta sa Robe & le Manteau à bec,
 & fut conduit dans l'Eglise par
 Messieurs les Commandeurs de
 Machaut & Davernes. En y en-
 trant , pour marque qu'il prenoit
 possession du Grand Prieuré, il
 reçeut l'Eau-benite du Prieur,
 qui luy présenta les Clefs de l'E-
 glise. Il alla baiser en suite le
 Grand Autel, sonna la Cloche,
 fut mené à la Place des Grands
 Prieurs , & un peu apres , dans
 l'Hostel Prioral dont on luy pré-
 senta les Clefs. Il y fit allumer du
 feu , & aucune des Cerémonies
 qui s'observent dans une verita-
 ble:

ble prise de possession, ne fut oubliée. Ce fut alors qu'il fut reconnu de tout le monde pour Grand Prieur. Il retourna à l'Eglise, où s'estant remis en sa place, il ordonna qu'on chantât le *Te-Deum*, pendant lequel il fut encensé par le Prieur, & apres luy, les autres Commandeurs & Chevaliers. Il ne se peut rien adjoûter à la joye qu'ils marquerent tous de voir cette Dignité possédée par un Prince d'un si grand merite.

Monfieur l'Abbé Colbert qui avoit esté nommé par le Roy à l'Evesché d'Auxerre, fut Sacré sur la fin de l'autre mois par Mr. l'Archevesque de Paris, assisté de Messieurs les Evesques d'Orleans & de Montauban. La Cérémonie se fit dans l'Eglise de Sorbonne en présence de Mon-

fieur

sieur Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat , dont ce nouvel Evêque est proche Parent, & de plusieurs autres Personnes de la première qualité. Après qu'elle fut achevée , Monsieur l'Archevesque mena Monsieur Colbert avec toute sa Famille dans sa belle Maison de Conflans. Il y avoit fait préparer un magnifique Festin qui fut accompagné d'une Symphonie merveilleuse. Après le Dîner , toute cette belle Compagnie , dont Madame la Maréchale de la Mote estoit , s'alla promener dans le Jardin, & y fut encor régalée de Voix & de Symphonie qui se trouva presque différente dans chaque Allée. Le soir on s'embarqua dans la belle Gondole de Monsieur l'Archevesque. La fraîcheur de l'eau dont on jouït en revenant
à

à Paris , fut un nouveau plaisir qui termina ceux de cette Feste.

Il ne se peut que vous n'ayez entendu parler du retour de M^r le Comte d'Estrées à Brest. On peut dire qu'il y est arrivé Vainqueur des Isles de Gorée & de Tabago , puis qu'il n'estoit point revenu en France depuis ce temps-là. On est fort persuadé qu'il auroit adjouté Curassou à ses Conquestes , si la Mer ne luy avoit pas esté contraire , car les François ne laissent avorter aucune entreprise faute de cœur ; & si dans de pareilles rencontres les Ennemis trouvent quelque sujet de se réjouir , ils n'en ont pas au moins de s'applaudir des effets de leur valeur & de leur courage. Les Elemens ont de tout temps ruiné de grands desseins, & il n'est point de Puissance, de quelque

quelque étendue qu'elle puisse estre, qui soit capable de les maîtriser. La folie de l'entreprendre feroit pareille à l'extravagant emportement de Xerxes, qui crût s'estre vangé de la Mer en la faisant foüeter avec des chaînes de fer. On sçait combien de naufrages sont arrivez du costé où Mr. le Comte d'Estrées a fait la perte dont vous devez avoir appris la nouvelle, & que l'établissement des Espagnols & des Hollandois dans cette Partie de l'Amérique leur coûte des sommes immenses, un nombre infiny de Vaisseaux, & la vie d'une tres-grande quantité d'Hommes. On doit peu s'étonner apres cela si la rapidité des Courans qui regnent dans ces Mers nous a emporté quelques Vaisseaux. Comme on en a sauvé tous les Hommes,

cette

cette perte ne peut estre considérable pour un Prince aussi puissant que le Roy ; & quand elle seroit plus grande qu'elle n'a esté , si vous voulez examiner le temps où elle arrive , vous trouverez que c'est seulement apres qu'il a triomphé des efforts de presque toutel'Europe armée, & que la Paix qu'il luy donne le fait renoncer à de nouvelles Conquestes. Ainsi , Madame, il semble que la Fortune n'ait osé se déclarer contre cet Invincible Monarque , tant que ce qu'elle auroit tenté contre luy auroit pû estre préjudiciable à ses desseins.

Nous avons veu autrefois joüer les Manechmes. Cette Piece n'a rien de plus surprenant que l'Avanture qui suit.

Un Cavalier, appelé pour une affaire importante à plus de six-vingts

vingts lieuës de Paris, faisoit voyage avec un jeune Abbé dont il devoit épouser la Sœur à son retour. Elle estoit belle, il l'aimoit passionnément, & ne s'en estant éloigné qu'avec beaucoup de chagrin, il faisoit de grandes journées pour estre plustost en pouvoir de s'en rapprocher. Après troisou quatre jours de marche, ils arriverent dans une Ville où ils furent surpris de se voir salüer par beaucoup de monde qui leur estoit inconnu. Ils crûrent que c'estoit une civilité qu'on rendoit en ce lieu-là aux Etrangers, & sans en chercher d'autre cause, ils descendirent dans la premiere Hostellerie qu'ils rencontrèrent. Ils laisserent le soin de leurs Chevaux à leurs Gens, & monterent dans une Chambre, où ayant demandé à souper, l'Hof-
tesse

tesse vint sçavoir un moment
 apres ce qu'ils vouloient qu'on
 leur préparast. A peine eut-elle
 jetté les yeux sur le Cavalier,
 qu'elle fist un grand cry de joye,
 & luy dit qu'elle n'avoit rien à
 luy donner; qu'il falloit qu'il al-
 last loger chez sa Femme qui
 avoit esté inconsolable depuis
 trois ans qu'il estoit party; qu'elle
 avoit fait écrire par tout pour
 tâcher d'avoir de ses nouvelles,
 que celuy qu'il croyoit avoir lais-
 sé mort, se portoit le mieux du
 monde, & qu'il n'y avoit eu rien
 de plus innocent que la partie de
 Promenade où il l'avoit surprise
 avec luy. Le Cavalier qui ne
 comprenoit rien à ce qu'on luy
 disoit, regardoit l'Abbé, l'Abbé
 se divertissoit de l'Avanture, &
 feignoit d'entrer dans les senti-
 mens de l'Hostesse, comme luy
 ayant

ayant dit sur le chemin , qu'il ne devoit point passer par ce lieu-là , s'il n'estoit dans le dessein de se reconcilier avec sa Femme. L'Hostesse adjoûta beaucoup de chose à ce qu'elle avoit déjà dit, & le tout fit comprendre au Cavalier qu'il ressembloit au Mary dont il estoit question ; que ce Mary soupçonnant sa Femme de galanterie , s'estoit fait une affaire avec quelque Amant ; qu'il l'avoit blessé , & que la crainte des poursuites d'une Partie trop puissante l'avoit obligé de fuir sans qu'il eust fait sçavoir à sa Femme de quel costé il estoit tourné. L'Abbé continuoit à faire sa joye de cette rencontre , & demandant des nouvelles de la Dame à l'Hostesse , il apprit le nom de deux Enfans qu'elle avoit, & d'autres secrets fort importants

portans à sçavoir pour le Cavalier, s'il luy eust pris envie de passer pour ce qu'il n'estoit pas. L'Hostesse qui crût que la froideur avec laquelle il luy répondoit, estoit causée par quelque reste de jalousie, s'obstinoit si fort à ne luy vouloir point donner à souper, que pour venir à bout d'elle, il fut obligé de luy promettre qu'il iroit voir sa Femme le lendemain, prenant pour prétexte du retardement, le besoin qu'il avoit de la nuit pour reserver à une réconciliation de cette importance. Il croyoit estre quitte de cette persécution, quand la Dame entra elle-mesme, & vint embrasser le Cavalier avant qu'il eust eu le temps de jeter les yeux sur elle. Une fort aimable Personne l'accompagnoit. Elle embrassa le Cavalier à son tour,

Aoust.

E

& il se vit traiter de Mary & de Frere dans le mesme temps. Quelques-uns de ceux qui l'avoient salüé dans la Ruë , les estoient venus avertir de son arrivée ; & comme la Dame croyoit luy avoir donné quelque lieu de se plaindre de sa conduite, il n'est point d'avances qu'elle n'eust faites avec joye pour se remettre bien avec luy. Ainsi elle ne diféra point à venir où elle apprit qu'il estoit. Elle joignit les pleurs aux embrassemens les plus touchans ; & le Cavalier qui estoit civil , & qui eust bien voulu la desabuser, ne sçavoit comment se défendre de ses caresses. Elle avoit beaucoup d'agrément dans sa personne, le teint vif , la taille bien faite , & les privileges de Mary que luy assuroit le personnage qu'il ne tenoit qu'à luy de joüer, estoient

estoyent de grandes amorces pour un Homme qui n'eust pas esté préoccupé. Mais la Sœur de l'Abbé qu'il devoit épouser à son retour , avoit fait de trop fortes impressions dans son cœur pour le laisser capable de s'oublier. Cependant la Dame faisoit toutes les instances possibles pour l'obliger à venir chez elle. La jeune Sœur du Mary qui l'avoit accompagnée, conjuroit l'Abbé de joindre ses prieres aux siennes, afin de faire cesser un divorce qui n'avoit déjà que trop éclaté. Elle étoit toute belle, avoit de l'esprit, & sans les conséquences du raccommodement, l'Abbé auroit esté fort aise de s'arrester quelques jours dans un lieu où il auroit eu toute liberté de la voir. Tout ce qu'il pût répondre fut, que si le Cavalier l'eust voulu

croire , il auroit esté descendre tout droit chez la Dame , mais que le passé luy tenoit encor un peu au cœur ; & en mesme temps comme il cherchoit toujours à se divertir, il demanda des nouvelles des deux Enfans dont l'Hotesse luy avoit appris le nom. Toutes ces choses qui avoient du rapport avec l'Histoire du Mary , & qu'il sembloit que l'Abbé ne pouvoit avoir sçeuës que du Cavalier , le mettoient hors d'état d'estre crû , quand il auroit dit qu'il n'estoit pas ce qu'on le pensoit. L'Abbé se réjoüissoit de son embarras La froideur du Cavalier ne rebutoit point la Dame. Elle croyoit l'avoir meritée, & tâchoit de la faire cesser par ses tendresses. Enfin comme elle voulut venir à un éclaircissement qu'il luy auroit esté inutile

ne d'écouter, il crut se tirer d'affaire, en l'assurant qu'il ne se souvenoit plus de ce qui les avoit tant de fois broüillez, & la pria de luy laisser faire un voyage de huit jours qui luy estoit de la dernière importance ; apres quoy il reviendroit la trouver pour vivre avec elle dans toute l'union qu'elle pouvoit souhaiter d'un Mary qui l'avoit toujours aimée. La Dame luy dit en soupirant, qu'elle ne pouvoit l'empêcher de faire tel voyage qu'il luy plaisoit, mais qu'elle ne le quitteroit point jusqu'à son départ, & que puis qu'il n'y avoit pas moyen de le tirer de l'Auberge, elle y souperoit avec luy. Le Cavalier y consentit avec joye, & ordonna qu'on servist tout ce qu'on pourroit trouver de meilleur. Le Par-ry accommodoit tous les deux.

La Dame le regardoit comme un commencement de reconciliation qui luy faisoit esperer qu'en soupant elle gagneroit davantage, & le Cavalier en avoit plus de temps à chercher comment il viendrait à bout de la convaincre qu'il n'estoit pas son Mary. L'Abbé estoit le plus content de tous. Outre ce qu'il trouvoit de plaisant dans la continuation de l'Avanture, il avoit la joye d'entretenir une fort aimable Personne qui n'avoit pas moins d'esprit que de beauté. Le Soupé fut servy. On se mit à table, & le Cavalier ayant commencé à couper la viande, la Dame fit un haut cry, & quitta brusquement la place qu'elle avoit prise. La Demoiselle se leva comme elle, & luy ayant demandé le sujet de l'étonnement qu'elle faisoit remarquer,

marquer , la Dame luy parla à l'oreille , & apres qu'elle luy eut fait regarder ce qui l'avoit mise dans la surprise où on la voyoit, elles voulurent toutes deux sortir de la Chambre. Le Cavalier les arresta. L'Abbé se joignit à luy, & il fut question de dire ce qui les obligeoit d'en user ainsi. La Dame n'osoit presque lever les yeux sur le Cavalier. Elle luy avoit fait des caresses qui l'obligeoient de rougir , & il ne sçavoit que juger de son silence, quand la Demoiselle qui le regardois attentivement, commença de dire qu'il n'y auroit eu personne qui n'y eust esté trompé. Ces paroles luy firent connoistre qu'on ne le prenoit plus pour le Mary. Il luy ressembloit si fort pour tous les traits du visage, qu'aucune des deux ne seroit

fortie d'erreur , s'il n'eust pas montré sa main. Le Mary avoit perdu un doigt qu'on avoit esté obligé de luy couper; & soit que le Cavalier n'eust point osté ses Gands avant le Soupé , soit qu'il y eust eu quelque obscurité dans la Chambre , la Dame ne s'étoit apperceuë qu'il avoit la main entiere que dans le commencement du Repas. Une autre qu'elle auroit eu la mesme surprise & le mesme chagrin de s'estre laissée tromper. La tromperie étoit neantmoins fort innocente du costé du Cavalier. Aussi luy parla-t-il d'une maniere si honeste, qu'elle avoüa qu'il n'avoit pas tort. Les civilitez de l'Abbé acheverent de calmer son trouble, & il luy fut impossible de refuser aux prieres de l'un & de l'autre la grace qu'ils luy demandoient.

manderent de demeurer à souper. Comme l'Avanture estoit fort extraordinaire, elle servit d'entretien le reste du soir; & l'Abbé, tout Abbé qu'il estoit, ne pût s'empescher de plaïsanter sur le péril où des traits si ressemblans auroient exposé la Dame, si un mal honnête Homme avoit eu les avantages dont le Cavalier avoit fait scrupule de profiter. La fidélité qu'il devoit à une Maistresse dont il estoit fortement aimé, luy servoit de préservatif contre une tentation de cette nature. Il avoit d'ailleurs un Témoin, qui luy pouvoit nuire, & il n'y auroit pas eu de sûreté pour luy à faire un faux pas. L'heure de se séparer étant venue, le Cavalier remena la Dame chez elle. L'Abbé donna la main à la jeune Sœur; & ce qu'il

y eut de particulier , c'est que les deux Enfans estans accourus à la porte , prirent le Cavalier pour leur Pere , & le forcerent à les embrasser. Il les caressa , revint à l'Auberge , & rit quelque temps avec l'Abbé de l'embarras où l'auroit mis l'obstination de la Dame, si l'incontestable marque d'un doigt coupé ne l'eust point chassée. Il partit le lendemain d'assez bon matin, mais ce ne fut pas sans trouver quelques Creanciers du Mary qui l'attendoient dans la Ruë. Il les paya tous en ostant son Gand. L'accident du doigt perdu estoit connu de toute la Ville , & il ne falloit rien autre chose que montrer sa main pour faire connoître qu'il n'étoit pas celuy qu'ils cherchoient.

Voilà , Madame , ce qu'on m'assure estre vray dans toutes les

ses circonstances. Le Cavalier ne vous sçauroit estre inconnu, & je vous satisferay sur son nom quand il vous plaira. J'ay reçu un nouveau Conte de celuy dont vous en avez déjà veu quelques-uns. Leur stile naïf vous a plû, & j'espere que vous ne ferez pas moins contente de ce dernier, que vous l'avez esté des premiers.



C O N T E.

C*Haque Peuple a ses Loix ; le luxe
dans Athenes*

Estoit puny , point de dépenses vaines.

Sur tout point de pompeux habits ,

Solon en défendoit l'usage ;

El sçavoit que le luxe amollit le courage.

*Dans les Spectacles mesme il n'estoit pas
permis*

D'estre en Robe d'étoffe teinte ,

D'abord l'amende , & souvent pis.

*A l'Intendant des lieux un jour on porta
plainte*

Qu'un

*Qu'un Homme en cet habit venoit d'estre
surpris ,*

Et de cette sage Ordonnance

Il alloit subir la rigueur ,

*Lors que quelques-uns par bon-heur
Du Bourgeois accusé connoissant l'indi-
gence ,*

Fort justement dirent à haute voix

*Qu'il ne pouvoit avoir enfreint les Loix,
Et d'aucun luxe au fond estre coupable.*

On éclaircit la chose ; il estoit veritable

*Qu'un certain Riche ayant veu ce Bour-
geois*

A demy-nu tout comme un miserable ,

De cette Robe un peu trop remarquable

Luy fit present , & luy ne s'en servit

Que faute de plus simple habit.

Ne donnons point dans l'apparence

*Quand nous voyons hors d'œuvre un
Blondin se guinder ,*

Et loin de nous persuader

Que son air fastueux marque son opulence ,

Concluons en son indigence ,

Et disons d'un semblable esprit.

*C'est justement ce Grec qui n'ayant
qu'un habit*

N'en peut chāger selon la bien-seance.

Je

Je vous envoie un troisiéme
Air que j'ay reçu de Poitiers. Il
est de Monsieur Bessant.

RECIT DE BASSE.

NOn, non, disoit un Biberon,
Non, je n'aime point tant l'ombre
de ces Bocages,
Que celle d'un nouveau Bouchon.
Rien n'y soulage mon chagrin;
Oyseaux, vous y chantez en vain,
Tous vos concerts, tous vos ramages
Ne valent pas le chant d'un saint-Crieur
de Vin.

Monsieur le Comte de Paux
a épousé Mademoiselle Gallard;
Fille du Président de ce nom, &
Nièce de Monsieur le Premier
Président. Il est d'une des meil-
leures Maisons de Champagne,
riche, bien fait, & a beaucoup
de bonnes qualitez. Je ne vous
dis rien de Mademoiselle Gal-
lard.

lard. Sa personne vous est connue. Elle a de l'esprit & du mérite, & je ſçay que d'autres que moy vous en ont parlé avec beaucoup d'avantage. Madame la Premiere Présidente les ayant menés l'un & l'autre à Champatreux proche Corbeil, dans une Maison qui luy appartient, Monsieur le Premier Président s'y rendit le jour ſuivant avec Madame Tubeuf & Madame de Ribere ſes Filles. Il y eut le ſoir un magnifique Repas; & le lendemain qui eſtoit le 16. de ce mois, on fit la Cerémonie des Epouſailles, à laquelle ſe trouverent, outre la Famille de Monsieur le premier Président, Madame la Duchefſe d'Angoulême, Monsieur & Madame la Présidente Gallard, Madame la Comteſſe de Paux Mere de l'Epoux,

poux, Madame de Terraming, & plusieurs autres Personnes de qualité.

Il s'est fait deux autres Mariages en Bourgogne qui ont uny des Familles trop considérables pour ne vous estre pas connües. L'un est de Monsieur le Comte de Beaujeu-Beaujolois avec la Fille de Monsieur le Comte d'Aiguilly - Choiseuil; & l'autre de Monsieur le Comte de Belet-S. Quentin avec Madame la Marquise de Villeneuve. La premiere est une des plus riches heritieres du Royaume; & la seconde, une jeune Veuve qui a de la beauté, beaucoup de bien, & assez d'esprit pour mettre en defaut ceux qui se piquent d'en avoir le plus. C'est un endroit fort touchant pour vous, & quand je ne m'en ferois jamais apper

110 MERCURE

apperçeu, je le connoistrois au reproche que vous me faites de ne vous avoir point parlé de Monsieur de S. Andiol, en vous entretenant des beaux Esprits d'Arles. Souvenez-vous cependant que l'Article où vous le croyez oublié, regarde seulement ceux qui composent l'Académie Royale de cette fameuse Ville, & non pas les beaux Esprits d'Arles en general. Il est certain que Monsieur de S. Andiol Archidiacre de la Metropole, est d'un mérite tres singulier, & aussi considerable par sa naissance que par sa profonde érudition. Il est Frere de cet Illustre Marquis de S. Andiol qui s'est autrefois si fort distingué dans les Armées d'Italie, où il a toujours eu de fort beaux Commandemens. Quoy que ses principales

principales applications ayant esté pour les Sciences solides , il n'a pas dédaigné les belles Lettres, & on ne peut avoir plus de facilité & plus de délicatesse qu'il en fait paroître dans tout ce qui luy échape de Poësies Latines. C'est un talent qu'il n'a cultivé que depuis cinq ou six ans, qu'il est devenu aveugle. Il a grand commerce avec les Sçavans , & sur tout avec le fameux Pere Kirker. Il a fait imprimer plusieurs Ouvrages sur différentes matieres, & on a une extraordinaire impatience qu'il veuille donner au Public un Livre pieux qui est dans les mains de tout le monde , & qu'il a mis en Vers d'Elegie. C'est celuy qui vous a tant plû dans l'admirable Traduction paraphrasée que l'Illustre Monsieur de Corneille en

en a faite depuis vingt-cinq ou trente ans. Vous aurez peut-estre veu quelques Dissertations par lesquelles il prouve que le Monument d'Arles qu'on a élevé depuis peu, est une veritable Pyramide , & non pas un Obélisque. Il se fonde sur la tradition ancienne du Pais , sur plusieurs raisons qu'il donne de la différence de la Pyramide & de l'Obélisque, & sur l'autorité des plus fameux Matématiciens de l'Europe qu'il a consultez sur ce Monument.

Il y a longtems que je ne vous ay fait voir de Rondeau. En voicy un sur un sujet fort particulier. Monsieur Robbe nourrissoit un petit Loup privé qu'il avoit promis à Monsieur le Duc du Maine ; & comme ce jeune Prince l'attendoit impatiemment
il

il vint à Paris, & le trouva étranglé dans le temps qu'il croyoit le faire porter à S. Germain. Ainsi il ne put que donner ce Rondeau au lieu du Loup.



A M O N S I E U R
L E D U C
D U M A Y N E.



R O N D E A U.

Au Loup fust-il exposé sans quartier,

*Le Chien maudit , le barbare meurtrier
Du petit Loup que par mon industrie
J'avois rendu traitable & familier ,
Pour augmenter vostre Ménagerie.*



*Hier en passant seul dans ma Gallerie,
J'oüis d'abord comme un Chien abboyer
Dans la Cuisine , & mon Valet crier Au
Loup.*

Lors

*Lors à grands pas, descendant l'Escalier
 J'en vis sortir un grand Chien de Mous-
 nier,*

*La gueule en sang & les yeux en furie;
 J'entray, mais las ! ce Dogue carnacier,
 A belles dents avoit osté la vie Au Loup.*

Le Madrigal qui suit est aussi de Monsieur Robbe. Souvenez-vous quand vous le lirez, que c'est le Magistrat de Basle qui parle à Monsieur le Marechal de Créquy apres la défaite des Impériaux sur le Pont de Rhinfeld.



M A D R I G A L.

EN vain, Grand Marechal, vostre
 rare prudence

N'eut empêcher que nos Bourgeois

Ne donnent, malgré ma défense,

*Bassage aux Ennemis du plus puissant des
 Roys.*

Vous

G A L A N T. 115

*Vous voyez qu'aujourd'huy vostre va-
leur vous trompe ;*

Il n'est Retranchement , ny Fort ,

*Il n'est Fossé profond , ny Rampart assez
fort ,*

*Il n'est aucun obstacle enfin qu'elle ne
rompe.*

Pendant que nous veillons pour vous ,

*Et que sur nostre Pont nous faisons bon-
ne garde ,*

*Nous regardons dessus , & ne prenons pas
garde ,*

*Que ces fiers Ennemis abbatus sous vos
coups ,*

*Par monceaux dans le Rhin viennent pas-
ser dessous.*

J'oubliai à vous faire voir dès
l'autre Mois les deux Sonnets
que je vous envoie. L'un est de
Monsieur Valette-d'Usés, sur la
rapidité des Conquestes de Sa
Majesté ; & l'autre sur la Suspen-
sion d'armes qu'Elle avoit accor-
dée aux Hollandois.

S O N



SONNET.

Grand Roy , dont la valeur égale la
 sagesse ,
 Prince dont le seul nom fait trembler
 l'Univers ,
 Si ma Muse paroist trop hardie en ces
 Vers ,
 Son zele en est la cause , & non sa har-
 dieffe.



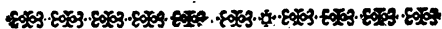
Apollon est luy-mesme accablé de foi-
 bleffe
 Pour vous avoir suivy dans les plus froids
 Hyvers.
 Arrestez donc , Grand Roy , tous ces
 Exploits divers ,
 Triomphez à loisir , il n'est rien qui vous
 presse.



Quand vous aurez conquis le Monde tout
 entier ,
 Que fera vostre bras s'il n'est plus de
 Laurier ?
 Vous languirez , Grand Roy , dans une
 Paix profonde.

Ainsi

*Ainsi ne soyeZ pas si rapide Vainqueur,
 Nos Muses cependant reprendront leur
 vigueur,
 Vous vaincreZ assez tost s'il vous suffit
 d'un Monde.*



SONNET.

*Q*u'on ne me chante plus cette Valeur
 guerriere,
 Ny les faits éclatans de tant de Demy-
 Dieux,
 Tout fléchit sous le bras d'un Roy victo-
 rieux,
 Qui trace de sa main le plan de sa car-
 riere.



*L'Hyver le voit toujours voler sur la
 Frontiere,
 Porter par tout l'effroy, surprendre tous
 les yeux,
 D'une bouillante ardeur penetrer en tous
 lieux,
 Tout couvert de Lauriers, de sang & de
 poussiere.*



Tant

*Tant de Peuples armez au bruit de ses
Exploits ,
Cette Ligue tremblante , & la Flandre
aux abois ,
Sont d'illustres témoins de l'éclat de sa
gloire.*



*Jamais vit on Vainqueur, apres des coups
si beaux ,
Arrester pour la Paix le cours de sa Vi-
ctoire ?
Louis seul sçait par là couronner ses
travaux.*

Les premieres nouvelles qu'on eut des ofres que le Roy faisoit pour faciliter la Paix , furent un si grand sujet de joye, qu'on n'attendit point que le temps de la Suspension d'armes fust expiré pour en faire des réjouïssances à Jenville en Beauce. Toute la Noblesse voisine s'y assembla. La Feste commença par la Representation d'une Comédie ,
apres

après laquelle il y eut un grand Festin. Rien n'y manqua de ce qui le pouvoit rendre agreable. Il fut suivy du Bal. Les Dames y estoient magnifiques. Leur parure donnoit un nouvel éclat à leur beauté, & jamais les yeux n'eurent tant de lieu d'estre satisfaits. On passa la plus grande partie de la nuit à danser, & on auroit continué jusqu'au jour, sans un Feu de joye qui avoit esté préparé. Ce Divertissement fit cesser le Bal. On tira plus de cent Fusées. Elles partirent toutes avec tant de rapidité, qu'elles furent veuës de Chartres & d'Orleans.

Si l'esperance qu'on avoit conçeuë de la Paix, a pû donner lieu à de pareilles réjouïssances, que ne doit-on point attendre de la Paix signée? Jamais le Roy

Aoust.

F

120 M E R C U R E

mieux mérité le Nom de Grand,
que par l'effort qu'il s'est fait en
faveur des Peuples. Tout le
monde en parle, tout le monde
l'admire, & c'est ce qui a donné
lieu à ce Rondeau.

R O N D E A U.

LE nom de Grand est un nom de mi-
stere,

Que chacun craint & que chacun révere,
Qui dit luy seul ce que peut la Valeur.
Qui fait le prix & la gloire d'un cœur,
Qui ne connoist rien d'impossible à faire.

De Jupiter c'est l'illustre salaire,
Pour avoir mis les Titans en poussiere,
De pouvoir joindre au titre de Vainqueur,
Le Nom de Grand.

Vn Roy qui veut toujours agir en Pere,
Comme Louis qui s'occupe à défaire
Les

GALANT. 122

*Les Ennemis des Dieux, & de l'honneur,
Qui fait la Paix au fort de son bonheur,
A sçeu remplir d'une auguste maniere,
Le Nom de Grand.*

Monsieur de Louvigny a este
reçu Duc au Parlement. Je ne
vous repeteray point ce qui s'ob-
serve dans ces sortes de Cere-
monies. Je vous en fis un long
Article, quand je vous parlay il
y a quelques mois de la Rece-
ption de Monsieur le Duc de la
Force. J'adjouteray seulement
icy une particularité que j'ou-
bliay alors de vous marquer.
Avant que le Duc qu'on doit re-
cevoir, preste le Serment, le pre-
mier Huissier luy va oster son E-
pée & la luy remet apres le ser-
mēt presté. On luy paye cent es-
cus pour ce droit: vous vous sou-
venez sās doute de ce que je vous
ay déjà dit qu'il y a toujours un

F ij

Conseiller Rapporteur qui fait l'Eloge du nouveau Duc. Cet employ fut donné à Monsieur le Boult. Il avoit une belle matiere. Outre qu'on peut dire beaucoup d'un Homme qui ayant de grāds Exemples Domestiques, donne tous ses soins à remplir les devoirs de sa naissance, on sçait que Monsieur de Louvigny aujourd'huy Duc de Gramont a eu l'avantage de se distinguer dans toutes les occasions où il s'est trouvé. Douze Ducs assisterent à cette Reception, entre lesquels estoient Monsieur l'Archevêque de Rheims, Messieurs les Ducs de Crussol, de Lefdiguieres, de Créquy, de S. Aignan, de Gèvres, de Coislin, & Monsieur le Prince de Monaco Duc de Valentinois, Beaufrere de celui dont je vous parle. On ne m'a
pû

pû dire le nom des autres.

Il est rare que je vous entretienne de Theses. La matiere semble inspirer peu de curiosité à celles de vostre Sexe. Cependant vous vous plaindriez de moy si je negligeois de vous en faire un Article quand quelque chose d'extraordinaire le peut rendre considerable. C'est ce qui m'engage à vous parler de la These que Monsieur de Creve-cœur, Fils aîné de Monsieur de Manevilette, a dediée à Monsieur depuis quinze jours. Tout le monde en a admiré le Dessen. La Bataille de Cassel & le Siege de S. Omér se voyent en éloignement dans un Tableau qui est au haut. MONSIEUR est representé à cheval dans le devant. Il est vestu moitié à l'antique & moitié à la moderne, pour faire

F iij

voir qu'il ne cede ny aux Héros des premiers Siecles , ny à ceux du nôtre. La Gloire qui le couronne d'une main , tient de l'autre un Faisceau de Palmes. Vous jugez bien, Madame , qu'elle ne les tient ainsi amassées que pour les reserver à ce Grand Prince. On voit la Valeur à costé de luy, & la Victoire derriere. La premiere porte une Couronne de Laurier, & s'appuye sur un Lyon, & l'autre est aisée à reconnoistre par les Trophées qu'elle tient. Il semble qu'elle se fasse un plaisir de le suivre dans le Tableau , comme elle l'a suivy en tous lieux. Son Cheval qu'il arreste se cabre à demy, comme si la crainte qu'il a de perdre la Gloire de veüe l'obligeoit à luy resister ; mais sa resistance n'empesche point ce Héros de se tourner
tout

tout entier vers la Victoire. On ne pouvoit mieux marquer que la fin qu'il s'est proposée dans le Siege & dans la Bataille, n'a pas tant esté d'acquérir de la gloire pour luy-mesme, que de vaincre pour celle du Roy & pour les avantages de l'Etat. Une quatrième Figure qu'on reconnoist pour la Crainte à la peau de Cerf dont elle est couverte, semble fuir vers S. Omer à l'aspect de Son Altesse Royale. Il n'est pas besoin d'expliquer ce qu'elle veut dire, puis que personne n'ignore la frayeur qui saisit les Assiegez au retour de ce Prince victorieux. Un Enfant est sur le devant du Piedestal où le Tableau est posé. Il tient d'une main un Bouclier sur lequel les Armes de Son Altesse Royale sont gravées, & de l'autre une

Grenade en feu. C'est faire connoître assez clairement que Mr. couvre ses Troupes dans le même temps qu'il foudroye celles des Ennemis. On voit aussi deux Lyons au devant de ce Piedestal. L'un paroît tout épouvanté, & l'autre qui regarde derrière luy en fuyant, tient sept Flèches dont il y en a une partie de rompuës. Il n'y a Personne qui ne reconnoisse l'Espagne & les Sept Provinces Unies à ces deux Lyons. Je passe les autres Figures qui ont leur sens dans cette These, pour venir à l'Action de Monsieur de Crevecœur. Elle se fit au College de Harcourt avec tout l'éclat possible. L'Assemblée ne fut pas seulement nombreuse, mais composée d'une quantité surprenante de Personnes de la première Qualité.

Voicy

Voicy le Nom de ceux que j'y remarquay. Messieurs les Cardinaux de Rets, de Bouillon & de Bonzy; Messieurs les Archevesques d'Ambrun & de Bourges; Monsieur le Coadjuteur d'Arles; Messieurs les Evesques d'Amiens, de Sarlat, de la Rochelle, de Montauban, de Meaux, d'Angoulesme, d'Auxerre, de S. Pappoul, de Vance, d'Avranche, de Perpignan & de Marseille; Messieurs les Ducs de S. Aignan, Mazarin, de la Force, de Rohan, de Sully, & d'Epernon; Monsieur le Prince Lillebonne; Monsieur le Comte de Maurever, Messieurs les Marquis de Gama-che & de S. Simon, & quantité d'autres Gens de la Cour, du Conseil & des Compagnies Souveraines, qui tous avoüerent que la capacité du Soutenant sur-

passoit son âge. La These qui estoit dans une tres-riche bordure avec une Glace de Venise, fut placée dans le Fauteuil que Monsieur auroit occupé s'il se fust trouvé dans l'Assemblée. Il estoit environné de Suisses & de Gardes, comme s'il eust esté remplý de la Personne même de Son Altesse Royale.

Monsieur le Marquis de Meinieres est mort icy de la blessure qu'il reçeut au commencement de ce Mois dans la malheureuse rencontre qui l'obligea de tirer l'Epée sur le Pont S. Michel, contre un Gentilhomme avec lequel il eut quelques paroles d'aigreur. Il estoit brave, bien fait, & est mort à l'âge de vingt-sept ans, regretté de tous ceux qui le connoissent. Il avoit esté nourry Page du Roy; & ayant
servy

fervy Sa Majesté dans toutes ses dernieres Conquestes de Flandre & d'Allemagne, il fut un des premiers qui entrerent dans Valenciennes quand cette Ville fut prise d'assaut. Il estoit Enseigne Colonelle dans le Régiment des Gardes & le Roy pour marque de la satisfaction qu'il avoit reçüe de ses services, l'honora de son agrément pour une Compagnie. Le Brevet luy en fut envoyé un peu avant sa mort. Monsieur le Chevalier de Meinieres son Frere fut tué à la Bataille de Senef, apres avoir donné des marques de son courage dans plusieurs autres Campagnes. Il estoit Sous-Lieutenant aux Gardes. Mademoiselle de Meinieres est leur Sœur. Vous sçavez qu'elle est Fille d'honneur de Madame, & qu'elle a
la

la gloire d'avoir grand'part aux bonnes graces de cette Princeſſe. J'auray occaſion avant qu'il ſoit peu , de vous entretenir de ſon merite particulier , en vous parlant de ſon Mariage qui eſt preſt de s'achever avec Monſieur le Duc de Villars-Brancas. Monſieur le Marquis de Meinieres eſtoit de la Maïſon de Fautereau , Originaire d'Anjou & tres - ancienne. Dans la recherche qui ſe fit de la Nobleſſe en 1300. il y eut un Macé de Fautereau qui fit preuve de la ſienne par Titres & par Témoins , & fut déclaré noble de toute ancienneté. Ce Macé laïſſa pluſieurs Enfans, dont un Cadet nommé Fouques eut pour partage la Terre de Villers en titre de Baronnie , dans le Duché d'Aumale en Normandie. Il s'allia à la Maïſon de Rambure, qui eſt une

des plus considérables de Picardie, & fit la Branche dont est sorty celuy dont je vous parle. Son Trisayeul estoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, & fut fait Chevalier de l'Ordre de S. Michel par Charles IX. Cet Ordre estoit alors dans sa grande vogue, & luy fût envoyé dans son Chasteau de Villers par le Comte de Carrouge, avec une Lettre écrite de la main du Roy, par laquelle il l'exhortoit à le recevoir pour ses vertus, vaillances & merites. Ce sont les termes de la Lettre. Il laissa un Fils qui suivit Henry IV. dans toutes les Guerres civiles, & qui fut dangereusement blessé à la Bataille d'Arques. Il commandoit une compagnie de Cent Hommes d'armes. Je ne vous dis rien de Nicolas.

132 M E R C U R E

colas de Fautereau son Fils, auquel le feu Roy donna une Compagnie Franche de Chevaux-Legers de cent Maistres entretenus avant qu'il y eust de Regimens de Cavalerie en France, & viens à Monsieur de Meinieres, encor vivant, Pere du jeune Marquis dont je vous viens d'apprendre la mort. Il a toujours fervy le Roy pendant sa jeunesse. Apres avoir fait ses premieres Campagnes en qualité de Volontaire, il fut Capitaine des Chevaux-Legers dans le Regiment de feu Monsieur le Duc d'Orleans. Quand les Ennemis prirent Corbie, Sa Majesté luy donna le Commandement de toute la Noblesse des Bailliages d'Arques, de Neufchastel, d'Aumale, de Gournay & d'Eu, pour empescher les

Es

Espagnols de passer la Rivière de Somme. Il commanda dans la même année les Gentilshommes de l'Arrièreban; & les temps difficiles étant venus, il se montra si ferme dans la fidélité due à son Prince, que Sa Majesté l'honora de la Charge de Marechal de Camp dans ses Armées. Il avoit épousé une Sœur de M. le Marquis de Manneville, Gendre de feu Monsieur d'Aligre Chancelier de France, & a toujours soutenu avec beaucoup d'éclat les avantages de sa Maison, qui est alliée de celle de Rouhault-Gamache, de Mailly-de Roncherolles d'Ailly, de Chastillon sur Marne, de Fontaine, de Chauffée-d'Arest, de Mascarel Boisgefroy, & de plusieurs autres des plus anciennes de Normandie & de Picardie. Mr.
le

le Marquis son Fils laisse une jeune Veuve avec deux Enfans. Elle est bien faite , a beaucoup d'esprit , & est Fille unique de Monsieur de Monfort, Seigneur de Saintefoy , Maître des Requestes. Il s'est acquis beaucoup de réputation dans cette Charge qu'il exerce avec toute l'application & toute l'intégrité qu'on peut souhaiter dans un bon Juge. Ses manieres sont si honnestes , & il a une civilité si engageante , qu'on est toujours satisfait de luy. Il est Amy généreux, & se fait un plaisir particulier d'obliger ceux qu'il estime. Aussi est-il fort considéré dans sa Compagnie.

Une violente passion couste quelquefois la vie. Ce que je vay vous dire en est une preuve. Voicy l'Avanture en peu de mots..

mots. Un Cavalier bien fait, galant, spirituel, & dangereux pour les Dames, trouva moyen de se faire aimer d'une Fille de qualité. Elle estoit belle, & avoit assez de bien pour le rendre heureux; mais ses Parens n'estoient pas faciles, & il falloit prendre de grandes précautions pour ne laisser pas éclater cet amour avant le temps. Ils se virent avec le plus de secret qu'ils pûrent, & se ménagerent si bien, que les soins que le Cavalier rendit à la Belle, furent imputez à la seule complaisance qu'on doit au beau Sexe. Cependant il se rendit si bien maistre de son cœur, que rien ne fut capable de l'en détacher. L'absence même qui affoiblit les plus fortes passions, ne fit qu'augmenter celle de cet aimable Personne; & pendant

dant cinq années qu'elle passa sans le voir, elle eut pour luy tout ce qu'on peut avoir pour ce qu'on aime avec le dernier attachement. Les Lettres adoucissoient leurs chagrins, & ils les soulageoient en se rendant conte de leurs plus secretes pensées. La Belle ne laissoit pas d'accuser quelquefois le Cavalier d'aimer moins qu'il n'estoit aimé, Quoy que le reproche fust obligant, il estoit injuste; mais enfin quand les Femmes aiment veritablement, leur tendresse a de certaines manieres de s'exprimer qui l'emportent sur toutes les assurances, que peuvent donner les Hommes, & il semble qu'elles aiment avec plus de force, parce qu'elles ont plus d'art à faire paroistre ce que l'amour leur a fait sentir. La Belle

per

perdit son Pere pendant qu'elle fut éloignée de son Amant; & comme sa Mere l'avoit toujours fort aimée, elle crût ne risquer rien en priant le Cavalier de satisfaire l'impatience qu'elle avoit de le recevoir. Il accourut, & se servant du prétexte dont il estoit convenu avec sa Maîtresse, il la vint trouver dans une Maison de Campagne, où la Mere le reçut avec beaucoup de civilité. Il y passa quatre jours pendant lesquels l'amour de la Belle s'accrut avec tant de violence, qu'elle ne se pouvoit plus résoudre à s'en separer. C'estoit pourtant une nécessité absolue. Outre les affaires qui le rappelloient au lieu qu'il avoit quitté, la bienséance ne souffroit pas qu'il demeurast plus longtemps dans cette Maison. C'eût esté

esté découvrir ce qui l'avoit amené; & dans l'état où estoient les choses, l'intérest de leur amour les obligeoit encor au secret. Ainsi le Cavalier fit ses adieux à la Mere. La Belle ne les voulut point recevoir, & prétendit, comme c'estoit seulement le lendemain qu'il devoit partir, que la nuit luy feroit imaginer quelque prétexte de demeurer encor quelques jours. Le Cavalier qui sentit combien cet adieu luy feroit sensible, jugea à propos de s'en épargner la douleur. Il partit de tres-gand matin sans revoir la Belle. La précipitation de ce depart la surprit si fort, qu'elle fut saisie d'un tremblement qui luy osta la parole. Elle croyoit l'avoir arresté en refusant de luy dire adieu; & le peu de complaisance qu'il sembloit avoir

avoir eu pour elle, luy fit penser cent choses qui la tourmenterent, & qu'elle ne devoit point du tout penser. Elle rappella les reproches qu'elle luy avoit faits de ne luy marquer pas assez d'amour dans ses Lettres, & s'estant mis en teste qu'il ne l'avoit quittée que parce que sa tendresse estoit affoiblie, elle tomba dans une pâmoison qui fit accourir tout le monde à son secours. Sa Mere qui l'aimoit tendrement, se desesperoit. On employa toute sorte de remedes pour la faire revenir, & enfin on en vint à bout. La fièvre la prit, & dès le soir mesme cette fièvre luy causa un transport qui ne la laissa plus maistresse de sa raison. Elle parla, & le nom du Cavalier repeté cent fois, fit connoître l'amour qu'elle avoit pour luy.

Elle

Elle demandoit souvent pourquoy il l'avoit si cruellement abandonnée, & elle n'estoit sensible qu'aux assurances qu'on luy donnoit qu'il arriveroit bientôt. On avoit lieu de le croire. La Mere qui auroit tout fait pour tirer sa Fille de l'état dangereux où elle estoit, n'eut pas plustost connu que la cause de son mal venoit de l'éloignement du Cavalier qu'elle envoya apres luy à toute bride. Le Transport cessa. La Belle fut fort surprise d'apprendre ce qui luy estoit échappé. Sa Mere la consola, luy promit de consentir à son Mariage malgré l'inégalité du Bien, & luy fit sçavoir les ordres qu'elle avoit donnez pour faire revenir le Cavalier. Mais toutes ces choses furent inutiles. La fièvre ne diminua point, & le saisissement
qui

qui l'avoit causée trancha les jours de cette belle Personne avant que son Amant fut arrivé. Jugez de son desespoir quand il sçeut la perte qu'il venoit de faire. Il fut tel que la Mere toute accablée qu'elle estoit , ne pût se défendre de le consoler. Elle l'arresta chez elle , & le regardant comme le Mary de sa Fille, elle ne trouvoit de soulagement à ses douleurs, qu'en s'entretenant avec luy du sujet qu'ils avoient tous deux de s'affliger. Il est encor chez elle, cette Dame n'ayant point voulu le laisser partir. Elle le traite comme son Fils, & luy a fait mesme promettre que s'il se resolvoit à se marier, il accepteroit une Femme de sa main. Beaucoup de Belles luy voudroient bien faire oublier son premier amour , mais ce

ce sont des impressions qui ne s'effacent que par un long-temps, & la memoire de ce qu'il a perdu luy est trop chere pour le laisser capable de prendre si tost un nouvel engagement.

On meurt de joye comme de douleur. Quoy que la preuve que je vous en vay donner soit d'une Personne dont la condition est tres-mediocre, elle ne laisse pas de faire connoistre la verité de ce que je vous dis.

Madame la Duchesse de Lesdiguières voyant approcher le temps de ses Couches, arresta une Nourrice il y a quelques jours. Les Medecins l'avoient approuvée, & les avantages de nourrir le premier Enfant d'une Personne de cette qualité estoient grands. On luy promettoit un employ considerable
pour

pour son Mary , & Madame la Duchesse recevoit une petite Fille qu'elle avoit à son service. Un si heureux changement dans sa fortune luy donna un si grand faifissement de joye , qu'elle en mourut dès le lendemain. Cet exemple n'est pas nouveau , & ce qui est arrivé de nos jours à Mademoiselle de Grasset est encore plus singulier. Elle estoit Fille d'un Conseiller de la Cour des Aydes de Montpellier, & aimoit avec beaucoup de passion un fort galant Homme qui n'en avoit pas moins pour elle. Des raisons de Famille obligerent les Parens de l'un & de l'autre à refuser leur consentement à ce Mariage. Ces obstacles ne servirent qu'à augmenter leur amour. Enfin apres sept années d'épreuves , les Parens s'estant laissez

August.

G

fléchir , on prit jour pour la signature du Contract. La Demoiselle en eut tant de joye , qu'après avoir écrit *Marie de Gras...* elle n'eut pas la force d'achever son nom , & mourut la plume à la main.

Monsieur Billard , Fils du fameux Avocat qui porte ce nom , a esté reçu Conseiller au Parlement depuis quelques jours avec un applaudissement universel. Les éloquens Plaidoyers qu'il a faits , luy avoient déjà souvent attiré l'admiration de l'auguste Compagnie dans laquelle il vient d'entrer. Il est de la Troisième des Enquestes , & on ne peut qu'attendre beaucoup d'un Juge aussi consommé qu'il l'est dans les Affaires & dans tout ce qui regarde la Jurisprudence.

On a fait de nouveaux Echevins.

vins. Je vous marquay il y a un an toutes les Ceremonies qui s'observent dans cette sorte d'election, & il seroit inutile de les repeter. Monsieur de Pommereüil ayant esté tres-agreable au Roy & à la Ville, est demeuré Prevost des Marchands, Sa Majesté l'ayant nommé elle-mesme; & fait scavoir là-dessus ses intentions. Cet honneur luy étoit dû, & Monsieur Truc Procureur du Roy de la Ville n'en doutoit pas quand il dit, *Que quoy qu'il fust rare de trouver des Gens d'un fort grand merite, d'une fidelité inviolable, d'une irréprochable intégrité, & d'une vertu fort connue, tous ces avantages se rencontroient dās la Personne de Monsieur de Pommereüil, qui estant continué dans l'employ de Prevost des Marchands, ne pourroit qu'apporter beaucoup*

d'utilité & de satisfaction à toute la Ville. Monsieur le Baillieu le Fils, Marquis de Chasteau-Gontier, Conseiller au Parlement, fut choisy premier Scrutateur. Vous sçavez, Madame, par ce que je vous en ay déjà dit, que ce premier s'appelle grand Scrutateur. Les trois autres furent Monsieur Prestit Marchand & Conseiller de Ville; Monsieur de Mouchert Avocat au Parlement, Quartenier; & Monsieur Brigadier ancien Avocat du Roy au Chastelet. Les deux Echevins qu'on élut, furent Monsieur Levesque, l'un des Quarteniers de la Ville, & Receveur General de l'Hostel-Dieu en la place de Mr. de Besme Quartenier, & Mr. Potisser, Sieur de Montauban, Avocat au Parlement, au lieu de Monsieur de

de la Porte , Conseiller au Chastelet. Je ne vous dis point avec combien d'éloquence & de succès Monsieur de Montauban parle en public depuis plus de trente - cinq années. Toute la France le sçait, & il s'est fait admirer mille & mille fois dans le Parlement. Il ne sçait pas seulement ce qui regarde la profession d'Avocat , il possède plusieurs autres talens dont il a souvent donné d'éclatantes marques. Ces nouveaux Echevins allerent prester le Serment accoutumé entre les mains du Roy quelques jours apres leur éléction. Le Scrutin fut lû par Mr. le Marquis de Chasteauneuf, Secrétaire d'Estat. Il fit cette fonction pour Monsieur de Seignelay qui estoit malade. Le Discours que Monsieur de Cha-

steaugontier fit au Roy en luy
 presentant ce Scrutin, fut digne
 de l'approbation qu'il reçeut.
 Apres avoir fait paroistre la Vil-
 le aux pieds de Sa Majesté, il
 éleva la grandeur de ses Con-
 quêtes, s'attacha particulié-
 rement à parler de celle de Gand,
 & fit connoistre les obligations
 que toute la France avoit au Roy
 de ce qu'à l'exemple d'Henry
 le Grand, il vouloit bien pré-
 férer la Paix aux avantages que
 la continuation de la Guerre luy
 promettoit. Il adjousta qu'à peine
 ce bruit de Paix s'estoit repen-
 du, qu'on avoit commencé d'en
 ressentir les effets; & s'estant fort
 étendu sur les loüanges du Roy,
 il finit par les respectueuses pro-
 testations de l'inviolable fidelité
 dont ses Ancêtres luy avoient
 donné l'exemple.

Mon

Monseigneur le Dauphin s'est exercé depuis quelques mois à courre la Bague en presence de Leurs Majestez, avec les principaux Seigneurs de la Cour. Il y a eu trois Prix, dont le premier fut une Epée d'or donnée par la Reyne, & emportée par Monsieur le Marquis de Dangeville. Le second estoit une Echarpe en broderie que donna le Roy. Monseigneur le Dauphin la gagna. Monsieur le Marechal Duc de la Feüllade eut le dernier Prix. C'estoit une Boëte à Portrait donnée encor par le Roy. Ceux qui se sont fait le plus remarquer en les disputant, ont esté Monsieur le Prince de Conty, Monsieur le Prince de la Roche sur Yon, Monsieur le Prince d'Harcourt, & Messieurs les Comtes de Brionne & de Marfan. Trois

choses les faisoient tous admirer, la propreté, la bonne mine, & l'adresse. Ainsi tandis que nous faisons des conquestes à l'Armée, il est à croire qu'il s'en faisoit d'une autre nature à saint Germain. Monsieur l'Evesque de Condom en a fait une ~~très~~ ~~considérable~~, en obligeant Monsieur le Marquis de Malaufé de renoncer aux erreurs du Calvinisme. Ce zélé Prélat sçait si bien faire comprendre les vérités de nostre Religion à ceux dont il veut gagner les ames, que les plus obstinez manquent de raisons pour luy répondre. Je vous ay parlé de la valeur de Monsieur de Malaufé dans une de mes Lettres. La maison dont il sort vous est connue, & je vous dirois inutilement qu'elle a eu, & qu'elle a encor de grands

Hom

Hommes , qui ont fait la mesme
abjuration qu'il vient de faire,

Monsieur l'Abbé de Montak
a dedié une These au Roy. Il
ne se peut rien de plus glorieux
que ce que sa Majesté luy dit en
la recevant , *Que s'il soutenoit
aussi-bien que son Pere sçavoit
attaquer , il ne pouvoit manquer
de bien faire.*

Je ne sçay, Madame, si le nom
du Sieur Paolo Lorenzani Ro-
main a esté jusqu'en vostre Pro-
vince. Il estoit Maistre de Mu-
sique à Messine , & a suivy les
François à leur retour. Il a chan-
té un Motet de sa composition
devant le Roy. Sa Majesté la
trouva si beau , qu'elle se le fit
chanter jusqu'à trois fois , & or-
donna une somme considérable
pour son Auteur , auquel elle
a fait chanter ce mesme Motet.

deux autres fois depuis ce tēps-là. Ainsi il a esté entendu cinq fois, & tōûjours avec grand applaudissement des Connoisseurs. Il est certain que la maniere Italienne a quelque chose de particulier pour la Musique, qui la fait trouver toute agreable. Cela se peut voir par cet air Italien que le Roy ne pouvoit se lasser d'entendre, & qu'on luy a veu admirer toutes les fois qu'il l'a entendu. Vous l'allez trouver icy noté. Il est de feu Monsieur l'Abbé de la Barre Organiste de la Chapelle du Roy, & assez beau pour faire vivre sa memoire éternellement. Quelques Gens l'ont voulu faire passer pour estre de Luigi Rossy, & ont mesme mis son nom au bas de quelques copies. Je ne sçay quelle raison les a obligez d'en user ainsi; mais

ccr

cet Air estant veritablement de feu Monsieur de la Barre, ils ne pouvoient porter un témoignage plus glorieux de ses Ouvrages, qu'en leur donnant pour Auteur un des Maistres qui s'est acquis le plus de réputation en Italie. Voicy les Paroles de cet Air.

AIR ITALIEN.

De feu M^r l'Abbé de la Barre.

D*Olorosi pensieri ,
Ch' affligete il mio cordi pene atroci,
Siate pur contro me vie piu feroci.
Piu non bramo piacere ,
Bramo sol il mio cor tutto penoso ;
Chia perduto il suo ben, non hariposo.*

Je viens à l'Article qui est devenu pour vous un Article favorable. Il n'auroit falu autrefois que parler de Guerre aux Dames pour les faire fuir ; & un
Livre

Livre de Galanterie meslé de Recits de Sieges & de Batailles leur auroit fait peur, mais il n'y a rien aujourd'huy que celles de vostre Sexe lisent avec plus d'avidité. Elles ont toujours aimé les choses extraordinaires & surprenantes, & c'est ce qu'elles sont assurées de trouver dans tout ce qui se fait sous le Regne de LOÜIS LE GRAND. Je traite les derniers evenemens de cette Campagne apres un Homme dont la Naissance n'est pas moins élevée que le Sçavoir. Le Public luy est sans doute obligé des soins qu'il a commencé de donner depuis un mois aux premières Nouvelles qu'on fait imprimer de ce qui se passe dans nos Armées. Comme il entend parfaitement l'Histoire, & qu'il est consommé dans tout ce qui

re

regarde la Cronologie & la Geographie, on n'a point à craindre qu'il luy échape des fautes contre l'une ou l'autre de ces Connoissances. Un si beau modèle m'auroit esté d'un fort-grand secours pour me regler, mais la Paix va borner ce que j'auray à vous dire, à des matieres bien differentes de celles qu'il traitera. Ce n'est pas que dans les Articles mesme de Guerre, nous n'eussions toujours pris des routes bien éloignées. Les siens n'étant composez que de nouvelles telles qu'on les peut sçavoir dans le premier moment qu'elles arrivent, ne sont qu'un fait qui doit estre solide, ferré, sans embelissement, & seulement pour servir de regle à ceux qui écrivant ensuite amplifient les choses par des circonstances, &

y ajoutent des raisonnemens, des narrations, des descriptions, & enfin tout ce qui peut faire un corps qu'on puisse appeller Histoire. Comme on a vu de tout temps une infinité de Relations des Actions importantes, & surtout depuis le commencement de cette Guerre, je ne m'étonne pas que tant de Gens parlent apres moy, comme je parle apres la Gazette. Au contraire je suis surpris que le nombre n'en soit pas encor plus grand. En effet le Regne du Roy est si rempli de prodiges qu'on ne les sçauroit jamais assez bien apprendre. Quelque zele que chaque Particulier puisse avoir en écrivant, il est impossible que par oubly ou faute de tout sçavoir, il ne laisse quantité de choses qui feroiēt les plus beaux
er

endroits de l'Histoire d'un grand Monarque. Ce que je dis regarde particulièrement les affaires de la Guerre. Il ne suffit pas d'avoir les Relations des Commandans pour en donner le détail. Il y a mille Actions détachées qui se passent hors de leur veüe, & qu'on ne leur raconte quelquefois jamais, parce qu'ils n'ont pas le temps de les écouter. Le Siege de Grave en est une preuve. On l'a veu dans les Gazetes. On l'a veu dans les Extraordinaires. On l'a veu dans des Relations particulieres, & on n'a pas laissé d'en faire encor imprimer depuis quinze jours un corps d'Histoire, qui fait connoître qu'on n'avoit presque rien sçeu jusque-là de ce qu'il y avoit à en dire. On voit dans ce Livre tout ce que peut faire l'adresse,

dressé, la conduite, la valeur, la ruse, la force & l'esprit d'un brave & expérimenté Gouverneur pour bien défendre une Place. Vous sçavez, Madame, que Mr. le Marquis de Chamilly commandoit dans celle-là, & que cette Ville qui avoit esté prise par nous en deux heures, n'a esté reprise par les Ennemis qu'après un Siege de plus de 4. mois. Les nouveaux Stratagêmes dont on s'est servy pour les embarasser, ont quelque chose de très-curieux à sçavoir. Vous les trouverez dans la Relation dont je vous parle. Il y a bien des Livres de galanterie moins divertissans. On voit dans celuy cy des manieres de se battre, des actions & des honnestetez qui ne se sont point encor veuës. Monsieur de Chamilly y paroist

un

un Galant auprès de sa Garnison , & ce n'est qu'en gagnant les cœurs qu'il fait faire tout ce qui luy plaist. Il n'y a rien en même temps de si noble que la fierté qu'il soustient jusqu'au bout dans son commerce de Lettres avec Monsieur de Rabenhaupt. On ne les peut lire sans les admirer , ny tout l'Ouvrage sans une entière satisfaction. Il se débite chez le Sr. de Luyne Libraire au Palais , avec un Plan exact de la Place , & de toutes les Attaques. Les belles Actions de tous ceux qui se sont signalez, y sont marquées, & la lecture n'en est pas moins utile à tous Gouverneurs, & à toute sorte de Gens de guerre, qu'elle doit estre agreable à ceux qui sont bien aises de toutes les particularitez d'un beau Siege tres-fidèlement décrites. On vous en a pû dire



beaucoup des derniers avantages que nous avons remportez en Allemagne, mais je suis assuré que vous ne les sçauriez sçavoir toutes, & que le Public même n'a point appris la plus grande partie des choses dont je vous y ay marqué le détail.

Ma dernière Lettre laissoit le Prince Charles retranché sous Lauffembourg avec toute l'Armée Imperiale. Il avoit perdu plus de six mille hommes en différentes occasions, & vû ruiner Rhinfeld & Sekingen. Monsieur le Marechal de Créquy, apres de si beaux commencemens, voulut profiter de l'ardeur de ses Troupes. Elles estoient persuadées de sa valeur & de sa conduite. Il ne s'agissoit que de diligence. Elle le mettoit en état de venir à bout de ses desseins,

ou

ou de fatiguer tellement les Ennemis, qu'ils ne pourroient éviter la ruine de leur Armée. Il vouloit aller vers la Kints, & en prenant son chemin par le Brisgau; il estoit presque assuré d'arriver sur cette Riviere avant le Prince Charles, qui ne pouvoit marcher que par un chemin plus long & tres-difficile pour une Armée. A peine eut-il formé ce dessein, qu'il envoya ordre à Monsieur le Comte de Roze de prendre les devans avec les Brigades de Cavalerie de Bulonde, de Langallerie, celles d'Infanterie de Champagne & de Normandie, & les Dragons de la Reyne. Monsieur le Marechal suivit le lendemain avec le reste de l'Armée. Le jour suivant on fut averty que les Ennemis s'estant mis en marche sur l'avis qu'ils

qu'ils avoient eu de la nostre, laissoient les Montagnes Noires à gauche, comme nous les laissions à droit. Monsieur de Créquy ayant appris cette nouvelle, détacha Monsieur le Duc de la Ferté avec douze cens Grenadiers, pour s'avancer à la teste de l'Armée, qui fit une fort grande marche ce jour-là. Le lendemain ce General voulant faire encor plus de diligence, prit les douze cens Grenadiers commandez par Monsieur le Duc de la Ferté, la Brigade de Cavalerie de Rével, les Dragons du Roy, & ceux de Listenay; & ayant ordonné au reste de l'Armée de le suivre, il s'avança pour joindre Monsieur le Comte de Roye. Le jour ne faisoit que de commencer quand il le joignit. Ils marcherent ensemble du côté

Ac de Gégembach. Nos cou-
 reurs apperçurent une Garde
 de cinquante Cavaliers qu'ils
 pousserent. Elle parut soutenue,
 & peu apres on vit l'Arrieregard
 de de l'Armée que le Prince
 Charles menoit en personne. El-
 le estoit composée de six mille
 Chevaux & de trois Regimens
 de Dragons, qui travailloient à
 se placer. Nos Troupes estoient
 venues par les Hauteurs ; &
 quand elles furent descendues
 dans la Prairie, on découvrit
 deux grosses Colomnes qui se
 retranchoient. Nous n'avions
 encor que cent Chevaux dans
 le bas, & six cens Dragons. Mr.
 le Marechal considéra la con-
 tenance de ce Corps, qu'on vit
 travailler à de petites Redoutes
 sur le bord de la Riviere. La di-
 ligence avec laquelle les Enne-
 mis

mis estoient arrivez à Gégembach, fit connoistre à Monsieur le Marechal l'importance de la situation , & la necessité où l'on se trouvoit de se rendre maistre de la Vallée qui devoit donner à l'Armée la facilité de se joindre. Nos Troupes n'estoient pas fort avancées, parce qu'elles avoient de grands Défilez à passer. Cependant Monsieur le Marechal ne laissa pas de résoudre l'Attaque des Impériaux. Il fit avancer tous les Grenadiers de l'Armée avec les Dragons du Roy, de la Reyne , & de Listenay, soutenus par la Cavalerie & par six Bataillons que Monsieur le Comte de Roye avoit menez; & quoy qu'il eust encor moins de Cavalerie que les Ennemis , il crût qu'il les obligeroit par le feu de sa Mousqueterie de le
laisser

laisser maistre de la Riviere, qu'il falloit necessairement passer à leurs yeux, sans quoy ils auroient eu le temps de se retrancher, & le reste de leur Armée, celui d'approcher. Voicy de quelle maniere Monsieur le Marechal disposa ses Troupes pour cette Attaque. La gauche fut commandée par Monsieur de Bouffairs, avec les Dragons du Roy, & deux cens Hommes du Regiment d'Albret. Monsieur le Comte de Roye & Mr. de Lançon, eurent le Commandement de la Gauche, avec les Regimens de Bretagne & de Normandie, & les Dragons de Liffenay que menoit Mr. de Montrevel. Ces deux Commandans estoient à la teste avec 8. Compagnies de Grenadiers. Mr. le Comte de Schomberg avoit le milieu

milieu avec les Dragons de la Reyne commandez par Mr. de Dénonville, & huit compagnies de Dragons qui avoient à leur tête M. le Duc de la Ferté. Les Brigades de Bulonde & de Champagne estoient un peu derriere, celle de Rénel fermant tout-à-fait la gauche. Il y avoit d'autres Troupes postées dans des intervalles pour soutenir les Attaques, avec huit Compagnies de Grenadiers. Les Ennemis faisoient une assez bonne figure ; mais le signal de l'Attaque ne fut pas si tost donné, qu'on vit leur seconde Ligne prendre au grand trot le chemin d'Offembourg. Leurs Dragons qui avoient mis pied à terre, se jetterent avec précipitation sur leurs Chevaux, & ne firent leur décharge qu'après qu'ils furent en état de fuyr.

Cette

Cette mauvaife contenance encouragea fort les Nostres. Mr. le Duc de la Ferté qui avoit déjà eu son Cheval tué sous luy, leur donna l'exemple, & se jetta le premier dans l'eau. Quoy qu'il en eust jusqu'à la ceinture, & qu'on ne fut qu'à la portée du Pistolet des Impériaux, il fut suivy des Grenadiers qui firent un tres grand feu. Celuy des Dragons du Roy & de la Reyne qui le seconda, fit faire un fort meschant mouvement aux Ennemis. Ce qu'ils abandonnerent de terrain, fut aussitost occupé par nos Mousquetaires. Leur Cavalerie se trouva resserrée, & peu apres ébranlée davantage par les Commandez de la nostre, soutenus des Dragons & des Escadrons de Langallerie. Le feu de nostre Infanterie en fut appuyé.

Aoust.

H

Ainsi il n'y eut plus d'ordre dans l'Arrièregarde des Ennemis. Cette Attaque les sépara, & elle se trouva contrainte de prendre le chemin des Montagnes pour se sauver. On les renversa dans les Défilez, & l'on vit cette belle Cavalerie de l'Empereur prédre leurs Chevaux par la bride, & grimper par des chemins qui avoient paru jusque-là inaccessibles. M. le Côté de Schomberg, après avoir poussé les Escadrons ennemis, & défait le dernier dont on prit le Commandant avec plusieurs Officiers, se laissa tellement emporter à l'ardeur de son courage, qu'en suivant les Fuyards, il se trouva seul avec Mr. de Sibourg son Ayde de Camp, dans un chemin creux qui les couvroit. Il y fut attaqué par huit Officiers. Il en tua un, en

blessa

bleffa trois ; & plusieurs autres estant revenus sur luy, & l'ayant environné de tous costez, ils se rendirent maistres de sa personne, apres l'avoir blessé, & luy avoir tué son Cheval. Cependant il ne laissa pas de donner quatre coups d'épée à celuy qui se hazarda à s'en saisir. Il est glorieux d'estre pris de cette maniere. Son Ayde de Camp eut son Cheval blessé sous luy, & reçut luy-mesme deux blessures. Le Regiment de Haranc ayant fait plus de resistance que les autres, a esté presque tout défait. Il nous en est demeuré deux Etendarts sur lesquels est peinte une Aigle à deux testes. Nous en avons encor eu deux autres d'un vieux Regiment de l'Empire. Cette Occasion ne nous a pas cousté plus de trente Hom-

H ij

mes. Monsieur le Marquis de Créquy y a reçu une contusion d'un coup de Pistolet ; & Messieurs de Vassé & du Vivier, Aydes de Camp de Monsieur le Marechal , quelques legeres blessures , aussi-bien que Monsieur Dallon Gentilhomme du mesme Marechal , & Monsieur de S. Félix Ayde de Camp de Monsieur le Marquis de Boufflairs. Monsieur le Marquis du Chastelet Ayde de Camp de Monsieur le Marechal de Créquy , & Monsieur de Monfort Ayde de Camp de Monsieur le Marquis de Boufflairs , ont esté les seules Personnes de marque qui ayent payé de leur vie. Nous avons fait plus de quatre cens Prisonniers , parmy lesquels il y a beaucoup d'Officiers. Cette Défaite a esté plus grande qu'on ne l'avoit

l'avoit crû d'abord. On l'a reconnu par la quantité de Corps morts qui se sont encor trouvez longtemps apres. Nostre perte ne pouvoit être plus petite qu'elle a esté pour une aussi grande Occasion : mais outre que celle des Ennemis est considerable, elle est tres-glorieuse pour nous par plusieurs circonstances ; par la présence de Monsieur de Lorraine, & de ses Généraux ; par le nombre de Troupes qu'il avoit. (elles consistoient en toute sa Cavalerie & tous ses Dragons ;) & par l'avantage du lieu où ils estoient, ayant la Kints, profonde & large Riviere, fortifiée devant eux, Offembourg à leur droite, & Gégembach à leur gauche, & estant sous le feu de la Forteresse d'Ortembourg qui couvroit leur centre. Ce qui

augmente encor la gloire de Mr. le Mareſchal de Créquy, c'eſt qu'il n'avoit dans cette affaire que trois Brigades de Cavalerie, qui eſtoient Langallerie, Bulonde, & Rénel, les Dragons du Roy, de la Reyne, & de Liſtenay, les Grenadiers, les Bataillons de Champagne, de Bretagne, Conty & Turenne; & pour Officiers Généraux, M^{rs} les Comtes de Roye & de Schomberg, Monſieur le Marquis de Boufflairs, & M^{rs} de Lançon & de Paſſy. On ne peut rien adjouër aux marques de courage & de valeur qu'ils ont tous données. Je rends la juſtice qui eſt deuë aux Ennemis, en loüant leur diligence. Monſieur de Créquy fut ſurpris luy meſme de celle du Prince Charles. Il n'eſtoit pourtant pas neceſſaire qu'il en fiſt tant,

tant , puis qu'il semble qu'il ne
 soit venu qu'afin de se faire ba-
 tre & se retirer en suite dans les
 Montagnes , avec une Armée
 effarouchée, dispersée , & toute
 en desordre. Je ne dis rien dont
 la suite ne confirme la verité. Le
 lendemain de cette Action , Mr.
 le Marechal ayant sçeu que le
 Prince Charles estoit allé vers
 Oberkirch , ne s'estant pas crû en
 seûreté dans le voisinage d'Of-
 fembourg , jugea à propos de
 passer la Riviere , & de marcher
 entre cette Ville & le Chasteau
 d'Ortembourg. Mr. le Chevalier
 de Novion eut ordre de faire le
 Siege de ce Chasteau. Il y alla
 avec les Bataillons de Norman-
 die & de Conty , & le pressa tel-
 lement , qu'il l'obligea de se ren-
 dre presque aussi-tost qu'il l'eut
 assiégué. La Garnison estoit de

deux cens Hommes choisis. Mr. de Prémont Major de sa Brigade, y fut tué d'un coup de Mousquet à la gorge en faisant un Logement. Il fut fort regreté de toute l'Armée & de Monsieur de Créquy mesme. Ce General luy donnoit souvent des ordres dont il s'acquitoit avec autant de conduite que de valeur. Il avoit mérité par là d'estre fait Major de Brigade à vingt-sept ans. C'est un âge où l'on en voit peu d'autres dans cet Employ. Il l'avoit eu à la Bataille d'Ensheim , où il avoit esté blessé, apres avoir servy en Flandres , en Candie , & en Catalogne.

Après de si grands avantages , Monsieur le Marechal de Créquy crût que d'amitié ou de force il devoit se rendre maistre de Kell. C'est un Fort
qui

qui couvre le Pont de Strasbourg du costé d'Allemagne. Il estoit grand, il avoit de bons Bastions, un grand Fossé, & une Garnison assez nombreuse pour tenir plusieurs mois, si d'autres que des François l'eussent attaqué. Ce vigilant General envoya représenter à Messieurs de Strasbourg la nécessité où il se trouvoit pour le service du Roy, d'établir un Poste au bout de leur Pont, afin d'y pouvoir passer avec son Armée quand il luy plairoit, comme ils l'avoient permis au Prince Charles. Il demandoit pour cela que le Fort de Kell luy fust livré. Messieurs de Strasbourg le refuserent, & firent mesme tirer du Canon sur quelques Equipages qui passoient auprès de leur Ville. Monsieur de Créquy fut obligé d'en

H v.

faire sortir le Résident de Sa Majesté, & d'ordonner à Monsieur de Monclar qui commandoit un Camp volant aux environs, de s'approcher de ce Fort. Monsieur le Marechal de Créquy ordonna deux Attaques, l'une commandée par Monsieur le Marquis de Bouflairs, avec Monsieur de Boisdavid & Monsieur le Comte de Soissons ; & l'autre par Messieurs de Monperoux & de Vaubecour. Les Grenadiers de l'Armée, les Dragons du Roy & de Listenay, renoient la teste de l'une & de l'autre Attaque. Le Prince Charles estoit campé sur le haut de la Montagne, ce qui obligea Monsieur de Crequy d'aller luy-mesme presser les travaux. Monsieur de la Frezeliere fut blessé à la cuisse d'un coup de
Mous

Moufquet , en faifant travailler aux Bateries. Les Bataillons des Vailfeaux & de la Marine Royale , ouvrirent les premiers la Tranchée affez pres de la Contrefcarpe. Ils furent relevez par les Regimens de Tournaine , de Roüergue & de Vaubecourt. On fit grand feu toute la nuit de deux côtez , & les Ennemis, fur tout en firent un auffi grand qu'on le puiſſe faire. Sur les onze heures du ſoir on vit bruler quatre Maisons ſituées ſur le bord du Foffé. Comme elles mettoient noſtre Tranchée à couvert du Canon & du Moufquet, Monsieur de Beauvais qui commandoit un Corps avancé couché ſur le ventre , y courut pour tâcher de remedier à cet accident. Il trouva deux Alle-mans tous nuds qui s'en retour-noient

noient dans la Ville , ils ne voulurent point avoüer qu'ils avoient mis le feu à ces Maisons.

La paille qui estoit dedans jetoit une si grande clarté qu'il fut impossible d'avancer aucun

Travail. On fit seulement trois

Bateries qui tirèrent au point du jour. Monsieur de Bouflairs

fit sommer les Assiegez sur les huit heures , mais ils ne répon-

dirent qu'à coups de Mousquet.

Monsieur le Marechal leur envoya une Lettre quatre heures

apres , par laquelle il leur fit sçavoir , *Que le Roy voyant qu'ils*

ne pouvoient s'empescher de pre-

ster leur Pont aux Ennemis mal-

gré leur parole , luy avoit ordon-

né de s'en rendre maistre ; Que

cependant on n'en vouloit ny à

leur liberté , ny à leur Ville , &

que s'ils vouloient rendre leurs

Ponts.

Ponts & leurs Forts , Sa Majesté viroit avec eux comme auparavant. Ils dirent , Qu'ils alloient porter la Lettre à leurs Magistrats , & que si nous voulions ne pas tirer de nostre costé , ils ne tireroient pas du leur , jusqu'à ce que Messieurs de la Republique eussent fait réponse. Pendant ce temps-là Monsieur de Créquy alla dans la Tranchée , & reconnut luy-mesme la Brèche , & les endroits les plus foibles du Fort , par où l'on pouvoit monter à l'assaut. Les Ingenieurs mesmes s'avancerent jusques sur le Fossé , convinrent ensemble que le Fort estoit en état d'estre insulté. Ainsi Monsieur de Créquy se servit du temps de la Trêve pour donner les ordres necessaires pour cet Assaut. Pour cet effet , Monsieur le
Comte

Comte de Soissons fut commandé à la teste de vingt Compagnies de Grenadiers. Dix de ces Compagnies devoient prendre sur la gauche droit à la Brèche avec des Haches. Le Regiment de Roüergue devoit suivre. Six autres avoient ordre de marcher à la teste du Regiment de Vaubecourt, de passer dans le Fosse, de rompre les chaînes du Pont, & d'entrer l'épée à la main par tout où ils trouveroient des endroits faciles. Il y avoit encore cent Dragons qui devoient prendre sur la gauche, se glisser sur la Bresme afin d'aider à rompre le Pont, & faciliter nostre entrée. L'ordre que les quatre autres Compagnies de Grenadiers avoient, estoit de prendre tout-à-fait sur la droite, afin de faire diversion. Voila de quelle maniere

maniere Monsieur le Marechal avoit disposé son Attaque , en attendant la réponse de Messieurs de Strasbourg. Comme ils ne se hastoient pas de la donner , on envoya sçavoir dans quelle resolution ils estoient. Ils répondirent, *Qu'ils voyoient bien que l'on se dispoit à leur donner un Assaut ; que les armes estoient journalieres ; & que si Monsieur le Marechal vouloit avoir une heure de patience , Messieurs de la Republique luy envoyeroient des Députez.* Cette réponse ayant fait connoistre qu'ils ne cherchoient qu'à gagner du temps afin de raccommoder leur Brèche , Monsieur de Créquy envoya dire que tout le monde se tint prest à donner. Il fit recommencer à tirer , & donna pour signal de l'Attaque une décharge

décharge de tout le Canon & de toute la Mousqueterie de la Tranchée. Ce signal étant donné le Mardy au soir 26. Juillet, les deux Attaques commencèrent en mesme temps. Les Ennemis firent pendant quelques momens un aussi grand feu qu'on en vit jamais. Monsieur de Vaubecourt n'en fit pas un moindre pour faciliter l'entrée de nos Grenadiers. Il avoit mis son Regiment en bataille sur le bord du Fosse. Les Ennemis cessèrent bien tost de tirer. Les Grenadiers se firent un Passage, & entrèrent en mesme temps sur la droite & sur la gauche. Le reste des Troupes entra ensuite, & poursuivit les Ennemis qui se retirèrent en desordre. On gagna mesme d ux Redoutes qui sont au dela du grand Rhin, vis-à-vis

vis de leur Fort appelé le Fort de l'Isle. Monsieur le Marquis de Créquy se fit admirer dans cette Attaque. Il estoit à la teste de son Regiment, & entra le premier dans le Fort avec une fermeté & une conduite qui n'est point d'un Homme de son âge. Il ne fut pas plustost maistre de ces Postes, qu'il ordonna qu'on prist garde aux Mines & à toutes choses. Il fit comme un Officier de vingt années de services. Nos Troupes animées & accoutumées à vaincre, se mirent à crier *Vive le Roy*, apres la prise du Fort, & demanderent qu'on les menast tout d'un temps, puis qu'il n'y avoit plus que la Ville à prendre. Elles ont une telle confiance en leur General, qu'elles ne croient aucun de ses Commandemens impossibles. Monsieur

seigneur le Comte de Soissons montra des premiers à la Brèche, & sa valeur & son exemple servirent beaucoup pour animer ceux qui le suivoient. Il fut blessé à la jambe d'un coup d'Epée. Je ne dis rien des Commandans des deux Attaques, parce que j'aurois trop à en dire. Ils ne se sont pas seulement fait distinguer par leur valeur, mais encore par leur prudence & par leur conduite. Messieurs les Marquis de Biran, de Villars, d'Aubijoux, & du Plessis Belliere, y ont agy à leur ordinaire, c'est à dire avec toute l'ardeur imaginable. Monsieur le Marquis de Villars Colonel de Cavalerie, s'y est distingué comme il a fait dans toutes les autres occasions où il s'est trouvé. Monsieur le Marechal en a rendu des témoignages.

moignages tres avantageux dās ce qu'il a écrit à Sa Majesté. Il estoit Volontaire à la prise de ce Fort & au dernier Combat qui s'estoit donné ; & ce qu'il y a eu de Prisonniers faits sur les Ennemis , l'ont esté presque tous par plusieurs Volontaires de son Regiment qui l'avoient suivy. Ce jeune Colonel est Fils de Monsieur le Marquis de Villars qui a esté Ambassadeur Extraordinaire en Espagne , & qui est presentement en Savoye. Mr. de Lisle Capitaine dans le premier Bataillon de Normandie , fut le premier des Officiers de l'Armée qui monta sur le Bastion. Il estoit à la teste des Grenadiers de Picardie, & se signala. Le Capitaine de Soissons fut tué. Le Regiment de Vaubecourt fit tout ce qu'on en pouvoit attendre, & la

la plupart de ses Officiers se distinguèrent. Monsieur de la Pagerie eut le bras cassé. Monsieur d'Arman eut une contusion à la jambe ; Monsieur kabbé un éclat de pierre de l'œil. Monsieur d'Aigremont prit un Capitaine des Ennemis , & Monsieur le Chevalier fit des choses surprenantes. Monsieur le Marechal de Créquy témoigna estre fort satisfait de ce Regiment, qui suit si bien les exemples de Monsieur de Vaubecourt son Colonel. J'aurois beaucoup de choses à vous dire & de sa Maison & de luy , mais je les remets à une autre fois pour ne pas interrompre ma Relation. Je ne vous sçaurois trop dire des Troupes en general. L'ardeur qu'elles firent paroître est incroyable. Lors qu'on leur parla
de

de faire un Logement, elles répondirent, *qu'elles estoient accoutumées d'emporter les choses tout d'un coup, & non de faire des Logements.*

Cependant il estoit question de donner l'assaut à un Fort qui devoit couster la vie à bien des Gens, puis qu'il estoit défendu par quatre mille Hommes & par vingt Pieces de Canon. La présence de Mr. le Marechal de Créquy contribua beaucoup à sa prise. Comme il importoit de la presser, il prit luy-mesme la teste d'une des Attaques, & ne balança point à s'exposer. On sçait qu'il y a des temps où il est de la prudence d'un General de se conserver, mais aussi il y en a d'autres si pressans, que ce seroit pecher contre cette mesme prudence, que de ménager sa vie avec trop de précaution.

Mon

Monsieur de Créquy ayant plus
 d'égard à la Neutralité que Mes-
 sieurs de Strasbourg n'avoient
 eu, leur renvoya sans rançon les
 Prisonniers qu'il avoit faits dans
 leur Fort , & leur fit dire, *qu'en
 s'en rendant maistre , il n'avoit
 point prétendu rompre la Neutra-
 lité , puis qu'il n'avoit fait que
 s'assurer d'un Passage que les Im-
 périaux se vouloient approprier.*
 Après la prise du Fort de Kell,
 on fut six jours en traité avec
 Messieurs de Strasbourg, ce qui
 n'aboutit rien. On leur demanda
 leur Pont tout entier. Ils le refu-
 serent , & sur ce refus on frota
 de goudron la partie qu'on en
 tenoit , pour estre en pouvoir
 de la brûler quand on le juge-
 roit à propos. On laissa qua-
 tre Bataillons dans ce Fort,
 & l'Armée repassa la Kints le
 deux

deux d'Aoust pour venir camper sur la Schutte. Monsieur de Monclar passa le Rhin le mesme jour avec la Brigade de Beaupré & les Dragons de Tesse. Ils joignirent les Dragons de la Reyne & la Brigade de la Roque, qui estoit à Lavantzenau. On commença le 4. à faire razer les Fortifications du Fort de Kel. Tout fut achevé le 5. & la mesme nuit on brûla la partie du Pont dont on estoit maistre, avec plusieurs Maisons dedans & dehors le Fort. On tira quelques volées de Canon de Strasbourg, mais elles ne firent aucun effet. Toute nostre Armée passa le Rhin la nuit du 7. au 8. sur nostre Pont d'Aktenheim. Monsieur le Marechal alla au Camp de Monsieur de Monclar, d'ou il écrivit à Messieurs de

de Strasbourg, qu'il ne leur en vouloit point, & que dans tout ce qu'il estoit obligé de faire, il n'avoit pour but que d'oster le passage à l'Armée de l'Empereur. Ils ne laisserent pas de se déclarer ennemis en tirant sur nos Gardes à leur arrivée. Ils en poussèrent une, & s'estoient mis dans un Moulin avec de l'Infanterie, d'où ils incommodoient extrêmement le petit Corps de Garde. Monsieur le Duc de la Ferté & Monsieur de Bouflairs, s'estant trouvez là, firent venir cent Grenadiers, & marcherent aux Maisons que les Troupes de Strasbourg occupoient. Elles furent obligées de quitter leur Poste, apres nous avoir tué un Officier & quelques Grenadiers. On leur vit repasser un petit bras de la Brusck sur un
Pont

Pont dont ces nouveaux Ennemis tirèrent les planches apres eux. Sept ou huit qui ne pûrent passer, jetterent leurs armes, & dirent qu'ils n'estoient point Ennemis. Cependant ce qu'ils venoient de faire marquoit le contraire. Si-tost que le Prince Charles fut averty que nostre Armée avoit repassé le Rhin, il fit entrer six à sept cens Chevaux, & mille Fantassins, dans Strasbourg, par le moyen de plusieurs Bateaux. Il en perit un qui portoit tout l'équipage du Prince de Baden. Ce Prince estoit déjà passé. On fait monter à plus de cent mille livres la perte qu'il a faite par ce naufrage. Il est aisé de voir de quelle manière Messieurs de Strasbourg gardoient la Neutralité, & si c'étoit l'observer, que lais-

Aoust.

I

ser entrer tant d'Allemands dans leur Ville. Ce procédé obligea Monsieur de Creguy de presser l'ouverture de la Tranchée du Fort qui est du costé de France. Elle fut ouverte le 9. sur le soir à la grande portée de Mousquet de ce Fort, qui est une espece d'Etoile à la teste du Pont. Le Fossé en est assez bon, parce que le Rhin passe d'un costé par dedans, & un bras de la Brusch de l'autre. On ouvroit la Tranchée d'assez loin, pour n'estre point exposé au Canon de la Ville, du Fort, & de celuy du Fort de l'Isle, qui incommodoit beaucoup. On travailla paisiblement toute la nuit sans qu'on tirast un seul coup, & on poussa le travail à deux cens pas de la Contrescarpe, en jettant la terre à droit & à gauche, pour s'épau

s'épauler des deux feux ; mais à la pointe du jour , ce Travail ayant esté apperçeu , il se fit un feu horrible du Canon de la Ville & de celui des deux Forts. Ce fut pourtant inutilement , la Tranchée estant fort bonne , & point enfilée. L'Armée vint camper , la gauche vers Strasbourg , & la droite à la Riviere de Svvel , tout le long de l'Isle. Elle y arriva à neuf heures du matin , & ce fut en ce temps-là que Monsieur le Maréchal cherchant à rompre la communication de Strasbourg & du Fort, resolut de se rendre maistre d'une grande Maison sans fossé & sans flanc , qui estoit un Cabaret entre le Pont & la Ville. Dans ce dessein il commanda cent cinquante Dragons pour s'y loger & s'y établir le mieux

qu'ils pourroient. Ils n'y trouverent personne , mais ils n'y furent pas plutoſt entrez , que la Maifon fut percée de coups de Canon. Ils ſe retrancherent dans le bas , & à peine y eurent-ils demeuré deux heures , que de la Ville & du Fort il ſortit pres de quatre cens Hommes , qui vinrent pour attaquer la Maifon. Elle n'avoit aucune communication avec la Tranchée , & elle en eſtoit à plus de ſix cens pas ſur la droite. Cependant ils trouverent à qui parler. Monſieur de la Fée qui commandoit dedans , montra ce qu'il avoit appris autrefois dans les Dragons de la Ferté. Les Ennemis ſe retirerent apres avoir perdu dix ou douze Hommes , & tout demeura tranquille ſans qu'il ſe fiſt rien , ſi vous exceptez les déchar

charges continuelles de l'Artillerie des Ennemis. Il leur estoit aisé de les faire, nos Bateriaes n'estant pas encor faites. Messieurs de Strasbourg envoyèrent à Monsieur le Maréchal une Lettre fort honneste, qui contenoit, *Que toute l'Armée du Roy estant là, ils croyoient avoir satisfait à ce qu'ils devoient à l'Empereur & à l'Empire; qu'ils vouloient entrer en accommodement, & qu'ils offroient d'razer leurs Forts & leur Pont.* Monsieur le Maréchal leur répondit, *que depuis un certain tems ils luy avoient tant fait paroistre de mauvaise foy, qu'il avoit peine à écouter encor leurs propositions qu'il ne pouvoit s'empescher de tenir suspectes; que cependant s'ils vouloient envoyer des Députez, il leur rendroit sa réponse positive.* Les Députez ne vinrent

point ce jour-là, & il parut que les Magistrats n'estoient pas les maistres du petit Peuple, animé sans doute par les Troupes de l'Empereur qui estoient dans la Ville au nombre de deux mille Chevaux ou Dragons. On en vit sortir deux Bataillons, & pres de mille Chevaux. Il sortit aussi trois cens Hommes du Fort, & tous ensemble ils commencerent d'environner la Maison. Ils en estoient encor à cent pas lors qu'ils mirent l'épée à la main, en criant à nos Dragons qu'il y avoit bon quartier. Ils ne répondirent que par un tres-grand feu. Les Ennemis en firent un aussi grand, sans s'approcher davantage. Cependant les deux Escadrons du Regiment Royal que commande Monsieur le Comte du Bourg, avancerent
aupres

aupres de cette Maison malgré le feu du Canon de quatre endroits. C'estoit assurément un beau spectacle de guerre de voir la fermeté de nos Dragons & de nostre Cavalerie sous le plus grand feu qu'on pût faire. Les Ennemis furent obligez de se retirer ; & nos Dragons soutenus d'un renfort de cent autres qu'on leur envoya , sortirent sur eux dans le temps de leur retraite. Ils en tuerent trente ou quarante, & plusieurs Officiers. Nous ne perdîmes que dix ou douze Dragons , & environ trente Cavaliers. Cette Action se passa à la veuë de tout le Peuple de Strasbourg , qui estoit sur les Rempars pour voir emporter une Maison dont ils connoissoient la foiblesse. La Tranchée fut relevée par Monsieur le Comte de

I iij.

Roye ; & Messieurs de Lançon & d'Aubijoux , avec la Brigade de Picardie & les deux premiers Escadrons de Noailles , releverent ceux du Regiment Royal. On poussa la Tranchée à cent pas de la Contrescarpe , & l'on commença deux Sapes pour se loger dessus. Le lendemain on fit deux autres Logemens sur la droite pour joindre la Maison des Dragons. Ce Travail se fit presque sans perte , & il n'y eut que le Major d'Orléans tué avec deux ou trois Soldats. On fit aussi deux Bateries de six Pieces de 24. chacune. L'une battoit le Fort de l'Attaque , & l'autre celui de l'Isle. Le matin les Ennemis recommencerent leur feu de Canon , & cependant le Secrétaire de la Ville vint trouver Monsieur le Maréchal. Il fit de
gran

grandes excuses sur ce qu'on n'avoit pû faire entendre raison plutoſt au petit Peuple, & dit, que pourveu que Monsieur le Maréchal les aſſuraſt qu'il n'en vouloit point à leur Ville, ils eſtoient preſts de luy accorder tout ce qu'il voudroit. On dreſſa des Articles qui contenoient, qu'on feroit ceſſer dans une heure tous actes d'hoſtilité; que la Trêve en dureroit quatre; que pendant ce temps les Troupes des deux Forts en ſortiroient avec tout ce qui eſtoit dedans, ſans qu'on fiſt ſemblant de s'en appercevoir; qu'après cela nous pourrions nous en rendre maîtres, aux conditions de laiſſer à la Ville les droits de Peage accouſtumez; que les Troupes Allemandes qui eſtoient campées ſous la Ville, en ſortiroient quand ils auroient fait entrer la quantité de Suiffes qu'ils jugeroient.

à propos pour la seureté de leur Ville ; que cependant elles ne feroient aucun acte d'hostilité ; qu'on donneroit des Sauvegardes à l'ordinaire ; que l'Armée sortiroit des Terres de Strasbourg dans deux fois vingt-quatre heures , & que moyennant cela la Neutralité seroit observée comme auparavant.

Le Secrétaire de la Ville emporta avec luy ces Articles pour les faire signer à Messieurs de Strasbourg, apres quoy il devoit les rapporter à signer à Monsieur le Maréchal. On attendit pres de trois heures sans qu'il vinst personne. Nos Gens qui estoient dans les Postes avancez, sortiront de la Tranchée , & marcherent droit aux Forts. Ceux qui les défendoient en estoient sortis par peur & non par ordre, puis qu'ils n'avoient rien emporté

porté de toutes les choses dont on estoit convenu, & que le Traité n'estoit point signé. On ne s'estoit point apperceu de leur sortie, les Forts estant couverts d'une Digue qui communique dans l'Isle des Bouchers qui va à la Ville. Aucun des Articles du Traité ne s'exécuta. On devoit commencer par ne plus tirer; & ceux de Strasbourg redoublerent leurs feux sur nos Gens qui sortoient de la Tranchée pour entrer dans les Forts. Le trouble avoit recommencé dans la Ville; il finit quelque temps apres, & l'on cessa de tirer. Les Députez vinrent le soir trouver Mr. le Marechal, & luy firent des excuses de ce qu'ils n'estoient point revenus. Ils luy dirent que l'arrivée du Prince de Bade qui estoit entré dans la
Ville :

Ville le jour précédent, avoit beaucoup broüillé les Esprits. Ils proposerent de razer les Forts , mais Monsieur le Marechal ne crut pas qu'il fust de l'utilité du service du Roy de leur donner cette satisfaction. Monsieur le Marquis de Créquy , Monsieur le Chevalier de la Fare., & Messieurs de Lançon , d'Aubijoux, & d'Harcourt , entrerent les premiers dans les Forts , & profiterent de la frayeur des Ennemis. Il y avoit peu que Monsieur le Marquis de Créquy avoit reçu un coup de Mousquet à la Tranchée. Son Gand & sa Chemise en furent percez. Son Page qui estoit aupres de luy en reçut un qui perça son Chapeau. Les Ennemis n'abandonnerent les Forts , qu'au bruit

bruit des Hautbois qu'ils entendirent joüer. Ils crurent que c'estoit une préparation pour leur donner l'assaut. Plusieurs se voulurent jetter dans des Bateaux , & furent noyez en se sauvant. Ils avoient mis le feu dans une Maison. On l'éteignit par les ordres de Monsieur le Marechal , qui fit tourner le Canon contre quelques Troupes de Cavalerie qui estoient en bataille entre la Ville & le Fort. On en trouva vingt sept Pieces dans les deux Forts, & sept dans le Rhin. On dit qu'il y en doit encor avoir seize que l'on cherche. On trouva aussi un Pont volant de quinze Bateaux. Quoy que le Siege de ces deux Forts ait esté court, les Ennemis n'ont pas laissé d'y perdre beaucoup de Gens de marque.

Les

Les Côtes d'Horn & de Tourn,
& le Colonel Salin, y ont esté
tuez, & le Baron d'Ulm & le pre-
mier Ingénieur de Strasbourg,
noyez. Rien n'est plus glorieux
que ce qui s'est passé dans les
Attaques de ces trois Forts, dont
la prise a mis le Pont de Stras-
bourg sous la puissance du Roy.
Vous sçavez quels desordres il
estoit sujet à nous causer en Al-
face, & qu'on le pouvoit plustost
nommer le Pont de l'Empereur
& de l'Empire, que le Pont de
Messieurs de Strasbourg. Si-tost
que l'on s'en fut assuré, Mōsieur
le Marechal de Créquy reçut
avis que le Prince Charles faisoit
travailler à un Pont sur le Rhin
à six lieuës de son Camp, près de
Lauterbourg. Mōsieur de la Ro-
que Brigadier de Cavalerie, y fut
envoyé avec la Brigade & les

Dra

Dragons de Teflé. Il marcha toute la nuit accôpagné de Monsieur le Comte de la Mote-Houdancourt qui est de fa Brigade; & estant à deux lieuës de Statmat où devoit estre ce Pont, il détacha M^r le Marquis d'Asarac Capitaine du Regiment de la Mote, avec trente Maistres, pour prendre les devans, & observer toutes choses. M^osieur d'Asarac luy vint rendre un compte fort exact de tout ce qu'il avoit veu. Il luy dit qu'une partie des Ennemis estoient passez, qu'ils passoient encor dans plusieurs Bateaux, & que ce qui leur facilitoit le trajet, estoit une grande Machine qui pouvoit porter plus de huit cens Hommes tout à la fois. Monsieur de la Roque marcha aussitost, & estant pres de Statmat, quoy qu'il n'eust en tour

que

que trois cens Chevaux de sa Brigade , & environ six-vingts Dragons du Regiment de Tessé; il résolut d'attaquer les Ennemis. Il trouva d'abord une Garde de leur Infanterie en deça d'une petite Digue qui va au bord du Rhin. Les Dragons de Tessé qui avoient la teste , poussèrent ces Gens-là jusques à l'autre costé de la Digue , où ils apperçurent trois gros Bataillons qui cōmençoient à se retrācher. Monsieur de la Roque descendit de cheval , & se mit à la teste des Dragons de Tessé , & Monsieur le Comte de la Mote à celle de son Regiment, auquel il fit mettre pied à terre. Ils attaquèrent les Ennemis sans leur donner le temps de se reconnoistre. Les Bataillons apres avoir fait leurs décharges, furent enfoncez par nos .

nos Gens. On en tua plus de quatre cens. Trois cens demeurèrent prisonniers, & le reste fut noyé. On a sçeu par les Prisonniers qu'ils estoient pres de quinze cens ; qu'ils avoient passé sur le Pont volant il y avoit une demy-heure, & que ce Pont étoit au milieu de l'eau, & retournoit prendre d'autres Troupes quand on avoit commencé à les attaquer. On ne peut faire une Action ny plus vigoureuse, ny plus achevée. Elle est tres-glorieuse pour M. de la Roque & pour M. le Comte de la Mote. Les Escadrons plantèrent leurs Etendarts sur le bord du Rhin, où en essuyant le feu du Canon & de la Mousqueterie de l'autre bord, ils brûlerent trois Bateaux qui étoient le commencement du Pont que les Ennemis avoient fait en deça. Nous
y

y avons perdu fort peu de Gens, mais la pluspart des Officiers du Regiment de Tessé y ont esté blesez. Les Ennemis estoient presque trois contre un, sans compter le feu qu'ils faisoient de l'autre costé du Rhin, & d'ailleurs nous n'avions point d'Infanterie. C'est ce qui redouble la gloire de ceux qui ont fait cette Action. Monsieur de la Roque ayant fait mettre pied à terre à sa Cavalerie, fit battre comme si c'eust esté de l'Infanterie. Monsieur le Marechal, à qui Monsieur de la Meliniere estoit venu rendre compte de ce dernier avantage, détacha Monsieur le Marquis de Joyeuse Lieutenant General, avec la Brigade de Rénel & cinq cens Mousquetaires, pour aller joindre M^r de la Roque, & voir en costoyant le

le Rhin , si les Ennemis ne voudroient point faire de Pont. C'est un dessein qu'ils peuvent encor avoir , mais il ne leur sera pas facile de l'exécuter. Monsieur de Lorraine doit être dans quelque embarras, ayant eu plus de Gens batus en toutes ces Occasions, que si nous avions gagné une fort grande Victoire. Il n'est plus maistre du Pont de Strasbourg, & n'en peut faire jusqu'à Philisbourg. Ainsi à juger par les apparences , il n'y a plus que la Paix qui puisse le tirer d'affaire. Les Troupes de l'Empereur qui sont dans Strasbourg, ne consistent qu'en deux mille Hommes d'Infanterie qui sont campez sur les Remparts. Les Officiers sont logez chez les Bourgeois , avec les Dragons & la Cavalerie, qui n'est que de huit

huit ou neuf cens Chevaux. La Place est assez munie de Grains, mais elle commence à manquer de Viande & de Beurre , tandis que nos Troupes ne manquent de rien dans un País qu'elles ont conservé avec soin pendant plusieurs années. Cependant Monsieur de Créquy a visité les deux derniers Forts que nous avons pris. Il a donné ses ordres pour les faire rétablir , & commandé les Régimens d'Albret & de Roüergue pour les garder sous le commandement de Monsieur Planque, qui est Lieutenant Colonel de ce dernier. Les Troupes de l'Empereur qui sont dans les Déhors de Strasbourg , crurent qu'elles feroient au moins parler d'elles une fois par une belle Expédition , & elles s'applaudissoient déjà de l'avantage qu'elles

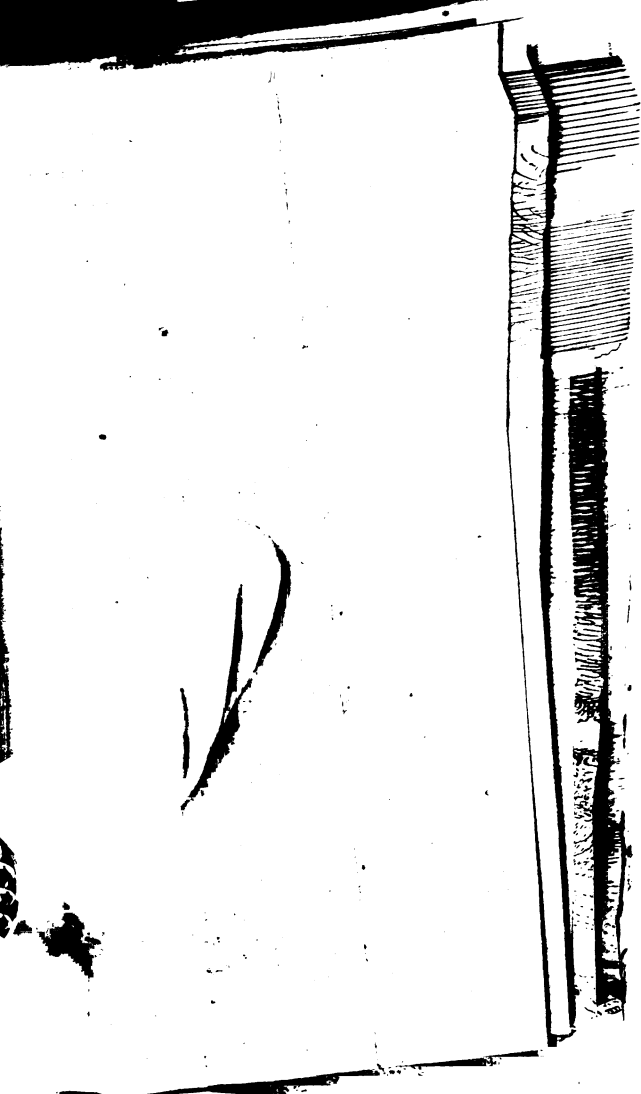
qu'elles avoient eu , en prenant quatre-vints Chevaux de Monsieur Jacquier Commissaire des Vivres, lors qu'ils leur furent repris par nostre Garde avancée. Les Ennemis perdirent plus de trente Hommes en cette occasion , & la gloire de cet Exploit n'aboutit pour eux qu'à cette perte. Pendant cette Action , le Canon de la Ville tira sur nos Troupes. Monsieur de Créquy envoya un Trompette pour sçavoir si Messieurs de Strasbourg vouloient rompre la Neutralité. Le Prince Hermã de Badel l'empescha d'entrer. Il s'estoit rendu maistre des Portes de la Ville , & il agit si adroitement , que le Trompette revint sans réponse. Monsieur de Créquy eut avis que le Prince Charles avançoit vers Philisbourg. Il vint camper
au

au Camp de Brompt. Ce Camp estant encor dans le voisinage de Messieurs de Strasbourg, ils luy écrivirent une Lettre fort soumise pour obtenir la liberté de leur commerce & de leurs Courriers. C'est ce qu'on croit qui leur sera accordé, à condition qu'ils demeureroient garands des actes d'hostilité des Troupes de l'Empereur qui sont sous leur Ville. Si vous faites réflexion, Madame, sur ce que Monsieur de Créquy a fait dans ces derniers mois, vous serez surprise de tous les avantages qu'il a remportez. Vous verrez les Ennemis batús de nouveau chez eux en sept ou huit Occasions, dont il y en a trois fort considérables ; deux Villes Forestieres ruinées, quatre Ponts brûlez sur le Rhin, & les trois Forts de
celuy

celuy de Strasbourg au pouvoir du Roy. Si l'on ne considere que les Forts , on ne s'en étonnera pas. Comment auroient-ils résisté à des François , qui emportent en aussi peu de temps des Places qui avoient passé pour imprénables? Mais ce que la prise de ces Forts a de surprenant, c'est que Monsieur de Créquy ait pû amener les choses au point de les pouvoir assiéger, sans que toute l'Allemagne s'y opposât. Depuis qu'elle s'est déclarée contre nous, il y avoit toujours eu de puissantes Armées à portée de les secourir , en cas qu'on les voulust attaquer, & c'estoit dans cette confiance que Messieurs de Strasbourg observoient la Neutralité d'une maniere qui faisoit voir qu'ils estoient entierement Allemands. Si Monsieur de Créquy

qu'y n'avoit remporté autant de
 Victoires qu'il a fait cette Cam-
 pagne; s'il n'avoit fatigué les En-
 nemis ; s'il ne les avoit fait man-
 quer de vivres , & obligé plu-
 sieurs de leurs Soldats à deserter,
 il auroit esté impossible de pren-
 dre ces Forts. Il leur estoit d'une
 tres-grande importance d'em-
 pescher qu'ils ne fussent pris ; &
 puisqu'ils ne les ont pas secourus,
 estant aussi braves & aussi politi-
 ques qu'ils le sont, c'est une mar-
 que que Monsieur le Marechal
 ne les avoit pas laissez en pouvoir
 de l'entreprendre. Mais apres
 vous avoir tant parlé de M^{rs} de
 Strasbourg , il est juste de vous
 dire un mot de leur Ville. C'est
 celle que nos anciens Autheurs
 appellent *Argentoratũ*, & que de-
 puis plus de cinq cens ans on a
 nommée *Argẽtina*. Plusieurs Etrã-
 gers





gers luy donnent encor ce dernier nom. Vous sçavez ce qu'il signifie. Elle eut celuy de *Strasbourg*, c'est à dire de *Ville de Chemins*, à cause des divers chemins pleins qui conduisent aux Pais Bas, en Lorraine, en Italie, & ailleurs. Elle est assise sur quatre Rivières. Son Pont est construit un peu en S, pour estre plus ferme, à cause de sa longueur. Il est tout de bois, & tremble, quoy que tres-assuré. La Ville est divisée en neuve & vieille, & toutes deux ensemble peuvent avoir environ trois de nos lieuës de tour. Cette Ville a neuf Portes. La Planche que je vous envoie vous les fera voir. Vous y pourrez aussi remarquer le Pont. Quoy qu'il soit en éloignement, il ne laisse pas d'estre fort aisé à distinguer. Les Let-

Aoust.

K

tres A, B, C, marquent les trois Forts ; la premiere , celui de Kell ; la seconde, celui de l'Isle ; & la troisieme , le Fort qui est du costé de France. J'espere, Madame, que vous serez satisfaite de cet Article d'Allemagne. Il seroit difficile de traiter la matiere plus à fonds. Vous y voyez le procedé de Mrs de Strasbourg, la conduite de nôtre General, & les belles Actions de nos Braves. Ainsi vous ne le devez pas regarder comme une Relation écrite sur le châp, à laquelle il peut manquer beaucoup de particularitez. J'ay eu soin de les recueillir toutes, & c'est ce qui ne se peut faire sans beaucoup de temps, puis qu'il faut voir pour cela tout ce que chaque Particulier en a écrit. Je tâcheray de vous rendre un
compte

compte aussi exact de ce qui s'est passé entre l'Armée du Roy & celle du Prince d'Orange. Je le remets jusqu'au mois prochain, afin d'estre mieux instruit des choses, & de n'oublier rien de ce qui meritera d'estre sçeu. Je suis persuadé que ceux qui aimeront la gloire de leurs Amis, voudront bien prendre soin de me donner des lumieres.

Je passe aux Enigmes du dernier mois. M^{le} le Garrel de Nogaro l'a expliquée dans son vray sens par les Vers qui suivent.

Vous faites le portrait d'un méchant Compagnon,
Et d'un fort dangereux Compere,
Dans l'Enigme, dont le mystere
Doit s'entendre d'un Champignon.



De la Terre qui le produit
En grande diligence il sort sa grosse tête.

K ij

*Car c'est toujours dans une nuit
Qu'il vient , & trop souvent pour
troubler quelque feste.*



*De ses Freres bastards il a l'humeur
traistresse ;
Aussi le Proverbe ancien,
Dit que le meilleur n'ent vaut rien.
Je connois bien des Gens de cette espee.*

Ceux qui l'ont expliquée en
Prose sur ce mesme Mot , sont
Messieurs Berthon , Chanoine
de Rhetournac en Velay ; Al-
lard , Hermite de S. Giraud,
Neveu Desbourée ; Des Avaris ;
Le Franc , Gentilhomme Rhe-
mois ; Ducos-Despajols ; L'Ab-
bé de Courbeville , Doyen de
S. Aignan d'Orleans ; De S. An-
toine ; Le Brun , de Lyon ; La
Grive , Avocat à Lyon ; Les
Abbez Guerard & Maillet ; Des
Galesne

Galefnieres ; Maupoint, & Duval l'aîné, Medecin. Cenz qui l'ont expliquée en Vers , font Messieurs Novion de Pomelot, de Pontoise ; Bataille , Sieur de Mesnard, Avocat à Loches ; Du Mont , Avocat à Chaumont en Vexin ; De Chanvalon ; Le Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon ; Miconet, Avocat à Châlons sur Saône ; De Betonval, du Bois de Boulogne ; & l'Indolent ; Mesdames de Pison, Gouvernantes de Nismes ; De Chabaud , de Sille, de la Baume, de Noüy , Conseilleres de la même Ville ; De Fabre , Veuve ; De Demeres ; De Diuse ; Mesdemoiselles de Dasay , de Pezet, & de Marfy , aussi de Nismes ; N Robert la Cadete , proche les Consuls ; De Resvieres ; De Chomery du Mesnil, & Meliat ; De Lochepierre : De Gourran :

De Caumont, de Roüen: & Clarice, Genoife (cette derniere en Vers.) Ces autres mots ont esté donnez à cette Enigme, *le Pavot, la Grape de Raisin, un Verre de Vin, la Bombe, le Petard, le Canon d'une Seringue, le Boulet d'un Canon, le Singe, le Coq d'une Eglise, la Lancette, le Sang, le Concobre, le Melon, la Sangsue, & l'Epée.*

Voyez ces Vers de M^r Gardien Secrétaire du Roy. Vous y trouverez le vray mot de la seconde Enigme.

Quelle Enigme est-ce icy, comment la deviner ?

*J'ay beau resuer & ruminier,
Jurer cent fois par Sainte Barbe,
De dépit me mordre les doigts,
Me tirer les poils de la Barbe.
La Barbe ! Ah, tout de bon*

*Je la tiens cette fois,
Il n'est rien qui mieux y réponde.
Oüy parbleu c'est la Barbe, on je veux
qu'on me tonde.*

Cette Enigme a été expliquée sur le même mot par M^r Barbete, Echevin de Troyes, maillet, malbet, Directeur des Postes en Champagne : A. le Franc, Gentilhomme Rhémois : Le Bourg, medecin à Caën : L'asson le jeune, medecin à Châlons en Champagne : De Bourlaqueuse, Curé d'auprès Thorigny : Du mesnil D. P. L'Abbé Placau, & le Prieur Lauvergnac : De S. Martial : Neveu Desbournée : Les Inseparables, (ces trois derniers en Vers : mesdemoiselles Bulois, & monin, d'Auxerre : Cochon, d'Orleans : La Dona magdalena : Les Habitans de Bourgneuf en Gastoinois : & les Bergers de Porchefontaine. D'autres Explications en ont esté faites sur *l'Epée, la Parole, la Lumiere, la Voix, la Chicane,*

*la Chandelle, la Puce, une Plume,
un Ver à Soye, un Soupir, une Mon-
tre, une Horloge, & un Flambeau.*

Voicy les N^{os} de ceux qui ont
expliqué toutes les deux d^{as} leur
vray sens. En Prose, M^r Panthot
Docteur Medecin, & Profes-
seur aggregé au College de
Lyon ; Le Chevalier de Cler-
ville ; Chapelin ; Maze , de
Roüen ; Un Chanoine de Saint
Victor ; Le Coin, de S^t Cha-
mond en Lyonnois ; Merga ;
Jourdan ; De la Salle, de Troyes ;
De la Touche, de Saumur ; Bru-
neau le jeune , Avocat ; Baisé le
jeune ; Jouffes, Capitaine à Char-
leville ; De la Barre, S^r du Pleffis,
Conseiller à Chinon ; De Ra-
sens, & du Four, du Quay de la
Tournelle ; Mesdem. de la Salle,
de Blois ; Barbier , de Lyon ;
Richer , d'Auxerre ; Jouvenon

de la Ruë du Jour ; De Lisle,
 de la Ruë des Lyons ; De Cor-
 donval , de Senlis ; Antoine,
 La Girou ; De Monbaro , de
 S. Brieu ; de la Ville Elan de
 Lamballe ; & Beze , du Quar-
 tier Saint Paul ; La Touterelle
 gemissante de Lyon ; La So-
 cieté Cloistree de Paris ; Les
 trois Matadors ; Les Bergers
 de la Fontaine Arson , près
 Noyon ; Le Secretaire de Co-
 lommiers en Brie ; Le Petit Bon
 de la Bonne , & le Mercure de
 Paris. En Vers, Mademoiselle
 de Vigneulle ; Messieurs Ger-
 main , Prestre de Caën ; Ca-
 dienne , ancien Maire de la
 Communauté de Saint Gilles ;
 D. M. Le jeune Chaperon ;
 Fauche de Montpellier ; Berout,
 medecin de Conches , & de
 Vaudrival, de S. Valery.

K v

Ces deux nouvelles Enigmes
que je vous envoie , serviront
d'exercice & de divertissement
aux Belles de vostre Province.

ENIGME.

MOn Corps de bizarre figure,
Etale quelquefois une riche pa-
rure ,

Et quoy qu'avec plaisir il arreste les
yeux ,

Ce n'est gueres par là qu'il plaist aux
Curieux.

De Langues j'ay grand nombre, & n'ay
point de langage.

Je ne suis point sans ame, & suis ina-
nimé .

Des choses à mon gré je fais changer
l'usage ;

Ce terrible Métal dont l'Homme s'est
Qui couste tant de sang & cause tant
d'alarmes ,

Est l'heureux instrument qui fait sen-
tir mes charmes ;

Et la plume qui sert aux Oyseaux à
voler ,

Ne me sert qu'à parler.

AUTRE

AUTRE ENIGME.

Bien que je sois sans mains aussi bien
 que sans yeux,
 Je conduis si bien mon ouvrage,
 Que le plus adroit, le plus sage,
 Ne le pourroit pas faire mieux.



Agis toûjours également,
 Mais il me faut une femelle;
 Car si je travaillois sans elle,
 Ce seroit inutilement.



Je suis presque toûjours chez les Gens
 de grand bien,
 C'est là que souvent je travaille,
 Quand je suis parmy la Canaille
 Je deviens paresseux & ne fais quasi
 rien.



Je ne me cache point, je fais ce que je
 puis.

Afin de me faire connoître,
 Car outre qu'on sçait bien où je dois toû-
 jours estre,

A m'entendre on sçait qui je suis.

Plusieurs

Plusieurs ont expliqué l'Enigme du Serpent d'Epidaure dans son vray sens. C'est en effet *l'Orvietan*. Rien ne le représente mieux que les Fleurs qu'on jette pour rendre honneur à Esculape caché sous la figure de Serpent , puis que ce Contrepoison est composé de chair de Serpent & de Simples. Ainsi le magistrat qui jette ces Fleurs , est l'Operateur qui le compose ; & les mimes , Pantomime , & Danceurs , sont les Saltinbanques dont il se sert pour en faire la distribution dans les Villes. Je vous ay déjà dit que les Languissans couchez par terre , representoient les malades. Ce mot d'*Orvietan*, *Contrepoison*, ou *Theriague* , (car je les prens pour la même chose) a esté trouvé par messieurs Gardien.

dien , Secretaire du Roy ; le
 Bourg , Medecin à Caën ; Maze,
 de Roüen ; Roland , Avocat à
 Rheims ; de Bonnecamp, Mede-
 cin à Quimpercorantin , Berout
 de la Barre, Conseiller à Chinon,
 le Solitaire de l'Oratoire, le bon
 Clerc du bon Maître de Musi-
 que de Châlons sur Saône, la
 Salamandre en liberté, les deux
 Filles Homme & Femme, &
 par Mesdemoiselles Bulois &
 Monin , d'Auxerre. Clarice
 Génoise , le faux Crisante , le
 Solitaire de Pontoise , & Mes-
 sieurs Juvenal le Cadet, & de
 Prezé en Champagne , sont
 ceux qui ont expliqué cette
 Enigme en Vers sur ces mesmes
 Mots. Celuy de *la Paix* luy a
 esté donné par Messieurs de la
 Mare Conseiller au Parlement
 de Dijon , Bataille , Avocat à
 Loches , Allard , Hermitre de

S. Giraud; de la Fevriere; de Châvalon; Jourdan; de la Salle, de Troyes; Geoffroy l'aîné, de Loches; Panthot Docteur medecin & Professeur aggregé au College de Lyõ, Baïsé le jeune, de Rasens; de Montaney, de Bourg en Bresse; l'Asne d'Anvers, & par mademoiselle la Girou, la Societé Cloistree de Paris, l'Indifferent de Beauvais, le Berger de Porchefontaine, l'Amant intrepide, le Petit Bon de la Bonne, les trois inseparables Sœurs du Quartier des minimes, & les Joüeuses de Trictrac de la Ruë des marmousets. *L'Or, la Monnoye, l'Argent, le Concert, le Sep de Vigne, la Prudence, un Operateur, la Flaterie, & la Foire de S. Laurens*, sont divers noms donnez à cette Enigme par M^{re} l'Abbé Planeau; des Avaris; du Mont, Avocat à Chaumont en Vexin; de Saint

Usage ; Novion de Pomelot ; Nicolaïf Nippuoh ; Bruneau le jeune, Avocat ; de la Touche, de Saumur ; Pajet d'Alençon ; de S. Antoine le Brun pres de Lyon ; Bourlagueuse ; Robert de Châlons en Champagne ; Jouffes Capitaine à Charleville ; Valcher le jeune ; d'Infré ; & les trois matadors. madame de Lochepierre l'a expliquée sur *le Cadran* ; & mesdemoiselles Chesnon de Chinon , & Cordouval de Senlis , sur *le Jardin*, & sur *la Jeunesse*.

La Statuë de *Memnon* est la nouvelle Enigme que je vous propose. memnon estoit Fils de l'Aurore & de Titon. Il vint secourir Priam pendant la guerre de Troye , & fut tué par Achille. Sa Statuë rendoit des Oracles si-tost qu'elle estoit frappée par les rayons du Soleil.

Elle estoit souvent consultée, & c'est ce qui est représenté par ce Vieillard qui la montre à ceux qui viennent chercher quelque éclaircissement dans leur fortune.

Toute la Cour est à Fontainebleau, où elle prend les plaisirs de la Saison. Outre ceux de la Promenade, de la Chasse, du Jeu, & de la Paume, elle a celui de la Comedie Françoisise & Italienne. Le Roy est venu cette semaine à Versailles. Il retourna coucher à Fontainebleau. Ce sont pres de quarante lieues que ce grand Prince fit dans le même jour pour son seul divertissement. On ne doit pas s'étonner après cela s'il est infatigable, quand il s'agit de la Guerre, & si dans les Saisons les plus incommodes il vole aux Conquestes malgré les plus cruelles injures du temps.



LA STATVE DE MEMNON - ENIGME -

La Paix qui nous va produire
tant de biens, a fait faire les Pa-
roles que je vous envoie. Elles
ont esté mises en Air par Mon-
sieur de Riel, connu pour un des
plus consommez que nous ayons
dans la Musique, & le premier
Eleve de Monsieur Lambert.

AIR NOUVEAU.

HAstez-vous, amoureux Bergers,
Accourez, timides Bergeres,
Mars a cessé de fouler nos fougères,
Et nous vivons icy sans trouble & sans
dangers.

La Paix rend à nos champs leurs
charmes,

Et l'on n'a plus dans cet heureux se-
jour

D'autres alarmes

Que celles que donne l'Amour.



Résonnez, Clairons & Hautbois,

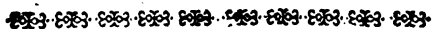
Chalumeaux, Flutes & Musettes,

On n'entend plus ny Tambours, ny
Trompetes,

*Les aimables Zephirs folastrent dans
nos Bois.*

La Paix rend à nos Champs, &c.

Si la Paix est toujours difficile à conclure, quand mesme il n'y a eu Guerre qu'entre deux Rois, on peut dire qu'elle est presque impossible lors que le nombre des Interessez est grand. Ils ne peuvent avoir tous ce qu'ils souhaitent; & quand chacun auroit lieu d'estre satisfait à son égard, c'est en goustier imparfaitement la joye, que d'estre obligé de reconnoistre un Vainqueur, & de voir toute la gloire d'un costé. Je vous en diray davantage apres l'échange des Rati-
fications. Voicy un madrigal de monsieur de Monchamps Avocat au Conseil, adressé à ceux des Confederez qui refusent de signer la Paix.



MADRIGAL.

Signez sans balancer le Traité de la
Paix,

Recevez-la des mains de nostre grand
Monarque ;

Il tient à ses gages la Parque,

Vos destins suivront ses souhaits.

De tous costez l'orage gronde,

La Victoire le suit sur la Terre, & sur
l'onde,

Il peut tout soumettre à ses Loix.

Usez bien du moment que sa bonté vous
donne,

Il est content d'une Couronne,

Ne le contraignez point d'en porter en-
cor trois.

Messieurs de l'Académie Fran-
çoise celebrerent la Feste de S.
Louis le Jeudy 25. de ce mois,
dans la Chapelle du Louvre. Il
y eut grande musique. monsieur
l'Abbé Defalleurs fit le Pa-
negyrique du Saint avec un
Eloge du Roy qui luy attira

l'admiration de tout le monde. Ce succès luy est ordinaire. L'Assemblée, quoy que nombreuse, estoit presque toute de Gens choisis. Monsieur l'Abbé Colbert s'y trouva, & commença par là de faire connoistre à Messieurs de l'Académie, combien il tenoit à honneur d'estre de leur Corps. Il a esté choisy pour remplir la place de feu Monsieur Esprit. On croit sa Reception remise apres le retour de Fontainebleau. Je ne vous en parleray que dans ce temps-là.

On a fait une Nouvelle Historique de la Vie de D. Juan d'Autriche, qui estoit Fils naturel de l'Empereur Charles V. & qui gagna la fameuse Bataille de Lépante sous le Regne de Philippe II. Elle fait voir que toutes les inclinations de ce Prince estoient aussi relevées que sa

naissance. La lecture de ce Livre est fort agreable. On le trouve au Palais , à l'Ange Gabriel, dans la Galerie des Prisonniers.

Je ne puis finir sans vous avertir de quelques erreurs où l'on m'a fait connoître que je suis tombé. Ce sont des fautes qu'il est impossible d'éviter quand les Mémoires qu'on reçoit ne sont pas fidelles. En parlant des glorieuses Actions de M^r de Montrevel, je l'ay appelé Mauvert en beaucoup d'endroits. Monsieur le Marquis de Montrevel est Lieutenant de Roy de Bresse, par la démission de M^r le Comte de Montrevel son Pere, & Commissaire general de la Cavalerie de France. Il sert en cette qualité dans l'Armée de Monsieur de Créquy, où il s'est distingué en mille Occasions, & depuis peu aux

Combats de Rhinfeld & de Lauffembourg. Il est de la maison de la Baume-Montrevel, une des plus nobles & des plus anciennes de France.

Je me suis trompé en vous disant que la premiere Femme de M^r le Duc d'Orval estoit Sœur de madame de Turenne. Elle estoit sa Tante, cette derniere estant Fille unique de feu M^r le mareschal Duc de la Force, mort depuis deux ans, dont cette premiere Femme de M^r d'Orval n'estoit que la Sœur. Il est vray qu'elle estoit Fille de monsieur le mareschal de la Force, qui défendit Montauban, & mourut en 1652. Comme le Pere & le Fils ont esté tous deux mareschaux de France, je les avois confondus dans cet Article.

Celuy qui a succédé à M^r Marlin dans la Cure de S. Eustache,

s'appelle monsieur de Lamet, & non pas monsieur du Hamel.

On m'avertit aussi que j'ay donné le nom de Chevalier de Bellemare à M^r le Chevalier de la mare, qui se distingua si glorieusement dans l'Action du Pont de Rhinfeld, & que je vous ay dit avoir esté fait deux fois prisonnier. Il est Fils de monsieur de la mare Conseiller au Parlement de Bourgogne.

Quant au mot de *Porfil* que vous avez trouvé dans ma dernière Lettre, & que vous croyez estre une faute d'impression, je vous avouë que je n'ay point songé à mettre *Profil*. Si ceux qui ont écrit depuis peu des Fortifications, se sont servis de ce dernier mot, mon oreille s'est accoustumée au premier. Cependant je n'ay pas voulu m'en croire. J'ay déjà consulté quel-

ques-uns de nos Maistres sur la Langue, qui tous sur l'exemple de Regnier, de M^r Balzac, & d'autres fameux Ecrivains, n'admettent que le mot de *Porfil*. Je proposeray la Question de nouveau, & si je suis condamné, je vous l'avoüeray de bonne-foy. La précipitation avec laquelle je suis contraint de vous écrire tous les Mois, me doit faire pardonner beaucoup de choses. Je ne vous dis rien sur les expressions qui vous paroissent trop hardies dans quelques Chãsons. Ceux qui en font les Paroles ont plus de talent que moy, & c'est d'eux que je voudrois apprendre jusqu'où peut aller l'élevatiõ que la Poësie nous permet. Je suis, Madame, vostre tres,&c.

A Paris ce 31. d'Aoust 1678.

